

GROUPE SNC-LAVALIN INC.
FORMULAIRE 51-102F4
DÉCLARATION D'ACQUISITION D'ENTREPRISE

ARTICLE 1 – IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Dénomination et adresse de la Société

Groupe SNC-Lavalin inc.
455, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1Z3

1.2 Cadres de direction

Pour un complément d'information, il convient de communiquer avec Sylvain Girard, vice-président directeur et chef des affaires financières au (514) 393-1000.

ARTICLE 2 – DÉTAILS DE L'ACQUISITION

2.1 Nature de l'entreprise acquise

Le 3 juillet 2017, Groupe SNC-Lavalin inc. (« SNC-Lavalin » ou « la Société ») a réalisé l'acquisition de WS Atkins Limited (anciennement WS Atkins plc (« Atkins »)) aux termes d'un plan d'arrangement en vertu de la Partie 26 de la loi intitulée *U.K. Companies Act 2006* (« l'acquisition »). La principale activité d'Atkins consiste à fournir des services de conseils en étude de conception et en gestion de projets, principalement dans les secteurs de l'infrastructure, du transport et de l'énergie.

2.2 Date de l'acquisition

Le 3 juillet 2017

2.3 Contrepartie

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

La Société a acquis la totalité des actions émises d'Atkins pour une contrepartie en trésorerie de 20,80 livres sterling par action, ce qui représente une contrepartie en trésorerie globale d'environ 2,09 milliards de livres sterling ou 3,5 milliards de dollars, selon le taux de change entre la livre sterling et le dollar canadien de 1,6832 (d'après Bloomberg, le 3 juillet 2017).

L'acquisition a été financée au moyen des émissions précédemment annoncées d'instruments de capitaux propres et d'instruments d'emprunt. La contrepartie en trésorerie a été financée comme suit :

- un prêt de 1,5 milliard de dollars consenti par la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse ») à SNC-Lavalin Autoroute Holding Inc. (l'entité qui détient la participation de 16,77 % dans l'autoroute à péage électronique 407 par l'intermédiaire de 407 International Inc.), lequel a été ultimement prêté à une autre filiale de la Société avant que le produit de ce prêt ne serve à l'acquisition;
- un appel public à l'épargne par voie de prise ferme visant 880 millions de dollars d'actions ordinaires de SNC-Lavalin (le « placement »), qui comprenait une option de surallocation qui a été exercée au montant de 80 millions de dollars;

- un placement privé visant 400 millions de dollars d'actions ordinaires de SNC-Lavalin auprès de la Caisse;
- un prêt à terme non garanti de 300 millions de livres sterling (environ 500 millions de dollars) consenti par un consortium de banques nord-américaines;
- des prélèvements d'environ 56 millions de livres sterling et 185 millions de dollars américains (93,3 millions de dollars et 246,0 millions de dollars, respectivement) sur la facilité de crédit renouvelable existante de la Société.

2.4 Incidence sur la situation financière

La Société a l'intention d'intégrer les activités d'Atkins afin de créer de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes et de réaliser les synergies attendues de l'acquisition. Ces synergies se traduiraient essentiellement par l'élimination des frais d'entreprise et d'inscription, l'optimisation des fonctions d'entreprise et administratives ainsi que des services partagés, l'optimisation des systèmes de TI et la consolidation des biens immobiliers, s'il y a lieu. La Société n'a actuellement aucun plan ni aucune proposition visant des modifications importantes à apporter aux affaires d'Atkins qui pourraient avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

2.5 Évaluations antérieures

Aucune opinion sur les évaluations qui était requise par la loi sur les valeurs mobilières ou une bourse ou un marché canadien, afin d'appuyer la contrepartie versée par la Société ou l'une de ses filiales pour Atkins, n'a été obtenue dans les douze derniers mois par la Société, ou à la connaissance de la Société, par Atkins.

2.6 Parties à la transaction

Aucune personne informée, aucune personne ayant des liens avec SNC-Lavalin ni aucun membre du même groupe n'est ou n'a été partie à l'acquisition.

2.7 Date du rapport

Le 11 août 2017.

ARTICLE 3 – ÉTATS FINANCIERS

Conformément aux exigences de la Partie 8 du Règlement 51-102 ainsi que par les alinéas 8.4 (4) et 8.4 (6) y afférents, les états financiers suivants et les notes y afférentes connexes sont intégrés aux annexes dans la présente déclaration d'acquisition d'entreprise :

- i) Les états financiers consolidés d'Atkins au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016 et pour les exercices terminés à ces dates ainsi que le rapport des auditeurs qui s'y rapporte au 31 mars 2017 et pour l'exercice terminé à cette date;

La Société a obtenu le consentement de PricewaterhouseCoopers pour inclure le rapport des auditeurs indépendants adressé aux administrateurs d'Atkins daté du 10 août 2017 ci-joint et ayant trait aux états financiers consolidés audités d'Atkins compris dans la présente déclaration d'acquisition d'entreprise.

- ii) L'état consolidé pro forma non audité de la situation financière au 31 mars 2017 et les comptes consolidés pro forma non audités de résultat de SNC-Lavalin pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 et le trimestre terminé le 31 mars 2017, ainsi que les notes y afférentes.

Énoncés prospectifs

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans la présente déclaration faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent constituer des « énoncés prospectifs » ou de « l'information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada, y compris en ce qui a trait à l'incidence prévue de l'acquisition sur les plans stratégique et opérationnel de SNC-Lavalin de même que sur ses résultats financiers. Les énoncés contenus dans la présente déclaration faisant état des attentes, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de SNC-Lavalin ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « présumer », « croire », « continuer de », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « devoir », « stratégie » ou de termes similaires ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée, lorsqu'ils se rapportent à SNC-Lavalin, à Atkins ou à l'entité issue du regroupement. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Ils comprennent également, sans s'y limiter, les énoncés portant sur les dépenses d'investissement, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, les flux de trésorerie, l'endettement, la situation financière, les pertes et les projets futurs; ainsi que les stratégies d'affaires et de gestion, les perspectives d'expansion et de croissance des activités de SNC-Lavalin et de l'entité issue du regroupement. L'information pro forma qui figure dans la présente déclaration ne doit pas être considérée comme reflétant ce qu'auraient été nécessairement la situation financière et les autres résultats d'exploitation réels si l'acquisition avait été réalisée aux dates ou pour les périodes indiquées. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuges des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. SNC-Lavalin met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus, et que ses actions et/ou ses résultats réels pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de SNC-Lavalin, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de SNC-Lavalin ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les énoncés prospectifs formulés dans la présente déclaration sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date de la présente déclaration. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 déposé auprès des autorités en valeurs mobilières au Canada, disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou sur le site Web de SNC-Lavalin à l'adresse www.snclavalin.com à la section « Investisseurs » (particulièrement dans les sections intitulées « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats » du rapport de gestion 2016 de la Société), compte tenu des mises à jour faites dans le rapport de gestion du premier trimestre et du deuxième trimestre de 2017 de la Société et dans le prospectus de la Société daté du 24 avril 2017 (collectivement, le « rapport de gestion ») et, en ce qui a trait à l'acquisition, comprennent les hypothèses importantes suivantes : le maintien de la note de qualité de SNC-Lavalin; l'intégration réussie et en temps opportun de SNC-Lavalin et d'Atkins et la réalisation des avantages et des synergies prévus découlant de l'acquisition pour SNC-Lavalin selon l'échéancier prévu, notamment les

incidences sur la croissance et l'augmentation de différentes mesures financières; la capacité de l'entité issue du regroupement de conserver les membres du personnel clé d'Atkins et de ses filiales, et la valeur de ces derniers; la matérialisation des taux de croissance prévus du PIB à l'égard d'investissements d'infrastructure mondiaux; le besoin continu d'importantes mises à niveau des infrastructures vieillissantes aux États-Unis et la vague attendue de projets d'infrastructures de grande envergure à l'échelle mondiale; la capacité de SNC-Lavalin d'acquitter son passif et de s'acquitter de ses obligations au titre du service de la dette après la réalisation de l'acquisition et de continuer d'amortir le déficit au titre des régimes de retraite d'Atkins; la capacité de SNC-Lavalin d'avoir accès aux marchés financiers après l'acquisition; l'absence de coûts ou de passifs importants non divulgués liés à l'acquisition; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information, notamment publique, d'Atkins; l'absence de fluctuations importantes des taux de change ou de variations importantes des taux d'intérêt; la capacité de couvrir l'exposition à la variation des taux d'intérêt et des taux de change; le fait qu'aucune décision défavorable importante des autorités de réglementation ne soit reçue et la stabilité prévue du régime de réglementation; l'absence de perturbations importantes de l'exploitation ou de passifs importants attribuables à un sinistre ou à un bouleversement de l'environnement dû à des conditions climatiques difficiles, à d'autres phénomènes naturels ou à d'autres événements majeurs; l'absence d'une détérioration grave et prolongée de la conjoncture économique; des liquidités et des ressources en capital suffisantes; le maintien des tendances observées en matière de conditions météorologiques; l'absence de défauts importants de la part de contreparties; la disponibilité continue de services de professionnels de premier plan en matière de conception, de consultation et d'ingénierie haut de gamme; l'absence de changements importants touchant les lois et règlements fiscaux et environnementaux qui peuvent avoir une incidence défavorable importante sur les activités et les flux de trésorerie de l'entité issue du regroupement; l'absence de changement important dans les politiques publiques et les directives des autorités gouvernementales qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur l'entité issue du regroupement; le maintien de couvertures d'assurance adéquates; la capacité d'obtenir et de maintenir des licences et des permis; et l'absence de changement important touchant la conjoncture économique. Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de SNC-Lavalin, d'Atkins ou de l'entité issue du regroupement pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de SNC-Lavalin, d'Atkins ou de l'entité issue du regroupement s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces risques incluent, sans s'y limiter, ceux décrits dans les sections « Risques et incertitudes », « Comment nous analysons et présentons nos résultats » et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du rapport de gestion et, en ce qui a trait à l'acquisition proposée présentées expressément dans les présentes, les risques éventuels comprennent les risques suivants : l'endettement accru de SNC-Lavalin après la clôture de l'acquisition; le défaut de SNC-Lavalin d'acquitter son passif et de s'acquitter de ses obligations au titre du service de la dette après la réalisation de l'acquisition ou de continuer d'amortir le déficit au titre des régimes de retraite d'Atkins; le risque que les notes de crédit de SNC-Lavalin soient revues à la baisse par suite de l'acquisition; les coûts ou passifs éventuels non divulgués liés à l'acquisition, lesquels peuvent être importants; l'incidence des frais liés à l'acquisition; l'inexactitude et le manque d'exhaustivité de l'information communiquée publiquement par Atkins; le fait que l'information financière historique et combinée pro forma pourrait ne pas être représentative du rendement futur; l'incapacité de conserver le personnel et les clients d'Atkins après l'acquisition et les risques associés à la perte et au remplacement continu d'employés clés; l'incidence de l'acquisition sur les relations de SNC-Lavalin et d'Atkins avec les tiers, notamment les contreparties commerciales, les employés et les concurrents, ainsi que sur les relations stratégiques, les résultats d'exploitation et les entreprises en général; la non-réalisation des avantages ou des synergies prévus de l'acquisition ou le fait qu'ils ne soient pas réalisés selon l'échéancier prévu, y compris, sans limitation, la croissance des produits, les économies de coûts ou les efficacités opérationnelles prévues et les synergies sur le plan de l'exploitation, de la concurrence et des coûts; la possibilité que le plan d'intégration de SNC-Lavalin pour Atkins soit mal conçu ou mal exécuté et entraîne la perte de clients, d'employés, de fournisseurs ou d'autres avantages et de goodwill d'Atkins; les facteurs relatifs à l'intégration de SNC-Lavalin et d'Atkins (comme l'incidence des fortes exigences imposées à SNC-Lavalin et à Atkins par suite de l'acquisition, le temps et les ressources requis pour intégrer les deux entreprises, la mesure dans laquelle la direction sera accaparée par les questions liées à l'intégration, les coûts d'intégration imprévus associés à l'acquisition, y compris le fait que les coûts d'exploitation et l'interruption des activités soient plus

importants que prévus, ainsi que les difficultés et les retards associés à cette intégration); et le risque de change.

SNC-Lavalin met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes dont SNC-Lavalin et Atkins ne sont pas actuellement au courant ou qu'elles ne jugent pas importants présentement pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement de ceux exprimés dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, rien ne garantit que les avantages stratégiques prévus et les synergies attendues sur le plan de l'exploitation, de la concurrence et des coûts seront réalisés en totalité ou en partie, voire même qu'ils se réaliseront.

Les énoncés prospectifs figurant dans cette déclaration sont présentés expressément et entièrement sous réserve de la mise en garde qui précède. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de SNC-Lavalin en date de la présente déclaration et celles-ci peuvent changer après cette date. SNC-Lavalin ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent. Tous les énoncés prospectifs faits verbalement ou par écrit ultérieurement par SNC-Lavalin ou l'un ou l'autre de ses administrateurs, dirigeants ou employés ou par une personne agissant en leur nom sont donnés expressément et entièrement sous réserve de la mise en garde qui précède.

Annexe A

États financiers consolidés d'Atkins au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016 et pour les exercices terminés à ces dates ainsi que le rapport des auditeurs qui s'y rapporte au 31 mars 2017 et pour l'exercice terminé à cette date

WS Atkins Limited (anciennement WS Atkins plc)

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

NUMÉRO DE SOCIÉTÉ 1885586

WS Atkins Limited (anciennement WS Atkins plc)

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	Pages 1-3
État consolidé du résultat net	Page 4
État consolidé du résultat global	Page 5
Bilan consolidé et bilan de la Société mère	Page 6
Tableaux consolidés des flux de trésorerie et tableaux des flux de trésorerie de la Société mère	Page 7
État consolidé des variations des capitaux propres	Page 8
État des variations des capitaux propres de la Société mère	Page 9
Notes afférentes aux états financiers	Pages 10-75

Rapport de l'auditeur indépendant aux administrateurs de WS Atkins Limited

Rapport sur l'audit des états financiers de groupe et de société mère

Avis

À notre avis, les états financiers de groupe non requis par la loi de WS Atkins Limited et les états financiers de Société mère (les « états financiers ») :

- donnent une image fidèle de l'état des activités du Groupe et de la Société mère au 31 mars 2017 et de la performance financière, ainsi que des flux de trésorerie du Groupe et de la Société mère pour l'exercice clos à cette date;
- ont adéquatement été établis selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS »).

Objet de l'audit

Les états financiers sont constitués des éléments suivants :

- Le bilan consolidé et le bilan de la Société mère au 31 mars 2017;
- L'état consolidé du résultat net pour l'exercice clos à cette date;
- L'état consolidé du résultat global pour l'exercice clos à cette date;
- Les tableaux consolidés des flux de trésorerie et tableaux des flux de trésorerie de la Société mère pour l'exercice clos à cette date;
- L'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état des variations des capitaux propres de la Société mère pour l'exercice clos à cette date;
- Les notes afférentes aux états financiers, qui comprennent un sommaire des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les IFRS, telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB »), et les lois applicables, constituent le référentiel comptable appliqué dans le cadre de la préparation des états financiers.

Dans le cadre de l'application du référentiel comptable, les administrateurs ont posé un certain nombre de jugements subjectifs, à l'égard notamment des estimations comptables critiques. Pour la formulation de telles estimations, ils ont émis des hypothèses et pris en considération les événements postérieurs.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur concernant l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Groupe conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et aux exigences en matière de déontologie pertinentes pour notre audit des états financiers au Royaume-Uni, notamment les *Ethical Standards for Auditors* de l'*Auditing Practices Board*. Nous nous sommes conformés à nos autres obligations déontologiques aux termes du Code de l'IESBA et des *Ethical Standards for Auditors* de l'*Auditing Practices Board*.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction est tenue d'évaluer la capacité du Groupe et de la Société mère à poursuivre son exploitation, présentant, selon le cas, les questions liées à la continuité de l'exploitation et se basant sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention, ou n'a pas d'autre solution réaliste, que de liquider le Groupe ou la Société mère ou de cesser son exploitation.

La responsabilité de la surveillance du processus d'information financière du Groupe et de la Société mère incombe aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de l'auditeur concernant l'audit des états financiers

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport de l'auditeur exprimant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne constitue pas une garantie quant au fait qu'un audit effectué conformément aux Normes internationales d'audit détectera invariablement la présence d'une anomalie significative. Les anomalies peuvent découler de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des présents états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Notamment, nous :

- identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer des stratagèmes de collusion, de falsification de documents, d'omissions intentionnelles, de déclarations volontairement erronées ou de contournement des contrôles internes.
- obtenons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe.
- apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que de la présentation des états financiers.
- tirons, en nous fondant sur les éléments probants obtenus, des conclusions quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et quant à l'existence ou non, d'une incertitude significative liée à des événements ou situations qui sont susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe ou de la Société mère à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient toutefois contraindre le Groupe ou sa Société mère à cesser ses activités.
- évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- obtenons des éléments probants appropriés suffisants à l'égard de l'information financière des entités ou des activités commerciales du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers du Groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de l'exécution de l'audit du Groupe. Nous demeurons uniquement responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Utilisation du présent rapport

Le présent rapport, y compris l'opinion, a été rédigé à l'intention exclusive du conseil d'administration de WS Atkins Limited à titre de personne morale et conformément à notre lettre de mission datée du [DATE] et à aucune autre fin. Nous ne saurions, par l'opinion que nous exprimons, accepter ni assumer la responsabilité pour toute autre fin qui serait donnée au présent rapport ou à l'égard de toute autre personne qui en prendrait connaissance sans avoir auparavant donné notre autorisation par écrit à cet égard.

Observations

Nous attirons votre attention sur le fait que les présents états financiers n'ont pas été dressés conformément à l'article 394 de la loi intitulée *Companies Act 2006* et ne constituent pas les états financiers requis par la loi de la Société.

Christopher Burns (Associé responsable de la mission)
Au nom de PricewaterhouseCoopers LLP
Comptables agréés et auditeurs
Londres

Le 10 août 2017

État consolidé du résultat net

Exercice clos le 31 mars 2017

	Note	Groupe	
		2017 M€	2016 M€
Produits des activités ordinaires	3	2 081,5	1 861,9
Coût des ventes		(1 250,0)	(1 109,2)
Marge brute		831,5	752,7
Charges administratives		(677,4)	(609,3)
Résultat d'exploitation	3, 5	154,1	143,4
Comprenant les éléments suivants :			
– Résultat d'exploitation sous-jacent		171,5	148,2
– Éléments exceptionnels	11	41,7	4,7
– Perte de valeur du goodwill	15	(21,4)	–
– Dépréciation des immobilisations incorporelles acquises	16	(4,8)	–
– Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	16	(29,2)	(6,3)
– Paiements des acquisitions différés		(3,7)	(3,2)
		154,1	143,4
Profit net (perte nette) sur la cession d'entreprises	9	0,5	(3,1)
Résultat tiré d'autres placements		0,6	1,1
Quote-part du bénéfice après impôt tiré des coentreprises	3, 4	4,8	0,7
Bénéfice avant intérêts et impôt		160,0	142,1
Produits financiers	7	4,3	4,0
Charges financières	7	(16,6)	(15,0)
Charges financières nettes	7	(12,3)	(11,0)
Bénéfice avant impôt		147,7	131,1
Comprenant les éléments suivants :			
– Bénéfice sous-jacent avant impôt		164,6	139,0
– Éléments exceptionnels	11	41,7	4,7
– Perte de valeur du goodwill	15	(21,4)	–
– Dépréciation des immobilisations incorporelles	16	(4,8)	–
– Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	16	(29,2)	(6,3)
– Paiements des acquisitions différés		(3,7)	(3,2)
– Profit net (perte nette) sur la cession d'entreprises	9	0,5	(3,1)
		147,7	131,1
Charge d'impôt sur le résultat	8	(18,9)	(27,7)
Bénéfice de l'exercice		128,8	103,4
Attribuables aux :			
Propriétaires de la Société mère		129,8	103,2
Participations ne donnant pas le contrôle		(1,0)	0,2
		128,8	103,4
Résultat par action			
Résultat par action de base	13	133,4 p	106,0 p
Résultat par action dilué	13	129,9 p	103,0 p
Résultat par action dilué sous-jacent	13	124,2 p	107,3 p

Les notes des pages 10 à 75 font partie intégrante des présents états financiers.

État consolidé du résultat global

Exercice clos le 31 mars 2017

	Note	Groupe	
		2017 M€	2016 M€
Bénéfice de l'exercice		128,8	103,4
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluations des passifs nets au titre des avantages postérieurs à l'emploi	30	(8,3)	8,3
Impôt sur le résultat sur les éléments qui ne seront pas reclassés	30, 8	0,1	(5,7)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		(8,2)	2,6
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			
Couvertures des flux de trésorerie, après impôt		6,2	(1,0)
Couvertures d'investissements nets		(15,4)	–
Écarts de change, montant net		55,5	18,6
Total des éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net		46,3	17,6
Autres éléments du résultat global de l'exercice, après impôt		38,1	20,2
Total du résultat global pour l'exercice		166,9	123,6
Attribuables aux :			
Propriétaires de la Société mère		167,9	123,4
Participations ne donnant pas le contrôle		(1,0)	0,2
Total du résultat global de l'exercice		166,9	123,6

Les notes des pages 10 à 75 font partie intégrante des présents états financiers.

Bilan consolidé et bilan de la Société mère

Au 31 mars 2017

	Note	Groupe		Société	
		2017 M€	2016 M€	2017 M€	2016 M€
Actifs					
Actifs non courants					
Goodwill	15	380,8	253,2	–	–
Autres immobilisations incorporelles	16	186,8	46,8	–	–
Immobilisations corporelles	17	55,4	51,9	–	–
Participations dans des filiales	18	–	–	222,2	216,1
Participations dans des coentreprises	4	12,9	4,3	–	–
Actifs d'impôt sur le résultat différé	19	58,4	66,5	–	–
Instruments financiers dérivés	22	8,0	2,0	–	–
Autres créances	23	3,1	29,1	0,7	1,0
Actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	30	15,8	–	–	–
		721,2	453,8	222,9	217,1
Actifs courants					
Créances clients et autres débiteurs	24	589,8	480,0	371,6	339,5
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	21,25	31,6	32,9	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26	224,5	419,3	1,5	1,4
Instruments financiers dérivés	22	5,7	1,3	–	–
		851,6	933,5	373,1	340,9
Passifs					
Passifs courants					
Emprunts	27	(0,1)	(7,0)	–	(7,0)
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	28	(533,1)	(483,0)	(22,8)	(53,1)
Instruments financiers dérivés	22	(0,8)	(0,5)	–	–
Passifs d'impôt sur le résultat exigible		(46,0)	(28,3)	–	–
Provisions liées à d'autres passifs et charges	29	(1,3)	(1,1)	–	–
		(581,3)	(519,9)	(22,8)	(60,1)
Actifs courants nets		270,3	413,6	350,3	280,8
Passifs non courants					
Emprunts	27	(263,0)	(273,6)	(262,8)	(273,5)
Provisions liées à d'autres passifs et charges	29	(2,9)	(2,8)	–	–
Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	30	(274,9)	(285,8)	–	–
Instruments financiers dérivés	22	(0,7)	(1,0)	–	–
Passifs d'impôt sur le résultat différé	19	(27,1)	(11,7)	–	–
Autres passifs non courants	31	(4,4)	(3,2)	–	–
		(573,0)	(578,1)	(262,8)	(273,5)
Actifs nets		418,5	289,3	310,4	224,4
Capital et réserves					
Actions ordinaires	32	0,5	0,5	0,5	0,5
Compte de prime d'émission		62,4	62,4	62,4	62,4
Réserve liée à la fusion		8,9	8,9	8,9	8,9
Résultats non distribués		347,6	217,2	238,6	152,6
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société mère		419,4	289,0	310,4	224,4
Participations ne donnant pas le contrôle		(0,9)	0,3	–	–
Total des capitaux propres		418,5	289,3	310,4	224,4

Les états financiers figurant dans les pages 3 à 75 ont été approuvés par le conseil d'administration le 14 juin 2017 et ont été signés en son nom par :

Prof Dr Uwe Krueger
Administrateur

Heath Drewett
Administrateur

Les notes des pages 10 à 75 font partie intégrante des présents états financiers.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie et tableaux des flux de trésorerie de la Société mère

Exercice clos le 31 mars 2017

	Note	Groupe		Société	
		2017 M€	2016 M€	2017 M€	2016 M€
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	34	100,4	116,1	1,4	(10,5)
Intérêts reçus		2,8	3,6	6,6	3,0
Intérêts versés		(7,0)	(3,9)	(7,3)	(3,6)
Impôt sur le résultat payé		(21,5)	(36,8)	–	–
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		74,7	79,0	0,7	(11,1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Acquisitions de filiales					
– contrepartie	10	(235,3)	–	–	–
– trésorerie acquise	10	0,3	–	–	–
Participations dans des filiales		–	–	(2,2)	–
Contrepartie différée reçue à la vente de Woodcote Grove		7,5	–	–	–
Participations dans des coentreprises		(3,7)	–	–	–
Remboursement des prêts des coentreprises		–	1,6	–	–
Acquisition d'immobilisations corporelles	17	(19,0)	(16,8)	–	–
Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles		0,2	2,5	–	–
Produit tiré de la sortie d'actifs		47,1	–	–	–
Dividendes provenant d'autres placements		0,6	1,1	–	–
Dividendes reçus		–	–	122,3	56,2
Produit tiré de la sortie d'actifs financiers, montant net	35	2,3	0,5	–	–
Acquisition d'immobilisations incorporelles	16	(1,9)	(3,0)	–	–
(Sorties) entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement		(201,9)	(14,1)	120,1	56,2
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Produit tiré de nouveaux prêts		0,2	–	–	–
Produit tiré de nouveaux emprunts bancaires		–	164,7	–	164,7
Remboursement d'emprunts bancaires		(55,4)	–	(55,4)	–
Rachat de billets liés à des prêts à recevoir		19,7	0,1	–	–
Palements sur le principal de contrats de location-financement	35	–	(0,1)	–	–
Achat d'actions propres par des fiducies de régimes d'avantages du personnel		(8,3)	(13,0)	–	–
Dividendes en capitaux propres versés aux actionnaires	12	(39,2)	(36,2)	(39,2)	(36,2)
Prêts consentis aux sociétés du Groupe		–	–	(118,8)	(179,7)
Emprunts consentis par des sociétés du Groupe		–	–	23,3	–
Remboursement d'emprunts à des sociétés du Groupe		–	–	69,3	–
(Sorties) entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement		(83,0)	115,5	(120,8)	(51,2)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, montant net					
		(210,2)	180,4	–	(6,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie et découvert bancaire à l'ouverture de l'exercice		419,3	235,4	1,4	(2,6)
Fluctuations de change		15,4	3,5	0,1	10,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	26	224,5	419,3	1,5	1,4

Les notes des pages 10 à 75 font partie intégrante des présents états financiers.

État consolidé des variations des capitaux propres

Exercice clos le 31 mars 2017

	Note	Attribuables aux propriétaires de la Société mère					Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
		Actions ordinaires	Compte de prime d'émission	Réserve liée à la fusion	Résultats non distribués	Total		
		M€	M€	M€	M€	M€	M€	M€
Groupe								
Solde au 1 ^{er} avril 2015		0,5	62,4	8,9	133,0	204,8	0,2	205,0
Bénéfice de l'exercice		—	—	—	103,2	103,2	0,2	103,4
Réévaluations des passifs nets au titre des avantages postérieurs à l'emploi		—	—	—	8,3	8,3	—	8,3
Impôt sur le résultat sur des éléments qui ne seront pas reclassés		—	—	—	(5,7)	(5,7)	—	(5,7)
Couvertures des flux de trésorerie		—	—	—	(1,0)	(1,0)	—	(1,0)
Écarts de change, montant net		—	—	—	18,6	18,6	—	18,6
Autres éléments du résultat global de l'exercice		—	—	—	20,2	20,2	—	20,2
Total du résultat global de l'exercice		—	—	—	123,4	123,4	0,2	123,6
Dividendes ayant fait l'objet d'une provision ou versés	12	—	—	—	(36,2)	(36,2)	(0,1)	(36,3)
Paiements fondés sur des actions	33	—	—	—	9,4	9,4	—	9,4
Crédit d'impôt lié à des paiements fondés sur des actions		—	—	—	0,6	0,6	—	0,6
Fiducies des régimes d'avantages du personnel		—	—	—	(13,0)	(13,0)	—	(13,0)
Total des apports des propriétaires et des distributions versées aux propriétaires de la Société mère, comptabilisés directement dans les capitaux propres		—	—	—	(39,2)	(39,2)	(0,1)	(39,3)
Solde au 31 mars 2016		0,5	62,4	8,9	217,2	289,0	0,3	289,3
Bénéfice (perte) de l'exercice		—	—	—	129,8	129,8	(1,0)	128,8
Réévaluations des passifs nets au titre des avantages postérieurs à l'emploi		—	—	—	(8,3)	(8,3)	—	(8,3)
Impôt sur le résultat sur des éléments qui ne seront pas reclassés		—	—	—	0,1	0,1	—	0,1
Couvertures des flux de trésorerie, après impôt		—	—	—	6,2	6,2	—	6,2
Couvertures d'investissements nets		—	—	—	(15,4)	(15,4)	—	(15,4)
Écarts de change, montant net		—	—	—	55,5	55,5	—	55,5
Autres éléments du résultat global de l'exercice		—	—	—	38,1	38,1	—	38,1
Total du résultat global de l'exercice		—	—	—	167,9	167,9	(1,0)	166,9
Dividendes versés	12	—	—	—	(39,2)	(39,2)	—	(39,2)
Paiements fondés sur des actions	33	—	—	—	9,3	9,3	—	9,3
Crédit d'impôt lié à des paiements fondés sur des actions		—	—	—	0,6	0,6	—	0,6
Fiducies des régimes d'avantages du personnel		—	—	—	(8,2)	(8,2)	—	(8,2)
Total des apports des propriétaires et des distributions versées aux propriétaires de la Société mère, comptabilisés directement dans les capitaux propres		—	—	—	(37,5)	(37,5)	—	(37,5)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	0,1	0,1
Décomptabilisation de participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	(0,3)	(0,3)
Solde au 31 mars 2017		0,5	62,4	8,9	347,6	419,4	(0,9)	418,5

La réserve liée à la fusion est liée à l'émission d'actions en lien avec les acquisitions précédentes.

Les notes des pages 10 à 75 font partie intégrante des présents états financiers.

État des variations des capitaux propres de la Société mère

Exercice clos le 31 mars 2017

	Note	Attribuables aux propriétaires de la Société mère					Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
		Actions ordinaires	Compte de prime d'émission	Réserve liée à la fusion	Résultats non distribués	Total		
		M£	M£	M£g	M£	M£	M£	M£
Société								
Solde au 1 ^{er} avril 2015		0,5	62,4	8,9	124,5	196,3	—	196,3
Bénéfice de l'exercice	14	—	—	—	54,9	54,9	—	54,9
Total du résultat global de l'exercice		—	—	—	54,9	54,9	—	54,9
Dividendes ayant fait l'objet d'une provision ou versés	12	—	—	—	(36,2)	(36,2)	—	(36,2)
Paielements fondés sur des actions	33	—	—	—	9,4	9,4	—	9,4
Total des apports des propriétaires et des distributions versées aux propriétaires de la Société mère, comptabilisés directement dans les capitaux propres		—	—	—	(26,8)	(26,8)	—	(26,8)
Solde au 31 mars 2016		0,5	62,4	8,9	152,6	224,4	—	224,4
Bénéfice de l'exercice	14	—	—	—	115,9	115,9	—	115,9
Total du résultat global de l'exercice		—	—	—	115,9	115,9	—	115,9
Dividendes versés	12	—	—	—	(39,2)	(39,2)	—	(39,2)
Paielements fondés sur des actions	33	—	—	—	9,3	9,3	—	9,3
Total des apports des propriétaires et des distributions versées aux propriétaires de la Société mère, comptabilisés directement dans les capitaux propres		—	—	—	(29,9)	(29,9)	—	(29,9)
Solde au 31 mars 2017		0,5	62,4	8,9	238,6	310,4	—	310,4

La réserve liée à la fusion est liée à l'émission d'actions en lien avec les acquisitions précédentes.

Les notes des pages 10 à 75 font partie intégrante des présents états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

1 Méthodes comptables

Au cours de l'exercice, WS Atkins plc, anciennement WS Atkins plc, (la « Société ») était une société publique à responsabilité limitée cotée à la Bourse de Londres. La Société est constituée et domiciliée en Angleterre et au pays de Galles. Son siège social est situé au Woodcote Grove, Ashley Road, Epsom, Surrey, KT18 5BW, Angleterre.

Des suites de l'acquisition de la totalité du capital-actions émis et devant être émis de WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc, par SNC-Lavalin (GB) Holdings Limited, une filiale indirecte du Groupe SNC-Lavalin Inc. le 3 juillet 2017, la Société est devenue le secteur d'activités Atkins du groupe de sociétés sous l'égide du Groupe SNC-Lavalin Inc.

Les principales méthodes comptables appliquées pour dresser les présents états financiers consolidés sont présentées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés, y compris l'application de nouvelles Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et interprétations, à moins d'indication contraire.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés conformément aux IFRS et aux interprétations de l'*IFRS Interpretations Committee* (IFRS IC ou IFRIC) applicables aux sociétés qui présentent leur information financière en vertu des IFRS. Les états financiers sont conformes aux IFRS publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers consolidés ont été préparés en vertu de la convention du coût historique, dans sa version modifiée par la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente, et des actifs financiers et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

Énoncé de responsabilité des administrateurs à l'égard des états financiers

Il incombe aux administrateurs de préparer les états financiers consolidés et les états financiers de la Société mère non requis par la loi de WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc, conformément aux IFRS pour l'exercice clos le 31 mars 2017 afin de fournir des états financiers audités pertinents pour la Société mère ultime, le Groupe SNC-Lavalin Inc., de sorte que la Société mère satisfasse aux exigences de dépôt des suites de l'acquisition de la Société le 3 juillet 2017.

Les administrateurs ne doivent pas approuver les états financiers consolidés et les états financiers de la Société mère non requis par la loi, à moins d'être satisfaits quant au fait que ceux-ci offrent une image fidèle de la situation du Groupe et de la Société mère et du résultat pour cette période. Dans le cadre de la préparation des états financiers non requis par la loi, les administrateurs sont responsables des éléments suivants :

- le choix de méthodes comptables adéquates et leur application uniforme;
- la présentation d'un énoncé quant à savoir si les IFRS applicables publiées par l'IASB ont été suivies, sous réserve de toute dérogation significative présentée et expliquée dans les états financiers;
- la formulation de jugements et d'estimations comptables raisonnables et conservatrices;
- la préparation des états financiers selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, à moins qu'il ne soit pas approprié de présumer que le Groupe et la Société mère poursuivront leur exploitation.

Les administrateurs ont la responsabilité de tenir des comptes appropriés suffisants pour démontrer et expliquer les transactions du Groupe et de la Société mère et de présenter, en tout temps, des informations financières qui reflètent avec un degré raisonnable d'exactitude la situation financière du Groupe et de la Société mère. Ils sont également responsables de protéger les actifs du Groupe et de la Société mère et, par conséquent, sont tenus de prendre toutes les mesures raisonnables pour prévenir et détecter la fraude et les autres irrégularités.

La préparation d'états financiers conformément aux IFRS nécessite l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables du Groupe. Les questions comportant un degré plus élevé de jugement ou de complexité, ou les domaines où les hypothèses et estimations revêtent un caractère important pour la préparation des états financiers consolidés, ont trait à la comptabilisation des contrats, y compris la recouvrabilité des débiteurs, la perte de valeur du goodwill, les régimes de retraite à prestations définies, l'impôt, la recherche et le développement et les partenariats. En outre, les méthodes comptables relatives à l'acquisition et à la comptabilisation des regroupements d'entreprises ont été jugées importantes cette année en raison de l'acquisition de PP&T et, par conséquent, ont été incluses à titre de méthodes comptables critiques. Les méthodes comptables critiques sont décrites plus en détail ci-après et sont désignées au moyen du symbole **CA**.

Modifications des méthodes comptables et des informations à fournir

Normes nouvelles et modifiées adoptées par le Groupe

Il n'y a pas eu d'adoption initiale de normes par le Groupe pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2016 qui ont eu une incidence significative sur le Groupe.

Les IFRS, normes comptables internationales (IAS) et interprétation de l'IFRIC qui suivent ont été adoptées par le Groupe pour la première fois pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2016, et n'ont pas une incidence significative sur le Groupe :

- Modifications aux normes suivantes :
 - IAS 1, *Présentation des états financiers* — modifications dans l'Initiative concernant les informations à fournir
 - IAS 16, *Immobilisations corporelles* et IAS 41, *Agriculture* — modifications à l'égard des plantes productrices
 - IAS 16, *Immobilisations corporelles* et IAS 38, *Immobilisations incorporelles* — précision des méthodes d'amortissement acceptables
 - IAS 27, *États financiers individuels* — modifications portant sur la méthode de la mise en équivalence
 - IFRS 10 et IAS 28 — modifications à l'égard des entités d'investissement qui appliquent l'exception à la consolidation
 - IFRS 11, *Partenariats* — modifications précisant le traitement comptable approprié de l'acquisition d'une participation dans une entreprise commune
 - IFRS 14, *Comptes de report réglementaires*

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

1 Méthodes comptables (suite)

Modifications des méthodes comptables et des informations à fournir (suite)

- Améliorations annuelles aux IFRS (2012 – 2014) touchant les normes suivantes :
 - IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* — à l'égard des modalités de cession
 - IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir* — à l'égard des mandats de gestion
 - IAS 19, *Avantages du personnel* — à l'égard des taux d'actualisation
 - IAS 34, *Information financière intermédiaire* — à l'égard de la présentation de l'information

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées par le Groupe

Les normes, interprétations et modifications comptables qui suivent ont été publiées par l'IASB, mais n'ont soit pas été adoptées par l'UE ou n'étaient pas en vigueur pour l'UE pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2016 et n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe :

- IFRS 9, *Instruments financiers*
- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*
- IFRS 16, *Contrats de location*
- IFRIC, Interprétation 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*
- Modifications aux normes qui suivent :
 - IAS 7, *Initiative concernant les informations à fournir*
 - IAS 12, *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes*
 - IFRS 2, *Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions*
 - IFRS 4, *Application d'IFRS 9, Instruments financiers, et d'IFRS 4, Contrats d'assurance*
 - IAS 40, *Transferts d'immeubles de placement*
 - IFRS 10 et IAS 28, *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise*
 - IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (clarifications de la directive sur l'identification des obligations de prestations, la comptabilisation des licences de propriété intellectuelle et évaluation d'une entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire).
- Améliorations annuelles aux IFRS (2014 – 2016) touchant :
 - IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* — Suppression d'exemptions à court terme pour les premiers adoptants
 - IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* — Clarification de la portée des exigences en matière d'informations à fournir d'IFRS 12
 - IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* — Précision quant au fait que l'évaluation des entités émettrices à la juste valeur par le bien du résultat net est un choix propre à chaque participation.

Les administrateurs continuent d'évaluer l'incidence d'IFRS 9, d'IFRS 15 et d'IFRS 16, mais ne prévoient pas que les autres normes susmentionnées aient une incidence quantitative significative.

IFRS 9, *Instruments financiers* a été publiée en juillet 2014 et est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. IFRS 9 remplace les lignes directrices d'IAS 39. Elle comprend des exigences sur le classement et l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Elle comprend également un modèle de pertes de crédit attendues qui remplace le modèle actuel de dépréciation selon les pertes subies. Les administrateurs ont effectué des évaluations initiales de l'incidence d'IFRS 9 et ne prévoient pas qu'elle aura une incidence quantitative significative sur le Groupe, bien que son effet entier fera l'objet d'une évaluation plus poussée.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* a été publiée par l'IASB en mai 2014 et sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La nouvelle norme remplacera les normes comptables existantes et fournit davantage de détails sur le principe de comptabilisation des produits des activités ordinaires afin de refléter le transfert de biens et de services à des clients à une valeur que la Société prévoit être en droit de recevoir. La norme met également à jour les exigences en matière d'information à fournir sur les produits des activités ordinaires.

Le Groupe a entrepris une évaluation d'incidence, qui comprend l'exécution d'un examen systématique de tous les contrats importants existants, afin de s'assurer que l'incidence et l'effet de la nouvelle norme sont entièrement compris et que les changements aux procédures comptables actuelles sont soulignés et pris en compte avant la date de prise d'effet. Le Groupe a l'intention d'adopter IFRS 15 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 et d'appliquer la norme de manière rétrospective. Pour se conformer à la nouvelle norme, le Groupe modifiera sa méthode comptable critique ayant trait à la comptabilisation des produits des activités ordinaires et à la comptabilisation des contrats pour comptabiliser les produits des activités ordinaires selon la méthode à l'avancement des obligations de prestation des contrats plutôt que sur la base des contrats dans leur ensemble. Les administrateurs ont achevé la presque totalité de leur évaluation détaillée de l'incidence d'IFRS 15, laquelle concorde avec leur évaluation initiale voulant que la norme n'aura pas d'incidence significative sur les résultats ni sur la situation financière consolidés du Groupe.

IFRS 16, *Contrats de location* a été publiée par l'IASB en janvier 2016 et est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La nouvelle norme remplacera IAS 17, *Contrats de location* et éliminera le classement à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, et instaurera plutôt un modèle de comptabilisation unique pour le locataire. L'adoption d'IFRS 16 ne devrait pas avoir une incidence importante sur les résultats nets ni sur les actifs nets du Groupe, bien que son effet entier fera l'objet d'une évaluation plus poussée.

Le Groupe a choisi de n'adopter aucune des normes et interprétations susmentionnées avant d'être tenu de le faire.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

1 Méthodes comptables (suite)

Continuité de l'exploitation

Après réévaluation des principaux risques, les administrateurs ont jugé appropriée l'adoption de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation pour l'établissement des états financiers.

Méthode de consolidation

L'état consolidé du résultat net et le bilan consolidé de la Société présentent les comptes du Groupe et de la Société, de ses filiales et de sa participation dans les coentreprises. Les résultats des filiales acquises au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat net à compter de la date de leur acquisition. Les résultats des filiales cédées au cours de l'exercice sont compris dans l'état consolidé du résultat net jusqu'à la date de leur cession.

Filiales **CA**

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle. Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées lorsque le Groupe n'exerce plus le contrôle sur celles-ci.

Le Groupe applique la méthode de l'acquisition pour comptabiliser les regroupements d'entreprises. Les investissements dans les filiales sont présentés au coût, déduction faite des pertes de valeur. Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur des actifs, des instruments de capitaux propres émis et des passifs engagés ou repris à la date de l'échange.

Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs identifiables et éventuels repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition, sans égard à toute participation ne donnant pas le contrôle.

Les frais liés aux acquisitions sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Toute contrepartie éventuelle à transférer par le Groupe est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle réputée constituer un actif ou un passif sont comptabilisées conformément à IAS 39 par le biais du résultat net ou à titre de variation des autres éléments du résultat global.

L'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est comptabilisé à titre de goodwill. Si le coût de l'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement dans l'état du résultat net. Le goodwill est revu à la finalisation des justes valeurs et tout ajustement requis à la comptabilisation est comptabilisé dans les 12 mois de la date d'acquisition.

Les opérations et soldes intersociétés, ainsi que les profits et pertes découlant de transactions entre des sociétés du Groupe sont éliminés.

Lorsque des filiales adoptent des méthodes comptables différentes de celles du Groupe, les résultats qu'elles présentent sont retraités pour se conformer aux méthodes comptables du Groupe. Lorsque les filiales n'adoptent pas les mêmes périodes de présentation de l'information financière que celles du Groupe, les résultats et les actifs nets sont fondés sur des comptes non audités établis à la date de clôture du Groupe à des fins comptables.

Partenariats **CA**

Le Groupe applique IFRS 11 à tous les partenariats. Aux termes d'IFRS 11, un partenariat est un accord sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Le Groupe classe ses participations dans des partenariats comme des coentreprises ou des entreprises communes.

Le Groupe détient 50 % des droits de vote dans certains de ses partenariats. Toutefois, le Groupe exerce un contrôle conjoint sur ces partenariats puisqu'en vertu de leurs conventions contractuelles respectives, un consentement unanime est requis de la part de toutes les parties aux conventions en ce qui a trait à toutes les activités pertinentes.

Ces partenariats ne sont pas structurés au moyen d'entités juridiques distinctes, et les modalités des partenariats confèrent au Groupe et aux autres parties aux partenariats des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, ou d'autres faits et circonstances indiquent que c'est le cas. Par conséquent, ces partenariats sont classés à titre d'entreprises communes du Groupe.

Coentreprises

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations dans des coentreprises sont initialement comptabilisées au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée par la suite pour comptabiliser la quote-part du Groupe du résultat net après l'acquisition. Les pertes d'une coentreprise excédant la participation du Groupe dans la coentreprise sont comptabilisées uniquement dans la mesure où le Groupe a contracté une obligation légale ou implicite ou effectué des paiements au nom de la coentreprise. Les distributions reçues réduisent la valeur comptable de la participation.

Entreprises communes

Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs au partenariat ou pour lequel d'autres faits et circonstances indiquent que c'est le cas. La quote-part du Groupe des actifs, des passifs, des produits et des charges, ainsi que les flux de trésorerie sont regroupés avec des éléments correspondants dans les états financiers selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

1 Méthodes comptables (suite)

Fiducies de régimes d'avantages du personnel

Les comptes des fiducies de régimes d'avantages du personnel sont incorporés aux résultats du Groupe, puisque, bien qu'elles soient administrées par des fiduciaires indépendants et que leurs actifs soient détenus séparément de ceux du Groupe, en pratique les recommandations du Groupe sur l'utilisation des actifs au profit du personnel sont normalement suivies. Le Groupe assume les principaux risques et bénéficie des principaux avantages des actifs détenus par les fiducies de régimes d'avantages du personnel jusqu'à ce que les employés acquièrent inconditionnellement les droits sur les actions. Les actions de la Société détenues par les fiducies de régimes d'avantages du personnel sont présentées en réduction des résultats non distribués. Les autres actifs et passifs détenus par les fiducies de régimes d'avantages du personnel sont consolidés avec les actifs du Groupe.

Transactions en devises et change

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments compris dans les états financiers de chaque entité du Groupe sont évalués selon la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (la monnaie fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont présentés en livres sterling (£), soit la monnaie de présentation de la Société et du Groupe.

Transactions et soldes

Les transactions en devises sont converties en monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur aux dates des transactions ou d'évaluation lorsque les éléments sont réévalués. Les profits et pertes de change découlant du règlement de telles transactions et de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en devises au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice sont généralement comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net. Toutefois, ils sont reportés dans les capitaux propres, les variations au cours de l'exercice étant inscrites dans les autres éléments du résultat global, s'ils ont trait à des couvertures de flux de trésorerie admissibles, à des couvertures d'investissement net admissibles ou s'ils sont attribuables à des investissements nets dans des établissements à l'étranger.

Sociétés du Groupe

Les résultats et la situation financière de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'a la monnaie d'une économie hyperinflationniste) dont la monnaie fonctionnelle diffère de la monnaie de présentation du Groupe sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe, comme suit :

- les actifs et les passifs figurant dans chaque bilan sont convertis au taux de clôture à la date de ce bilan;
- les produits et les charges de chaque état du résultat net sont convertis aux taux de change moyens;
- tous les écarts de change qui en découlent sont pris en compte dans les autres éléments du résultat global.

Le goodwill et les ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de celui-ci et sont convertis au cours de clôture. Les écarts de change qui en découlent sont pris en compte dans les autres éléments du résultat global.

Information sectorielle

Les secteurs d'activités sont présentés d'une façon conforme à l'information de gestion communiquée aux principaux décideurs opérationnels. Le chef de la direction et le chef des finances du Groupe ont été désignés comme étant les principaux décideurs opérationnels, qui sont responsables de l'attribution des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs d'exploitation.

Les secteurs d'exploitation du Groupe à des fins de gestion rendent essentiellement compte de ses principaux marchés géographiques. Ces secteurs sont : Royaume-Uni et Europe, Amérique du Nord, Moyen-Orient et Afrique, Asie-Pacifique et Énergie. Ces secteurs constituent la base de la présentation de l'information sectorielle du Groupe, puisqu'ils représentent les principaux vecteurs de risque et de rendement du Groupe. Le Groupe considère le Royaume-Uni comme son pays de domiciliation.

Les transferts et transactions intersectoriels sont conclus selon des modalités commerciales normales qui seraient également offertes à des tiers non liés.

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires découlant de contrats à long terme comprennent la valeur du travail exécuté au cours de la période de calcul, conformément à la politique du Groupe pour la comptabilisation des contrats présentée ci-après. Les produits tirés des autres activités contractuelles représentent des produits tirés des honoraires à recevoir relativement aux services fournis au cours de la période.

Aux termes de certains contrats de services, le Groupe gère les dépenses des clients et est tenu d'acheter des biens et des services de sous-traitants tiers et de les refacturer au coût au client. Les montants facturés par les sous-traitants et refacturés aux clients sont exclus des produits et du coût des ventes dans les cas où le Groupe n'agit qu'à titre de mandataire. Les débiteurs, les créditeurs et la trésorerie liés à ces transactions sont présentés dans le bilan consolidé.

Bénéfice sous-jacent

Le résultat d'exploitation sous-jacent est présenté avant les éléments exceptionnels, la perte de valeur du goodwill, l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisé à l'acquisition et les paiements des acquisitions différés, et a trait aux activités poursuivies.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires et des contrats **CA**

La valeur des travaux en cours relativement aux contrats comprend les coûts engagés à l'égard des contrats majorés d'une part appropriée des charges indirectes et du bénéfice attribuable. Les honoraires facturés sur les comptes sont déduits de la valeur des travaux en cours, et le solde est présenté séparément dans les clients et autres débiteurs à titre de montants à recouvrer sur contrats, à moins que ces honoraires excèdent la valeur des travaux en cours à l'égard de tout contrat, auquel cas l'excédent est présenté séparément dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs à titre d'honoraires facturés d'avance.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

1 Méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits des activités ordinaires et des contrats **CA** (suite)

Le Groupe conclut un certain nombre de types de contrats avec des clients, les plus fréquents étant des contrats à prix forfaitaire fixe et des contrats fondés sur le temps et le matériel en fonction de tarifs horaires. Certains des contrats à prix forfaitaire fixe peuvent être liés au coût en capital des travaux ou à un mécanisme de partage des profits ou des pertes.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, à l'égard de la majorité des contrats du Groupe, selon la méthode à l'avancement, lorsque l'issue d'un contrat ou d'un projet peut être raisonnablement prévue. En vertu de la méthode à l'avancement, le pourcentage du total des produits prévus à tout moment est calculé en fonction de la proportion du total des coûts engagés à ce moment en pourcentage du total des coûts prévus ou, dans certains cas, en fonction de l'avancement estimatif physique en pourcentage du total des travaux à exécuter en vertu du contrat. Dans certains cas, une provision pour marge est alors constituée, selon le degré d'avancement de chaque projet et le profil de risque du projet. En outre, une provision est constituée pour la totalité des pertes estimatives et, lorsque l'issue d'un contrat ne peut être raisonnablement prévue, un bénéfice est comptabilisé au moment de l'achèvement.

La méthode de comptabilisation des contrats du Groupe est essentielle pour l'établissement de la façon dont le Groupe évalue les travaux qu'il a exécutés à chaque exercice.

Cette méthode exige que des prévisions soient faites à l'égard des issues prévues des projets. Ces prévisions nécessitent des évaluations et l'exercice d'un certain jugement à l'égard des changements touchant, par exemple, l'étendue des travaux, la variation des coûts et les coûts à l'achèvement. Alors que les hypothèses posées sont fondées sur un jugement professionnel, des événements postérieurs peuvent signifier que les estimations calculées pourraient se révéler inexactes, ce qui pourrait avoir une incidence conséquente sur les résultats présentés.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsqu'un débiteur a subi une perte de valeur, le Groupe en réduit la valeur comptable au montant recouvrable, lequel correspond aux flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés à l'aide du taux d'intérêt effectif initial de l'instrument, et poursuit la désactualisation à titre de produits d'intérêts. Les produits d'intérêts sur les prêts douteux sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif initial.

Produits de dividendes

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit d'en recevoir le paiement est établi.

Coûts précontractuels

Le Groupe comptabilise tous les coûts précontractuels conformément à IAS 11, *Contrats de construction*. Les coûts engagés avant qu'il ne devienne probable qu'un contrat sera obtenu sont comptabilisés en charges. Les coûts directement attribuables engagés après ce moment sont comptabilisés au bilan et comptabilisés en charges à l'état du résultat net sur la durée du contrat ou, dans le cas des concessions PPP/PFI, sur la même période que celle pendant laquelle la participation du Groupe dans toute entité ad hoc entraîne la comptabilisation de montants inscrits à l'actif équivalents à l'état du résultat net.

Les frais de recouvrement de soumissions sont reportés et portés au crédit de l'état du résultat net sur la durée du contrat ou, dans le cas des concessions PPP/PFI, sur la même période que celle pendant laquelle la participation du Groupe dans toute entité ad hoc entraîne la comptabilisation de montants inscrits à l'actif équivalents à l'état du résultat net. Lorsque la participation du Groupe dans toute entité ad hoc diminue, les frais de recouvrement de soumissions reportés sont portés à l'état du résultat net proportionnellement à la réduction de la participation du Groupe.

Éléments exceptionnels

Les éléments exceptionnels sont présentés séparément dans les états financiers lorsque la direction est d'avis qu'il est nécessaire de le faire afin de permettre une meilleure compréhension de la performance financière du Groupe. Ils sont constitués d'éléments des produits ou des charges qui ont été présentés distinctement en raison du caractère important de leur nature ou de leur montant.

Régimes de retraite **CA**

Le Groupe gère divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, y compris des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes dans une entité distincte. Le Groupe n'a pas d'obligations juridique ou implicite à l'égard du versement de cotisations additionnelles si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les employés les prestations découlant de leur service au cours des périodes considérées et antérieures.

Un régime à prestations définies est un régime qui précise habituellement le montant des prestations de retraite qu'un employé recevra à la retraite, qui dépendent habituellement d'un ou de plusieurs facteurs comme l'âge, le nombre d'années de service et la rémunération.

En ce qui a trait au régime à prestations définies, le coût des prestations versées à un participant est établi selon la méthode des unités de crédit projetées et des évaluations actuarielles sont effectuées à la fin de chaque exercice. Les réévaluations, y compris les profits et les pertes actuariels, l'incidence des changements au plafond des actifs (selon le cas) et le rendement des actifs du régime (excluant les intérêts), sont immédiatement prises en compte dans le bilan consolidé, une charge ou un crédit étant porté aux autres éléments du résultat global de la période pendant laquelle les changements surviennent. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont immédiatement prises en compte dans les résultats non distribués et ne seront pas reclassées en résultat net. Le coût des services passés est comptabilisé dans le résultat net de la période où une modification est apportée à un régime. Les intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation au début de la période au passif ou à l'actif net au titre des prestations définies. Les coûts des prestations des régimes à prestations définies sont classés comme suit :

- Coût des services (y compris le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés ainsi que les profits et les pertes découlant de réductions et de règlements)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

1 Méthodes comptables (suite)

Régimes de retraite CA (suite)

- Charges administratives
- Charge ou produit d'intérêts net
- Réévaluation.

Le passif net au titre des prestations de retraite comptabilisé au bilan consolidé représente le déficit réel des régimes à prestations définies du Groupe.

En ce qui a trait aux régimes à cotisations définies, les cotisations du Groupe sont comptabilisées comme charges au titre des avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à titre d'actif dans la mesure où un remboursement au comptant ou une réduction des paiements futurs sont disponibles.

La comptabilisation des régimes de retraite nécessite l'exercice du jugement à l'égard de certains événements ultérieurs incertains comme l'inflation, le niveau des salaires au moment du départ à la retraite, la longévité, les taux de rendement des actifs des régimes et les taux d'actualisation. Les hypothèses posées à l'égard des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont établies après consultation d'acteurs qualifiés indépendants. La direction est d'avis que les hypothèses sont appropriées. Toutefois, un changement dans les hypothèses utilisées pourrait avoir une incidence sur les résultats et l'actif net du Groupe. Tout écart entre les hypothèses et les issues réelles aura une incidence sur les résultats des exercices futurs. Une estimation de la sensibilité aux modifications des principales hypothèses est présentée à la note 30 afférente aux états financiers.

Paielements fondés sur des actions

Le Groupe gère un certain nombre de régimes de rémunération fondée sur des actions réglés en trésorerie ou en instruments de capitaux propres dans le cadre desquels l'entité obtient des services de membres du personnel en contrepartie d'instruments de capitaux propres (options) ou de trésorerie (attributions fictives) du Groupe.

Conformément à IFRS 2, *Paielement fondé sur des actions*, le coût des paiements fondés sur des actions attribués est porté à l'état du résultat net sur la période de rendement et d'acquisition des droits des instruments. Le coût est fondé sur la juste valeur des attributions à la date d'attribution et ajusté selon le nombre d'attributions dont les droits devraient être acquis. Dans le cas des attributions réglées en titres de capitaux propres, les crédits associés aux montants portés à l'état du résultat net sont compris dans les résultats non distribués ou les pertes cumulées jusqu'à l'exercice des attributions. Dans le cas des attributions réglées en trésorerie, les crédits liés aux montants inscrits à l'état du résultat net sont détenus à titre de passif au bilan en attente du transfert des attributions, lors duquel un montant en trésorerie (fondé sur le cours de l'action de la Société à la date d'acquisition des droits) est versé aux membres du personnel. Dans les cas où les attributions sont réglées par l'émission d'actions, tout produit reçu à l'égard d'options sur actions est crédité au capital-actions et à la prime d'émission. Dans les cas où les attributions sont réglées en actions par les fiducies de régimes d'avantages du personnel, tout produit est crédité aux résultats non distribués ou aux pertes cumulées.

Les attributions d'actions sont octroyées par la Société aux employés de ses filiales. La Société inscrit dans le coût des participations dans des filiales un montant équivalant à l'élément réglé en capitaux propres de la charge annuelle au titre d'IFRS 2, en inscrivant un crédit équivalent aux provisions.

Impôt sur le résultat CA

L'impôt sur le résultat exigible et différé est comptabilisé à l'état du résultat net pour la période, sauf dans les cas où l'imposition découle d'une transaction ou d'un événement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres. L'impôt sur le résultat découlant de transactions ou d'événements inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres est inscrit en charges ou crédité aux autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, respectivement.

Le Groupe est assujéti à l'impôt dans un certain nombre de territoires et l'exercice du jugement est nécessaire pour l'établissement de la provision globale au titre de l'impôt sur le résultat du Groupe. Le Groupe constitue des provisions pour des passifs éventuels liés à certaines positions fiscales incertaines pour lesquelles de l'impôt additionnel pourrait devenir exigible au cours de périodes ultérieures, et ces provisions sont fondées sur l'évaluation par la direction des expositions.

La charge d'impôt exigible est calculée selon les lois de l'impôt adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture dans les pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités et dégagent des résultats imposables.

L'impôt sur le résultat différé est comptabilisé en totalité au moyen de la méthode du report variable à l'égard des différences temporaires entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et, qu'au moment de la transaction, cette transaction n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale. L'impôt différé est calculé au moyen des taux d'impôt et des lois de l'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue pour la période au cours de laquelle l'actif d'impôt sera réalisé ou le passif d'impôt sera réglé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes d'impôt sur la base de leur montant net.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

1 Méthodes comptables (suite)

Impôt sur le résultat CA (suite)

Aucun impôt différé n'est comptabilisé sur les résultats non distribués des filiales, succursales ou coentreprises à l'étranger, sauf dans les cas où l'on sait que les résultats seront distribués.

Un actif d'impôt différé de 7,4 M€ (3,2 M€ en 2016) n'a pas été comptabilisé en raison de l'incertitude liée au moment auquel il sera utilisé.

Recherche et développement (R et D) CA

Toutes les dépenses de recherche et de développement sont radiées à l'état consolidé du résultat net lorsqu'elles sont engagées. Au Royaume-Uni, le Groupe a adopté le programme de crédit à la recherche et au développement avec prise d'effet le 1^{er} avril 2013. Ces crédits ont des caractéristiques davantage comparables à des subventions gouvernementales qu'à des éléments d'impôt sur le résultat et, par conséquent, ils sont portés en réduction des dépenses pertinentes à l'état du résultat net plutôt qu'en réduction de la charge d'impôt.

Les crédits sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable qu'ils seront obtenus, en dépit du fait que le processus de demande de crédit ne prenne place qu'un certain temps après que les charges initiales aient été engagées.

Immobilisations incorporelles

Goodwill CA

Le goodwill découle de l'acquisition de filiales et représente l'excédent de la juste valeur de la contrepartie donnée pour une entreprise sur la participation du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels des entreprises acquises.

Le goodwill est présenté au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou au Groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auquel un goodwill est attribué représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne au sein de l'entité.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une possible perte de valeur. La valeur comptable du goodwill est comparée à la valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur est comptabilisée immédiatement en charges et n'est pas reprise par la suite. Les profits et pertes à la sortie d'une entité comprennent la valeur comptable du goodwill se rapportant à l'entité vendue.

Relations clients acquises CA

Les relations clients acquises sont constituées d'immobilisations incorporelles découlant du regroupement d'entreprises récemment acquises qui peuvent être séparées du goodwill, conformément à IFRS 3, *Regroupement d'entreprises* et à IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, et qui ne correspondent pas aux autres catégories d'immobilisations incorporelles du Groupe. Ces relations comprennent essentiellement des relations clients existantes qui pourraient donner lieu à des commandes futures (relations clients) et des relations du carnet de commandes existant (commandes en attente).

Les relations clients acquises sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition et ont une durée de vie utile déterminée.

L'amortissement des relations clients est calculé selon le mode linéaire pour répartir le coût des relations clients sur leur durée de vie utile estimative se situant entre 1 an et 20 ans. Les relations clients acquises sont présentées au coût moins l'amortissement cumulé et la perte de valeur.

Les commandes en attente sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition et amorties sur leur durée de vie utile estimative d'au plus trois ans. Les commandes en attente sont présentées au coût moins l'amortissement cumulé et la perte de valeur.

Licences d'utilisation de logiciels

Les licences d'utilisation de logiciels acquises sont inscrites à l'actif selon les coûts engagés pour acquérir et mettre en fonction un logiciel donné. Ces coûts sont amortis selon le mode linéaire pour répartir le coût des licences d'utilisation de logiciels sur leur durée de vie utile se situant entre 2 ans et 5 ans. Les licences d'utilisation de logiciels sont présentées au coût moins l'amortissement cumulé.

Systèmes informatiques d'entreprise

Conformément à IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, les systèmes informatiques du Groupe sont traités comme des immobilisations incorporelles. Les coûts inclus sont les coûts directement attribuables à la conception, à la construction et à l'essai de nouveaux systèmes (y compris les améliorations majeures et les coûts émanant de l'interne) du point de départ à l'achèvement satisfaisant, soit le moment auquel les avantages économiques futurs probables découlant de l'investissement peuvent être évalués avec un niveau de certitude raisonnable au moment où les coûts sont engagés. Les travaux de maintenance et les modifications mineures sont passés en charges dans l'état du résultat net à mesure qu'ils sont exécutés. Les systèmes informatiques d'entreprise comptabilisés comme des actifs sont amortis selon le mode linéaire pour répartir le coût des systèmes informatiques d'entreprise sur leur durée de vie utile estimative de six ans. Les systèmes informatiques d'entreprise sont présentés au coût moins l'amortissement cumulé.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

1 Méthodes comptables (suite)

Immobilisations incorporelles **CA** (suite)

Noms commerciaux et marques de commerce **CA**

Les noms commerciaux et les marques de commerce découlent du regroupement des entreprises récemment acquises et sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Dans les cas où les noms commerciaux sont réputés avoir une durée d'utilité déterminée, l'amortissement est calculé selon le mode linéaire pour répartir le coût des noms commerciaux et des marques de commerce sur la durée de vie estimative se situant entre 3 et 13 ans. Dans les cas où les marques de commerce sont réputées avoir une durée de vie indéterminée, elles ne sont pas assujetties à l'amortissement; elles sont plutôt soumises à un test de dépréciation une fois l'an ou lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, comme indiqué dans la rubrique portant sur la dépréciation d'actifs non financiers figurant ci-après. Les noms commerciaux et les marques de commerce sont présentés au coût moins l'amortissement cumulé et la perte de valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût comprend le prix d'acquisition après les escomptes et les rabais majoré de tous les coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement de l'actif pour l'utilisation prévue.

Les coûts ultérieurs sont intégrés à la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme actif distinct, selon le cas, seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle iront au Groupe et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable des pièces remplacées est décomptabilisée. Les autres frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges à l'état consolidé du résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement des autres actifs est calculé selon le mode linéaire afin de ramener le coût de chaque actif à sa valeur résiduelle sur la durée d'utilité estimative de l'actif, comme suit :

Bâtiments en tenure franche	– de 10 à 50 ans
Propriété en tenure à bail à court terme	– sur la durée du contrat de location
Installations de production et véhicules	– de 3 à 12 ans

Les durées d'utilité des actifs sont passées en revue et ajustées au besoin à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement ramenée à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimative de l'actif.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit tiré de la sortie à la valeur comptable et il est comptabilisé au titre des charges administratives à l'état consolidé du résultat net.

Transactions de cession-bail

Une transaction de cession-bail survient lorsque le Groupe vend un actif et acquiert de nouveau le droit de l'utiliser en concluant un contrat de location avec l'acheteur. Le traitement comptable d'une transaction de cession-bail dépend de la substance de la transaction, et si la vente a été faite à la juste valeur de l'actif ou non, ainsi que de la relation du vendeur avec l'acheteur. Pour les transactions de cession-bail simple, les actifs sont vendus à la juste valeur et ainsi, le profit ou la perte sur la vente est comptabilisé immédiatement à l'état consolidé du résultat net du Groupe. Les paiements sur les contrats de location simple sont comptabilisés conformément à la méthode comptable adoptée pour les contrats de location, présentée ci-après.

Perte de valeur d'actifs non financiers

Les actifs qui ont une durée d'utilité indéterminée, comme le goodwill, ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs assujettis à l'amortissement sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée et correspond à l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Dans le but d'évaluer les pertes de valeur, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas auquel ils peuvent générer des entrées de trésorerie essentiellement indépendantes (UGT). Les pertes de valeur antérieures des actifs non financiers (autres que le goodwill) sont revues aux fins d'une reprise éventuelle à chaque date de clôture.

Actifs financiers

Classement

Le Groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : à la juste valeur par le biais du résultat net, prêts et créances et disponibles à la vente. Le classement dépend du but dans lequel les actifs financiers ont été acquis. La direction détermine le classement de ses actifs financiers à la comptabilisation initiale.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis avant tout aux fins de vente à court terme. Les instruments dérivés sont également classés comme détenus à des fins de transaction à moins d'être désignés à titre de couvertures. Les actifs de cette catégorie sont classés dans les actifs courants s'il est prévu qu'ils seront réglés dans les 12 mois, à défaut de quoi ils sont classés dans les actifs non courants.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

1 Méthodes comptables (suite)

Actifs financiers (suite)

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur leurs cours à la date de clôture. Un marché est réputé actif si les cours sont facilement et régulièrement disponibles par l'entremise d'une bourse, d'un courtier, d'un contrepartiste, d'un Groupe sectoriel, d'un service d'établissement des cours ou d'un organisme de réglementation et si ces cours représentent des transactions réelles et régulières exécutées sur le marché sans lien de dépendance. Le prix coté sur un marché utilisé pour les actifs financiers détenus par le Groupe correspond au cours moyen. Ces instruments sont classés dans le niveau 1. Il y a lieu de se reporter à la note 20.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Ces techniques d'évaluation maximisent l'utilisation de données observables du marché lorsqu'elles sont disponibles et se fient aussi peu que possible à des estimations propres à l'entité. Si toutes les données importantes nécessaires pour établir la juste valeur d'un instrument sont observables, l'instrument est classé dans le niveau 2. Il y a lieu de se reporter à la note 20.

Les instruments financiers de niveau 3 sont des instruments dont la juste valeur de l'actif ou du passif n'est pas fondée sur des données observables du marché (soit des données non observables). Il y a lieu de se reporter à la note 20.

Prêts et créances

Les prêts et créances constituent des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, sauf s'ils viennent à échéance plus de 12 mois après la date de clôture, auquel cas ils sont classés à titre d'actifs non courants. Les prêts et créances du Groupe comprennent ses créances clients et autres débiteurs, sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et les autres créances au bilan. Les autres créances comprennent notamment les prêts et effets à recevoir.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories. Ils sont inclus dans les actifs financiers non courants à moins que les investissements arrivent à échéance ou que la direction compte s'en défaire dans un délai de 12 mois suivant la clôture de la période de présentation.

Comptabilisation et évaluation

Les achats et ventes réguliers d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle le Groupe s'est engagé à acheter ou à vendre l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, les investissements sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction pour tous les actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Initialement, les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et les coûts de transaction sont comptabilisés à l'état du résultat net. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'investissement sont arrivés à échéance ou ont été transférés et que le Groupe a ultérieurement transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Ultérieurement, les actifs financiers disponibles à la vente et les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur.

Les créances clients sont comptabilisées selon le montant initial de la facture, après déduction de toute provision pour perte de valeur qui, en raison de leur nature à court terme, avoisine leur juste valeur. Les autres débiteurs comprennent les prêts et billets liés à des prêts à recevoir, qui sont comptabilisés au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, après déduction de toute provision pour perte de valeur. Cette évaluation avoisine leur juste valeur.

Les profits et pertes résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les variations de la juste valeur des actifs monétaires et non monétaires disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Lorsque des titres classés comme disponibles à la vente sont vendus ou subissent une perte de valeur, les ajustements cumulés de la juste valeur inscrits dans les capitaux propres sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

Les produits d'intérêts provenant des actifs disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisés dans les produits financiers à l'état du résultat net.

Compensation d'instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté au bilan lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Dépréciation d'actifs financiers

Actifs comptabilisés au coût amorti

À chaque date de clôture, le Groupe évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un Groupe d'actifs financiers. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié et des pertes de valeur sont subies seulement s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes ») et que cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ou ont) une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimé de façon fiable.

Les éléments probants attestant de la dépréciation peuvent comprendre des indications que le débiteur, ou un groupe de débiteurs, sont en proie à des difficultés financières, présentent un défaut de paiement, ou sont susceptibles de faire l'objet d'une faillite ou d'une restructuration financière, ainsi que des données observables indiquant une baisse mesurable des futurs flux de trésorerie estimatifs, comme une variation des arrérages corrélée avec les défauts de paiement.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

1 Méthodes comptables (suite)

Actifs financiers (suite)

Toute perte de valeur est imputée à l'état consolidé du résultat net. Les tests de dépréciation auxquels sont soumis les créances clients sont décrits ci-après dans le paragraphe portant sur la méthode comptable adoptée pour les créances clients. Pour les autres débiteurs comptabilisés au coût amorti, la perte de valeur est calculée comme la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. La valeur comptable de l'actif est diminuée et le montant de la perte est comptabilisé à l'état consolidé du résultat net.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation (par exemple à une amélioration de la notation de crédit du débiteur), la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise à l'état consolidé du résultat net.

Actifs classés comme disponibles à la vente

À chaque date de clôture, le Groupe évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Pour ce faire, le Groupe utilise les critères susmentionnés. S'il existe une telle indication de dépréciation, la perte cumulée (qui correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur sur cet actif financier préalablement comptabilisée en résultat net) est sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat net. Si la juste valeur d'un instrument d'emprunt classé comme disponible à la vente augmente au cours d'une période ultérieure, et si cette augmentation peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat net de la perte de valeur, la perte de valeur est reprise à l'état consolidé du résultat net.

Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients sont des montants dus par les clients pour la prestation de services dans le cours normal des activités. Les montants recouvrables sur des contrats, les montants dus par des filiales et des coentreprises, les charges financières différées, les paiements anticipés et les produits à recevoir et autres débiteurs sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Si le recouvrement est attendu dans un délai de un an ou moins (ou au cours du cycle opérationnel normal s'il est plus long), ces actifs sont classés dans les actifs courants. Si tel n'est pas le cas, ils sont classés dans les actifs non courants.

Les créances clients sont comptabilisées à la juste valeur. Une provision pour dépréciation des créances clients est établie lorsqu'il existe une indication objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer la totalité des sommes qui lui sont dues selon les modalités initiales des débiteurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'entendent des fonds en caisse, des dépôts à vue et des autres placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat de dérivé est conclu et, ultérieurement, sont réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte varie selon que le dérivé est désigné ou non comme un instrument de couverture et, le cas échéant, selon la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne certains instruments dérivés à titre de couvertures d'un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue et hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ou à titre de couvertures d'un investissement net dans un établissement à l'étranger (couverture d'investissement net).

Au commencement de la couverture, le Groupe documente la relation entre les éléments couverts et les instruments de couverture, ainsi que son objectif en matière de gestion des risques et sa stratégie à l'égard de diverses opérations de couverture. Le Groupe documente également son évaluation, aussi bien au commencement de la couverture que de façon continue par la suite, de la question à savoir si les dérivés utilisés dans le cadre des opérations de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de la juste valeur des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les justes valeurs des divers instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont présentées à la note 22. La juste valeur intégrale d'un dérivé de couverture est classée à titre d'actif ou de passif non courant lorsque le terme à l'échéance de l'élément couvert se situe dans plus de 12 mois, et à titre d'actif ou de passif courant lorsque le terme à l'échéance se situe dans moins de 12 mois.

Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés désignés et admissibles comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte lié à la tranche inefficace est comptabilisé immédiatement à l'état consolidé du résultat net.

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont reclassés en résultat net dans les périodes où l'élément couvert influe sur le résultat net (par exemple, lorsque les flux de trésorerie prévus couverts se réalisent).

Lorsqu'un instrument de couverture arrive à échéance ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères d'application de la comptabilité de couverture, tout profit ou toute perte cumulé comptabilisé en capitaux propres est maintenu dans les capitaux propres et est comptabilisé lorsque les flux de trésorerie prévus sont ultimement comptabilisés à l'état consolidé du résultat net. Lorsqu'il est prévu que des flux de trésorerie attendus ne se réalisent pas, le profit ou la perte cumulé comptabilisé en capitaux propres est immédiatement viré à l'état consolidé du résultat net.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

1 Méthodes comptables (suite)

Couverture d'investissement net

Les couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger sont prises en compte d'une façon similaire aux couvertures de flux de trésorerie. Le profit ou la perte sur l'instrument de couverture lié à la partie efficace de la couverture est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, et la partie inefficace est comptabilisée immédiatement à l'état consolidé du résultat net.

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont reclassés en résultat net dans les périodes où l'établissement à l'étranger est cédé en partie ou vendu.

Obligations aux termes de contrats de location

Contrats de location-financement

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés au preneur sont classés comme des contrats de location-financement. Les actifs détenus aux termes de contrats de location-financement sont inscrits à l'actif dans les immobilisations corporelles au début du contrat de location et sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité. Un passif est comptabilisé pour la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location dans les passifs courants ou non courants selon le cas. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre le capital et la charge d'intérêts de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant.

Contrats de location simple

Lorsque le Groupe agit à titre de preneur dans le cadre d'un contrat de location simple, les paiements au titre du contrat de location sont passés en charges à titre de dépenses à l'état consolidé du résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Les incitatifs à la location obtenus sont également comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Lorsque le Groupe agit à titre de bailleur dans le cadre d'un contrat de location simple, le produit de la location tiré des contrats de location simple est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Les incitatifs à la location offerts sont également comptabilisés sur la durée du contrat de location selon le mode linéaire.

Comptes fournisseurs

Les comptes fournisseurs sont des passifs à payer au titre de biens ou de services qui ont été acquis de fournisseurs dans le cours normal des activités. Les créiteurs sont classés dans les passifs courants si le paiement est exigible au plus tard dans un an (ou au cours d'un cycle d'exploitation normal si un tel cycle est plus long). Si tel n'est pas le cas, ils sont présentés dans les passifs non courants.

Les comptes fournisseurs sont comptabilisés à la juste valeur.

Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction engagés. Ils sont par la suite présentés au coût amorti; toute différence entre le produit (diminué des coûts de transaction) et la valeur de rachat est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais engagés à l'établissement des facilités de crédit sont comptabilisés à titre de coûts de transaction liés à l'emprunt dans la mesure où il est probable qu'une partie ou la totalité de la facilité soit prélevée. Le cas échéant, les frais sont différés jusqu'à l'occurrence du prélèvement. Dans la mesure où il n'existe aucun élément probant attestant de la probabilité du prélèvement d'une partie ou de la totalité de la facilité, les frais sont inscrits à l'actif à titre de paiement anticipé pour des services d'apport de liquidités et amortis sur la durée de la facilité à laquelle ils ont trait.

Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ordinaires ou options sont présentés dans les capitaux propres, après impôt, en réduction du produit.

Provisions pour autres passifs et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle légale ou implicite en raison d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant peut faire l'objet d'une estimation fiable.

Des provisions pour propriétés inoccupées sont comptabilisées lorsque le Groupe s'est engagé à prendre des mesures qui entraîneront l'inoccupation d'une propriété. La provision est calculée selon les flux de trésorerie actualisés projetés à la fin du contrat de location, compte tenu des hypothèses liées aux périodes d'inoccupation et de location gratuite. Le taux avant impôt utilisé tient compte des évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres au passif. L'augmentation de la provision en raison de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

Distributions de dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées dans les états financiers de la Société dans la période au cours de laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société. Les dividendes intermédiaires sont comptabilisés au moment de leur versement.

Cession des groupes destinés à être cédés

Les groupes destinés à être cédés sont classés comme des actifs détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable doit être recouvrée essentiellement dans le cadre d'une opération de vente et qu'une vente est considérée hautement probable. Ils sont présentés au montant le moins élevé de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

2 Politique et objectifs en matière de trésorerie

La fonction de trésorerie du Groupe gère et fait le suivi des besoins en investissements et en financement externe et des risques financiers liés à l'atteinte de ses objectifs d'entreprise. Le conseil passe en revue et autorise les procédures, les exigences et les niveaux d'autorité à l'égard des activités de trésorerie. Le conseil délègue la responsabilité de l'examen détaillé des politiques au comité d'audit.

Les instruments financiers du Groupe, mis à part les dérivés, comprennent les emprunts, la trésorerie et les ressources liquides, ainsi que divers éléments comme les créances clients et les comptes fournisseurs, qui découlent directement de ses activités. Le principal objectif de ces instruments financiers est de financer les activités du Groupe. Le Groupe conclut également des opérations sur dérivés, principalement des contrats de change à terme, pour gérer le risque de change à l'égard des opérations commerciales importantes conclues dans des devises autres que la monnaie fonctionnelle locale.

Les principaux risques découlant des instruments financiers du Groupe sont le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. Les expositions du Groupe à chacun de ces principaux risques, et leur gestion, ainsi que les sensibilités et les concentrations des risques, sont décrites plus en détail à la note 20 afférente aux états financiers.

Le Groupe finance ses activités continues au moyen de la trésorerie provenant de ses activités et, lorsque cela est nécessaire, d'emprunts et de contrats de location-financement. Les facilités de crédit du Groupe sont décrites à la note 27 afférente aux états financiers. L'utilisation des facilités du Groupe découle d'acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent et de l'exercice considéré, et de la croissance interne continue. Au 31 mars 2017, le Groupe disposait de facilités de crédit consenties disponibles totalisant de 96,7 M€ (71,9 M€ en 2016).

Il n'y a pas eu de modification importante aux procédures, exigences et niveaux d'autorité du Groupe en matière de trésorerie au cours de l'exercice.

3 Information sectorielle

Le chef de la direction et le chef des finances du Groupe ont été désignés comme étant les principaux décideurs opérationnels du Groupe. Le chef de la direction et le chef des finances du Groupe examinent l'information financière interne du Groupe pour évaluer la performance et répartir les ressources. La direction a établi les secteurs d'exploitation en fonction de ces rapports.

Les secteurs d'exploitation du Groupe aux fins de gestion rendent essentiellement compte de ses marchés géographiques. Les secteurs sont Royaume-Uni et Europe, Amérique du Nord, Moyen-Orient et Afrique, Asie-Pacifique et Énergie. De plus amples renseignements sur les activités et le contexte économique de chacun de ces secteurs sont présentés dans les rubriques intitulées Nos secteurs et Performance sectorielle.

Le chef de la direction et le chef des finances du Groupe évaluent la performance des secteurs d'exploitation en fonction du résultat d'exploitation sous-jacent avant intérêts et impôt. L'information fournie au chef de la direction et au chef des finances du Groupe est mesurée de manière cohérente avec celle des états financiers.

a) Secteurs d'exploitation du Groupe

Produits des activités ordinaires et résultats

	Produits externes (M€)	Opérations intersectorielles (M€)	Produits des activités ordinaires (M€)	Bénéfice (perte) d'exploitation (M€)	Marge d'exploitation (en %)	Quote-part du bénéfice (de la perte) après impôt tiré des coentreprises (M€)
2017						
Royaume-Uni et Europe	898,7	12,4	911,1	90,4	9,9	(0,1)
Amérique du Nord	478,7	1,8	480,5	33,5	7,0	–
Moyen-Orient et Afrique	240,6	(8,4)	232,2	21,8	9,4	–
Asie-Pacifique	115,7	2,5	118,2	9,3	7,9	–
Énergie	333,4	(6,4)	327,0	30,3	9,3	4,9
Total pour les secteurs	2 067,1	1,9	2 069,0	185,3	9,0	4,8
Éléments du Groupe :						
Coentreprises	–	–	–	(8,2)		–
Participation dans Acuity	14,4	(1,9)	12,5	(5,6)		–
Éléments centraux non répartis	–	–	–	(17,4)		–
Total pour le Groupe	2 081,5	–	2 081,5	154,1	7,4	4,8

	Produits externes (M€)	Opérations intersectorielles (M€)	Produits des activités ordinaires (M€)	Bénéfice (perte) d'exploitation (M€)	Marge d'exploitation (en %)	Quote-part du bénéfice après impôt tiré des coentreprises (M€)
2016						
Royaume-Uni et Europe	906,9	36,7	943,6	73,8	7,8	0,3
Amérique du Nord	362,0	0,6	362,6	20,4	5,6	–
Moyen-Orient	285,0	(36,7)	248,3	29,5	11,9	–
Asie-Pacifique	94,6	11,5	106,1	8,5	8,0	–
Énergie	213,4	(12,1)	201,3	16,7	8,3	0,4
Total pour les secteurs	1 861,9	–	1 861,9	148,9	8,0	0,7
Éléments du Groupe :						
Coentreprises	–	–	–	(0,7)		–
Éléments centraux non répartis	–	–	–	(4,8)		–
Total pour le Groupe	1 861,9	–	1 861,9	143,4	7,7	0,7

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

3 Information sectorielle (suite)

Acuity, nouvelle entreprise de services-conseils, a été lancée au cours de l'exercice. Elle n'a pas été présentée à titre de secteur distinct afin de maintenir la clarté des secteurs existants en attendant que ses résultats soient plus significatifs pour le Groupe.

Les éléments centraux non répartis pour l'exercice clos le 31 mars 2017 comprennent : un montant de 29,2 M€ d'amortissement des immobilisations incorporelles lié aux acquisitions de PBSJ Corporation («PBSJ»), de Confluence Project Management Pte. Ltd («Confluence»), de Nuclear Safety Associates, Inc. («NSA»), de Houston Offshore Engineering, LLC («HOE»), de Terramar AS («Terramar»), du secteurs projets, produits et technologie («PPT») d'EnergySolutions et de Howard Humphreys (East Africa) Limited («Howard Humphreys») (se reporter à la note 16); un montant de 23,3 M€ au titre de la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles d'HOE (se reporter aux notes 15 et 16); un montant de 2,9 M€ au titre de la perte de valeur du goodwill pour les activités aérospatiales européennes (se reporter à la note 15); un montant de 5,1 M€ au titre des coûts externes liés à l'acquisition de PPT (se reporter à la note 11); un montant de 3,7 M€ au titre du paiement différé découlant de l'acquisition d'HOE; des frais externes de 0,4 M€ liés à l'offre recommandée par SNC-Lavalin pour la Société (se reporter à la note 11); un profit additionnel de 1,6 M€ sur la cession d'une partie d'une propriété en tenure franche du Groupe à Woodcote Grove (se reporter à la note 11) et un montant de 45,6 M€ au titre d'un profit sur la cession de la participation minoritaire de PFI dans l'autoroute M25 au Royaume-Uni (se reporter à la note 11).

Les éléments centraux non répartis présentés pour l'exercice clos le 31 mars 2016 comprennent : un montant de 6,3 M€ au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles lié aux acquisitions de PBSJ, de Confluence, NSA, d'HOE et de Terramar; un montant de 3,3 M€ de frais externes liés à l'acquisition de PPT; une tranche de 3,2 M€ du paiement différé sur l'acquisition d'HOE; un montant de 1,5 M€ au titre d'un profit à la réduction des régimes de retraite et un montant de 6,5 M€ au titre d'un profit sur la cession d'une partie de la propriété en tenure franche du Groupe à Woodcote Grove.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du résultat d'exploitation par secteur au bénéfice avant impôt :

	2017 (M€)	2016 (M€)
Résultat d'exploitation	154,1	143,4
Profit net (perte nette) sur la cession d'entreprises	0,5	(3,1)
Résultat tiré d'autres placements	0,6	1,1
Quote-part du bénéfice après impôt tiré des coentreprises	4,8	0,7
Bénéfice avant intérêts et impôt	160,0	142,1
Produits financiers	4,3	4,0
Charges financières	(16,6)	(15,0)
Charges financières nettes	(12,3)	(11,0)
Bénéfice avant impôt	147,7	131,1

Bilan

	Total des actifs du secteur (M€)	Total des passifs du secteur (M€)	Actifs (passifs) nets (M€)	Participations dans des coentreprises (M€)	Dépenses d'investissement (M€)	Amortissements et perte de valeur (M€)
2017						
Royaume-Uni et Europe	480,5	(244,8)	235,7	4,0	7,0	10,4
Amérique du Nord	360,8	(78,0)	282,8	–	6,9	5,0
Moyen-Orient et Afrique	169,2	(77,1)	92,1	–	13,8	3,3
Asie-Pacifique	81,4	(54,5)	26,9	–	2,4	2,9
Énergie	432,7	(92,7)	340,0	8,9	251,5	1,6
Total pour les secteurs	1 524,6	(547,1)	977,5	12,9	281,6	23,2
Éléments du Groupe :						
Éléments centraux non répartis	48,2	(607,2)	(559,0)	–	0,3	55,4
Total pour le Groupe	1 572,8	(1 154,3)	418,5	12,9	281,9	78,6

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

3 Information sectorielle (suite)

Bilan (suite)

	Total des actifs du secteur (M£)	Total des passifs du secteur (M£)	Actifs (passifs) nets (M£)	Participations dans des coentreprises (M£)	Dépenses d'investissement (M£)	Amortissements et perte de valeur (M£)
2016						
Royaume-Uni et Europe	584,2	(264,7)	319,5	4,0	8,6	13,0
Amérique du Nord	449,8	(57,7)	392,1	—	4,8	4,3
Moyen-Orient	144,7	(87,1)	57,6	—	3,4	2,6
Asie-Pacifique	68,0	(47,2)	20,8	—	1,4	2,7
Énergie	112,2	(26,0)	86,2	0,3	1,7	1,2
Total pour les secteurs	1 358,9	(482,7)	876,2	4,3	19,9	23,8
Éléments du Groupe :						
Éléments centraux non répartis	28,4	(615,3)	(586,9)	—	—	6,3
Total pour le Groupe	1 387,3	(1 098,0)	289,3	4,3	19,9	30,1

Les actifs et les passifs sont répartis selon les activités des secteurs et l'emplacement physique ou le territoire où se trouvent les actifs ou les passifs.

Les soldes de trésorerie, instruments financiers dérivés, actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, coentreprises gérées centralement et actifs de soutien du Groupe ne sont pas considérés comme des actifs sectoriels, car ils sont gérés centralement. Par conséquent, ils sont présentés avec les éléments centraux non répartis.

De la même manière, les passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi, les emprunts bancaires et la dette émise dans le cadre d'un placement privé, les instruments financiers dérivés, les provisions pour impôt central et les passifs du Groupe ne sont pas considérés comme des passifs sectoriels puisqu'ils sont gérés centralement. Par conséquent, ils sont présentés avec les éléments centraux non répartis.

Les dépenses d'investissement comprennent les ajouts au goodwill et les entrées d'autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles.

b) Secteurs géographiques du Groupe

Les produits des activités ordinaires externes sont mesurés par emplacement des activités. Il n'y a pas d'écart significatif entre les produits des activités ordinaires par emplacement des activités et par emplacement des clients.

Le Groupe considère le Royaume-Uni comme son pays de domiciliation. Hors du Royaume-Uni, seules les activités du Groupe aux États-Unis comptent pour plus de 10 % des produits des activités ordinaires ou des actifs non courants du Groupe.

	Produits des activités ordinaires		Actifs non courants	
	2017 (M£)	2016 (M£)	2017 (M£)	2016 (M£)
Royaume-Uni	927,0	960,9	97,0	100,7
États-Unis	636,7	398,6	498,3	237,5
Autres	517,8	502,4	59,5	47,1
Total pour le Groupe	2 081,5	1 861,9	654,8	385,3

Les actifs non courants excluent les actifs d'impôt différé et les instruments financiers dérivés.

c) Principaux clients

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017, les produits des activités ordinaires tirés du gouvernement britannique ont représenté une tranche d'environ 217,5 M£ (200,3 M£ en 2016) du total des produits des activités ordinaires du Groupe et sont présentés dans les secteurs Royaume-Uni et Europe et Énergie.

4 Coentreprises

Information financière globale pour toutes les coentreprises qui prises individuellement, ne sont pas significatives.

État du résultat net – activités poursuivies

	Groupe	
	2017 M£	2016 M£
Quote-part du profit après impôt tiré des coentreprises	4,8	0,7
Bilan		
	2017 M£	2016 M£
Participations dans des coentreprises	12,9	4,3

Les coentreprises du Groupe sont présentées en détail à la note 41.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

5 Résultat d'exploitation – analyse des coûts selon leur nature

	Note	Groupe	
		2017 M€	2016 M€
Résultat d'exploitation après imputation (crédit) des éléments suivants :			
Profit sur la cession de la participation minoritaire dans le projet de PFI visant l'autoroute M25 au Royaume-Uni	11	(45,6)	–
Profit sur la vente d'immobilisations corporelles		(1,4)	(6,7)
Perte de valeur du goodwill	15	21,4	–
Amortissement et dépréciation des immobilisations incorporelles	16	37,5	11,9
Paielements d'acquisitions différés		3,7	3,2
Amortissement d'immobilisations corporelles	17	19,7	18,2
Charges liées aux avantages du personnel	6	1 182,3	1 095,3
Dépréciation des créances clients (reprise de pertes de valeur)			
– augmentation des provisions	24	11,9	9,4
– reprise des provisions	24	(10,6)	(11,1)
Créances clients irrécouvrables radiés	24	(0,4)	–
(Profits) pertes de change, montant net		(9,6)	4,9
Paielements aux termes de contrats de location simple		63,2	60,8
Encaissements aux termes de contrats de location simple		(5,0)	(4,5)
Crédit au titre de la recherche et du développement		(4,9)	(5,4)

Le résultat d'exploitation de la Société a été obtenu après n'avoir dégagé aucun profit sur la cession de participations (néant en 2016).

Services offerts par l'auditeur du Groupe

Au cours de l'exercice, le Groupe (y compris les filiales à l'étranger) a obtenu les services suivants de l'auditeur du Groupe :

	Groupe	
	2017 M€	2016 M€
Audit des états financiers de la Société et du Groupe prévu par la loi	0,4	0,3
Audit des états financiers des sociétés du Groupe conformément à la législation :		
– Royaume-Uni	0,4	0,4
– Autres pays que le Royaume-Uni	1,0	0,6
Audit lié aux services d'assurance	0,1	0,1
Total des services d'audit	1,9	1,4
Services portant sur la conformité fiscale	0,9	1,5
Services-conseil en matière de fiscalité	0,7	1,4
Total des services autres que d'audit	1,6	2,9
Total	3,5	4,3

Le total des services autres que d'audit comprend les coûts liés à l'acquisition de PP&T de néant en 2017 (0,6 M€ en 2016).

Les honoraires versés pour l'audit des états financiers annuels de la Société prévu par la loi se sont établis à 0,1 M€ (0,1 M€ en 2016). Aucun montant n'a été versé pour d'autres services fournis à la Société par l'auditeur du Groupe (néant en 2016).

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

6 Charges liées aux avantages du personnel

	Moyenne mensuelle		Clôture de l'exercice	
	2017 Nombre	2016 Nombre	2017 Nombre	2016 Nombre
Nombre de salariés équivalents temps plein (y compris les administrateurs membres de la direction, mais à l'exclusion du personnel des agences) employés par le Groupe				
Par secteur :				
Royaume Uni et Europe	8 811	9 116	8 750	9 014
Amérique du Nord	2 811	2 750	2 872	2 741
Moyen-Orient et Afrique	2 359	2 412	2 388	2 349
Asie-Pacifique	1 248	1 291	1 224	1 214
Énergie	2 282	1 759	2 216	1 761
Siège social	128	85	138	93
Total pour le Groupe	17 639	17 413	17 588	17 172

L'ensemble des charges liées aux avantages du personnel de ces secteurs est présenté ci-dessous :

	Note	Groupe	
		2017 M€	2016 M€
Salaires, y compris les charges de restructuration		1 047,6	965,7
Charges sociales		71,1	69,5
Profit sur la réduction de régimes de retraite	30	–	(1,5)
Coût des services rendus au cours de l'exercice liés aux régimes à prestations définies	30	2,3	2,6
Charges liées aux régimes à cotisations définies	30	45,3	43,3
Autres charges liées aux avantages postérieurs à l'emploi	30	4,6	4,2
Paiements fondés sur des actions	33	11,4	11,5
Total		1 182,3	1 095,3

Les salaires comprennent des charges de restructuration de 4,2 M€ (7,5 M€ en 2016) liées aux activités poursuivies.

Des précisions sur la rémunération du personnel de direction clé sont présentées à la note 39.

7 Charges financières nettes

	Note	Groupe	
		2017 M€	2016 M€
Intérêts à verser sur les emprunts		6,8	3,2
Désactualisation d'immeubles vacants		–	0,1
Désactualisation de la contrepartie éventuelle et différée		0,1	0,4
Charges financières nettes liées aux passifs nets au titre des avantages postérieurs à l'emploi	30	9,1	10,6
Autres charges financières		0,6	0,7
Charges financières		16,6	15,0
Intérêts à recevoir sur les dépôts à court terme		(0,4)	(0,8)
Produits d'intérêts sur les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net		(0,8)	(0,3)
Désactualisation de la contrepartie différée		(0,9)	(0,3)
Intérêts à recevoir sur des billets		(2,1)	(2,4)
Autres produits financiers		(0,1)	(0,2)
Produits financiers		(4,3)	(4,0)
Charges financières nettes		12,3	11,0

Les charges financières nettes de la Société se sont établies à 0,5 M€ (1,1 M€ en 2016).

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

8 Charge d'impôt sur le résultat

a) Analyse de la charge inscrite pour l'exercice

	Note	Groupe	
		2017 M£	2016 M£
Impôt sur le résultat exigible			
– impôt exigible sur le bénéfice de l'exercice		43,9	33,2
– ajustement relatif aux exercices antérieurs		(1,4)	(6,3)
Impôt sur le résultat différé	19		
– naissance et résorption des différences temporaires		(24,8)	(1,1)
– Incidence des variations des taux d'impôt		1,2	1,9
Impôt sur le résultat comptabilisé à l'état consolidé du résultat net		18,9	27,7
Ajustement pour tenir compte des éléments suivants :			
– impôt sur les éléments exceptionnels		1,2	–
– impôt sur la perte de valeur du goodwill		7,2	–
– impôt sur la dépréciation des immobilisations incorporelles acquises		1,9	–
– impôt sur l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises		10,9	2,4
– impôt sur les paiements des acquisitions différés		1,4	1,2
Charge d'impôt sur le résultat sous-jacent		41,5	31,3
Bénéfice avant impôt selon l'état du résultat consolidé		147,7	131,1
Ajustement pour tenir compte des éléments suivants :			
– éléments exceptionnels		(41,7)	(4,7)
– perte de valeur du goodwill		21,4	–
– dépréciation des immobilisations incorporelles acquises		4,8	–
– amortissement des immobilisations incorporelles acquises		29,2	6,3
– paiements des acquisitions différés		3,7	3,2
– (profit net) perte nette sur la cession d'entreprises		(0,5)	3,1
Bénéfice sous-jacent avant impôt sur le résultat		164,6	139,0
Taux d'impôt sur le résultat effectif		12,8%	21,1%
Taux d'impôt sur le résultat effectif sous-jacent		25,2%	22,5%

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

8 Charge d'impôt sur le résultat (suite)

b) Facteurs touchant le taux d'impôt sur le résultat

Le taux d'impôt de l'exercice est inférieur (supérieur en 2016) au taux standard de 20 % de l'impôt sur le revenu des sociétés au Royaume-Uni (20 % en 2016). Les écarts sont expliqués ci-dessous :

	Groupe	
	2017 %	2016 %
Taux d'impôt sur le résultat prévu par la loi au Royaume-Uni	20,0	20,0
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles à des fins fiscales	0,3	0,8
Profit sur des sorties non imposables	(6,2)	–
Ajustement relatif aux taux d'impôt pratiqués à l'étranger	0,6	3,2
Incidence sur les paiements à base d'actions	(0,3)	0,2
Impôt des coentreprises	(0,6)	–
Crédits d'impôt au titre de la recherche et développement (autres que ceux du Royaume-Uni)	(1,2)	(3,5)
Pertes non comptabilisées (non comptabilisées précédemment) à des fins fiscales	0,1	(1,3)
Incidence de la variation des taux d'impôt	0,8	1,4
Autres	(0,7)	0,3
Taux d'impôt sur le résultat effectif	12,8	21,1

Le taux d'impôt sur le résultat sous-jacent de l'exercice est supérieur (supérieur en 2016) au taux standard de 20 % de l'impôt sur le revenu des sociétés au Royaume-Uni (20 % en 2016). Les écarts sont expliqués ci-dessous :

	Groupe	
	2017 %	2016 %
Taux d'impôt sur le résultat prévu par la loi au Royaume-Uni	20,0	20,0
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles à des fins fiscales	0,5	0,9
Ajustement relatif aux taux d'impôt pratiqués à l'étranger	6,4	4,3
Incidence sur les paiements à base d'actions	(0,3)	0,1
Impôt des coentreprises	(0,6)	–
Crédits d'impôt au titre de la recherche et développement (autres que ceux du Royaume-Uni)	(1,1)	(3,3)
Pertes non comptabilisées (non comptabilisées précédemment) à des fins fiscales	0,2	(1,2)
Incidence de la variation des taux d'impôt	0,7	1,4
Autres	(0,6)	0,3
Taux d'impôt sur le résultat effectif sous-jacent	25,2	22,5

Au 31 mars 2017, le taux d'impôt sur le revenu des sociétés au Royaume-Uni était de 20 %. La loi visant à faire passer le taux d'impôt des sociétés au Royaume-Uni à 19 % à compter du 1^{er} avril 2017 et à 18 % à compter du 1^{er} avril 2020 a été quasi adoptée le 26 octobre 2015. Une nouvelle loi visant à réduire ce taux à 17 % à compter du 1^{er} avril 2020 (plutôt qu'à 18 % comme il a été annoncé précédemment) a été quasi adoptée le 6 septembre 2016, et il est tenu compte de l'incidence connexe dans les chiffres figurant ci-dessus.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

8 Charge d'impôt sur le résultat (suite)

c) Impôt sur le résultat des autres éléments du résultat global

(La charge) le crédit d'impôt des autres éléments du résultat global se présente comme suit :

	Passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi M£	Groupe Couvertures des flux de trésorerie M£	Total M£
2017			
Au 1 ^{er} avril	48,7	0,3	49,0
Impôt sur le résultat différé	(5,0)	–	(5,0)
Impôt sur le résultat exigible	5,1	(1,6)	3,5
Au 31 mars	48,8	(1,3)	47,5

	Passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi M£	Groupe Couvertures des flux de trésorerie M£	Total M£
2016			
Au 1 ^{er} avril	54,4	–	54,4
Impôt sur le résultat différé	(10,5)	–	(10,5)
Impôt sur le résultat exigible	4,8	0,3	5,1
Au 31 mars	48,7	0,3	49,0

9 Profit net (perte nette) sur la cession d'entreprises

	Groupe	
	2017 M£	2016 M£
Profit (perte) sur la cession d'entreprises		
WS Atkins - (Portugal) CEPI Limitada	–	(3,1)
Services des autoroutes du Royaume-Uni	0,5	–
Profit net (perte nette) sur la cession d'entreprises	0,5	(3,1)

Services des autoroutes du Royaume-Uni

Le 27 février 2013, des contrats ont été conclus afin de céder à Skanska Construction UK Limited (Skanska), filiale entièrement détenue de Skanska AB, l'entreprise des services des autoroutes du Royaume-Uni du Groupe, qui faisait partie de l'entreprise des autoroutes et de transport du Royaume-Uni. L'entreprise a été vendue pour une contrepartie en trésorerie de 16,0 M£ (sous réserve de certains ajustements liés à la réalisation) et un montant conditionnel différé de 2,0 M£.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015, une tranche de 0,5 M£ de la contrepartie conditionnelle différée disponible a été reçue et comptabilisée à titre de profit sur la cession d'entreprises. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017, une autre tranche de 0,5 M£ a été reçue et comptabilisée à titre de profit sur la cession d'entreprises.

WS Atkins – (Portugal) CEPI Limitada

En juillet 2015, le Groupe a annoncé la réalisation de la cession de WS Atkins - (Portugal) CEPI Limitada à un fonds de placement international. Tout le personnel et les actifs ont été transférés le 24 juin 2015.

Bien que les actifs et les passifs de l'entreprise portugaise représentent un Groupe d'actifs destinés à être cédés, l'entreprise n'a pas été présentée à titre d'activités abandonnées au 31 mars 2016 car elle ne représentait pas une ligne d'activité principale.

L'entreprise portugaise était présentée au sein du secteur d'exploitation du Royaume-Uni et de l'Europe (note 3) avant sa cession.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

9 Profit net (perte nette) sur la cession d'entreprises (suite)

WS Atkins – (Portugal) CEPI Limitada (suite)

La perte sur la cession inscrite au 24 juin 2015 se présente comme suit :

	2016 M€
Contrepartie nette reçue et à recevoir à la date de la cession	
Contrepartie en trésorerie initiale	–
Contrepartie de la cession	–
Actifs et passifs à la date de la cession	
Actifs d'impôt sur le résultat différé	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,4
Créances clients et autres débiteurs	0,5
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	(0,3)
Actifs nets	2,7
Perte sur la cession avant les coûts de cession	(2,7)
Coûts de cession engagés	(0,4)
Perte sur la cession	(3,1)

10 Regroupements d'entreprises

PP&T

Le 11 avril 2016, le Groupe a fait l'acquisition de PP&T pour une contrepartie en trésorerie de 318,0 M\$ US (environ 224,0 M€).

PP&T est une entreprise nucléaire qui emploie 600 personnes et offre une vaste gamme de services techniques et de services de gestion de programmes visant la décontamination et le démantèlement d'installations nucléaires gouvernementales à haut risque.

L'acquisition renforce la capacité multidisciplinaire nucléaire du Groupe, comptant des bases en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Chine.

Au 30 septembre 2016, la juste valeur des actifs acquis, des passifs repris et du goodwill pour ce regroupement d'entreprises a été déterminée à titre provisoire en attendant l'achèvement de l'examen postérieur à l'acquisition de la juste valeur des actifs nets acquis. Selon IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ces valeurs provisoires peuvent être ajustées dans un délai de un an à compter de la date d'acquisition en fonction des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

Le goodwill découlant de l'acquisition est attribuable aux compétences complémentaires considérables qui permettent à l'entreprise combinée de fournir une offre améliorée aux clients et d'atteindre davantage de nouveaux marchés.

Le tableau suivant résume la contrepartie versée pour PP&T et la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

Contrepartie au 11 avril 2016	M\$ US	M€
Contrepartie en trésorerie initiale	318,0	224,0
Ajustement du fonds de roulement à la conclusion	1,5	1,1
Total de la contrepartie	319,5	225,1

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

10 Regroupements d'entreprises (suite)

PP&T (suite)

Les montants de la juste valeur comptabilisés à la date de l'acquisition pour chaque catégorie d'actifs acquis et de passifs repris se présentent comme suit :

	M\$ US	M€
Relations clients acquises (compris dans les immobilisations incorporelles)	157,5	110,9
Propriété intellectuelle (compris dans les immobilisations incorporelles)	54,8	38,6
Actifs liés aux prestations de retraite, montant net	17,0	12,0
Actif d'impôt différé	7,6	5,4
Participations dans des coentreprises	4,7	3,3
Immobilisations corporelles	0,6	0,4
Créances clients et autres débiteurs	35,9	25,3
Passifs d'impôt différé liés aux immobilisations incorporelles acquises	(60,4)	(42,6)
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	(41,5)	(29,1)
Total des actifs nets identifiables	176,2	124,2
Goodwill	143,3	100,9
Total de la contrepartie	319,5	225,1

Au 31 mars 2017, des coûts liés à l'acquisition de 5,1 M€ ont été imputés aux charges administratives à l'état consolidé du résultat net.

La juste valeur des créances clients et autres débiteurs s'établit à 25,3 M€ et comprend des comptes fournisseurs de 13,8 M€. Le montant contractuel brut des créances clients exigible est de 15,7 M€, dont une tranche de 1,9 M€ devrait être irrécouvrable.

Les produits des activités ordinaires et le bénéfice sous-jacent avant impôt inscrits à l'état consolidé du résultat global du Groupe depuis le 11 avril 2016 attribuables à PP&T se sont élevés à 142,8 M€ et à 20,4 M€, respectivement.

Si PP&T avait été consolidée à compter du 1^{er} avril 2016, l'état consolidé du résultat net du Groupe de l'exercice clos le 31 mars 2017 aurait affiché des produits des activités ordinaires de 2 085,0 M€ et un bénéfice avant impôt de 164,9 M€.

Howard Humphreys

Le 3 octobre 2016, le Groupe a acquis Howard Humphreys pour une contrepartie en trésorerie de 1 364 millions de shillings kényans (MKES) sous réserve des ajustements du fonds de roulement.

Howard Humphreys est un cabinet de conseil multidisciplinaire situé au Kenya et en Tanzanie, qui emploie quelque 200 personnes.

Au 31 mars 2017, la juste valeur des actifs acquis, des passifs repris et du goodwill pour ce regroupement d'entreprises a été déterminée à titre provisoire en attendant l'achèvement de l'examen postérieur à l'acquisition de la juste valeur des actifs nets acquis. Selon IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ces valeurs provisoires peuvent être ajustées dans un délai de un an à compter de la date d'acquisition en fonction des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

Le goodwill découlant de l'acquisition est attribuable aux compétences complémentaires considérables qui permettent à l'entreprise combinée de fournir une offre améliorée aux clients et d'atteindre davantage de nouveaux marchés.

Le tableau suivant résume la contrepartie versée pour Howard Humphreys et la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

Contrepartie au 3 octobre 2016

	MKES	M€
Contrepartie en trésorerie initiale	1 364,0	10,4
Ajustement du fonds de roulement	(35,9)	(0,2)
Total de la contrepartie	1 328,1	10,2

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

10 Regroupements d'entreprises (suite)

Howard Humphreys (suite)

Les montants de la juste valeur comptabilisés à la date de l'acquisition pour chaque catégorie d'actifs acquis et de passifs repris se présentent comme suit :

	MKES	M£
Relations clients acquises (compris dans les immobilisations incorporelles)	267,7	2,1
Propriété intellectuelle (compris dans les immobilisations incorporelles)	17,3	0,1
Actifs d'impôt différé	24,9	0,2
Créances clients et autres débiteurs	364,3	2,8
Trésorerie	37,4	0,3
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	(306,3)	(2,3)
Passifs d'impôt	(40,7)	(0,3)
Passifs d'impôt différé liés aux immobilisations incorporelles acquises	(87,3)	(0,7)
Total des actifs nets identifiables	277,3	2,2
Goodwill	1 050,8	8,0
Total de la contrepartie	1 328,1	10,2

La juste valeur des créances clients et autres débiteurs s'établit à 2,8 M£ et comprend des comptes fournisseurs de 1,3 M£. Le montant contractuel brut des créances clients exigible est de 1,6 M£ dont une tranche de 0,3 M£ devrait être irrécouvrable.

Les produits des activités ordinaires et la perte sous-jacente avant impôt inscrits à l'état consolidé du résultat global du Groupe depuis le 3 octobre 2016 attribuables à Howard Humphreys se sont élevés à 2,2 M£ et à 0,8 M£, respectivement.

Si Howard Humphreys avait été consolidée à compter du 1^{er} avril 2016, l'état consolidé du résultat net du Groupe de l'exercice clos le 31 mars 2017 aurait affiché des produits des activités ordinaires de 2 084,5 M£ et un bénéfice avant impôt de 165,4 M£.

11 Éléments exceptionnels

Les éléments exceptionnels sont présentés séparément à l'état consolidé du résultat net et dans les notes afférentes aux états financiers, au besoin, afin de faciliter la compréhension de la performance financière du Groupe. Il s'agit d'éléments des produits et des charges qui ont été présentés séparément en raison de l'importance de leur nature ou de leur montant.

Le tableau qui suit présente une analyse des montants inscrits à titre d'éléments exceptionnels dans les présents états financiers :

	Groupe	
	2017 M£	2016 M£
Profit sur la sortie de biens immobiliers	1,6	6,5
Profit sur la cession de la participation minoritaire dans le projet de PFI visant l'autoroute M25 au Royaume-Uni	45,6	—
Coûts externes liés à l'acquisition de PP&T	(5,1)	(3,3)
Coûts externes liés à l'offre recommandée pour la Société par SNC-Lavalin	(0,4)	—
Profit de réduction lié à des événements exceptionnels relatifs aux régimes de retraite	—	1,5
	41,7	4,7

Les éléments exceptionnels ci-dessus sont inscrits dans les charges administratives à l'état consolidé du résultat net du Groupe.

La vente d'une partie des immeubles Woodcote Grove du Groupe situés à Epsom a été réalisée le 30 septembre 2015 et a donné lieu à un profit avant et après impôt sur la sortie d'un montant de 6,5 M£ qui a été comptabilisé au 31 mars 2016. Aucun impôt n'a été prélevé sur le profit réalisé sur la sortie, car le profit imposable sera ramené à néant par l'indemnité d'indexation. En décembre 2016, l'acquéreur de Woodcote Grove a réalisé des ventes dans le lotissement, ce qui a donné lieu à un profit imposable supplémentaire de 1,6 M£, déduction faite des droits de timbre et des honoraires juridiques.

La cession de la participation dans Connect Plus (M25) Holdings Ltd et Connect Plus (M25) Intermediate Ltd a eu lieu en décembre 2016. La contrepartie en trésorerie reçue s'est élevée à 66,3 M£ et un profit sur la cession de 45,6 M£ a été comptabilisé, déduction faite des honoraires juridiques. Le profit n'a pas été imposé en raison d'une exonération particulière au Royaume-Uni.

En novembre 2015, le Groupe a conclu une entente visant l'acquisition de PP&T, entreprise de services d'ingénierie nucléaire internationale dont le siège social est situé en Amérique du Nord. La transaction a été réalisée le 11 avril 2016. Conformément au traitement par le Groupe des coûts liés à des acquisitions d'une envergure similaire dans les périodes antérieures, les honoraires externes de 5,1 M£ jusqu'au 31 mars 2017 liés à l'acquisition ont été classés comme élément exceptionnel.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

11 Éléments exceptionnels (suite)

Des honoraires juridiques de 0,4 M€ ont été engagés par suite de l'acquisition de la totalité du capital-actions émis et devant être émis de WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc, par SNC-Lavalin (GB) Holdings Limited, une filiale indirecte du Groupe SNC-Lavalin Inc., le 3 juillet 2017. Ces coûts ont été classés comme élément exceptionnel.

Pour un complément d'information sur le profit de réduction lié aux régimes de retraite, se reporter à la note 30.

12 Dividendes

	Société et Groupe			
	2017 En pence	2016 En pence	2017 M€	2016 M€
Dividende final versé pour l'exercice clos le 31 mars 2016 (2015)	27,80	25,50	27,0	24,8
Dividende intermédiaire versé pour l'exercice clos le 31 mars 2017 (2016)	12,50	11,70	12,2	11,4
Dividendes comptabilisés dans l'exercice	40,30	37,20	39,2	36,2
Dividende intermédiaire versé pour l'exercice clos le 31 mars 2017 (2016)	12,50	11,70	12,2	11,4
Dividende final proposé pour l'exercice clos le 31 mars 2017 (2016)	–	27,80	–	27,0
Dividendes de l'exercice	12,50	39,50	12,2	38,4

Aucun dividende final n'a été proposé pour l'exercice clos le 31 mars 2017, étant donné l'acquisition de la totalité du capital-actions émis et devant être émis de WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc, par SNC-Lavalin (GB) Holdings Limited, une filiale indirecte du Groupe SNC-Lavalin Inc., le 3 juillet 2017.

Au 31 mars 2017, une fiducie de régimes d'avantages du personnel avait conclu une entente visant la renonciation aux dividendes excédant 0,01 penny par action sur 213 461 actions ordinaires (213 461 en 2016). Au 31 mars 2017, une fiducie de régimes d'avantages du personnel distincte avait également en place une entente visant la renonciation aux dividendes futurs dans leur intégralité sur 2 505 920 actions ordinaires (2 606 304 en 2016). Ces ententes ont réduit les dividendes versés au cours de l'exercice de 1,1 M€ (1,0 M€ en 2016).

Au 31 mars 2017, 4 341 000 actions ordinaires (4 341 000 en 2016) étaient détenues par la Société à titre d'actions propres sur lesquelles aucun dividende n'est versé. Ces actions ont réduit le versement des dividendes au cours de l'exercice de 1,7 M€ (1,6 M€ en 2016).

13 Résultat par action

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions émises au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions détenues par les fiducies de régimes d'avantages du personnel dont les droits ne sont pas inconditionnellement acquis pour les salariés et à l'exclusion des actions propres.

Le résultat dilué par action correspond au résultat de base par action compte tenu de l'effet dilutif de la conversion en actions ordinaires des options et des attributions en cours durant l'exercice. Les options et les attributions sont liées aux régimes d'actionnariat discrétionnaire des salariés.

Les rapprochements des résultats par action et du nombre moyen pondéré des actions utilisées dans les calculs sont présentés dans le tableau qui suit :

	Groupe	
	2017 Nombre (en milliers)	2016 Nombre (en milliers)
Nombre d'actions		
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat de base par action et du résultat de base par action sous-jacent	97 314	97 366
Effet des titres dilutifs – options sur actions	2 607	2 796
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action et du résultat dilué par action sous-jacent	99 921	100 162

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

13 Résultat par action (suite)

	Note	Groupe	
		M€	M€
Résultat			
Bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société mère		129,8	103,2
Éléments exceptionnels (après impôt)	11	(42,9)	(4,7)
Perte de valeur du goodwill (après impôt)	15	14,2	–
Dépréciation des immobilisations incorporelles acquises (après impôt)	16	2,9	–
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises (après impôt)	16	18,3	3,9
Paievements des acquisition différés (après impôt)	10	2,3	2,0
(Profit net) perte nette sur la cession d'entreprises (après impôt)	9	(0,5)	3,1
Résultat sous-jacent		124,1	107,5
		pence	pence
Résultat de base par action		133,4	106,0
Résultat dilué par action		129,9	103,0
Résultat de base par action sous-jacent		127,5	110,4
Résultat dilué par action sous-jacent		124,2	107,3

14 État du résultat net et état du résultat global de la Société mère

La Société n'a pas présenté ses propres état du résultat net et état du résultat global comme le permet l'article 408 de la loi intitulée « *Companies Act* » de 2006. Le bénéfice et le total du résultat global de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société mère se sont établis à 115,9 M€ (54,9 M€ en 2016), lesquels tiennent compte des produits de dividendes de 122,3 M€ (56,2 M€ en 2016) provenant des filiales.

L'état du résultat net et l'état du résultat global individuels de la Société ont été approuvés par le conseil d'administration le 14 juin 2017.

15 Goodwill

	Note	Groupe	
		2017 M€	2016 M€
Coût au 1 ^{er} avril		265,3	255,9
Entrées	10	108,9	–
Écart de change		39,9	9,4
Coût au 31 mars		414,1	265,3
Cumul des pertes de valeur globale au 1 ^{er} avril		12,1	11,5
Pertes de valeur de l'exercice		21,4	–
Écart de change		(0,2)	0,6
Cumul des pertes de valeur au 31 mars		33,3	12,1
Valeur comptable nette au 31 mars		380,8	253,2

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

15 Goodwill (suite)

Test de dépréciation du goodwill

Le goodwill n'est pas amorti, mais il est soumis à un test de dépréciation conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, au moins une fois par an ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent une perte de valeur potentielle.

Le goodwill est affecté aux UGT ou au groupe d'UGT du Groupe que la direction a identifiés afin d'effectuer des tests de dépréciation.

Le tableau suivant présente un résumé de l'affectation du goodwill aux UGT ou au groupe d'UGT, au niveau du secteur d'exploitation :

	Groupe	
	2017 M€	2016 M€
Royaume-Uni et Europe	48,7	49,7
Amérique du Nord	171,9	151,5
Moyen-Orient et Afrique	8,2	–
Asie-Pacifique	6,6	5,9
Énergie	145,4	46,1
Total	380,8	253,2

Le test de dépréciation comporte la comparaison de la valeur comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT auxquels le goodwill a été affecté et de leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Une perte de valeur est comptabilisée immédiatement lorsque la valeur comptable de ces actifs excède leur valeur recouvrable.

Unités génératrices de trésorerie

Suivant la réorganisation de l'entreprise mondiale du secteur de l'énergie de la Société en cinq divisions régionales, entrée en vigueur le 1^{er} août 2016, les UGT, pour les besoins du test de dépréciation du goodwill, affectées au secteur d'exploitation de l'énergie ont changé. Conformément à IAS 36, cette réorganisation exige la réaffectation du goodwill déjà affecté aux UGT de l'ancienne structure d'information financière. L'affectation du goodwill n'a pas changé au niveau du secteur d'exploitation.

Valeur recouvrable

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est la meilleure estimation du montant pouvant être tiré de la vente d'une UGT ou d'un groupe d'UGT lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, après déduction des coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'une UGT ou d'un groupe d'UGT.

La juste valeur est évaluée selon une perspective externe, et la valeur d'utilité selon une perspective interne du Groupe. Les deux valeurs sont déterminées selon un modèle d'évaluation des entreprises tenant compte des flux de trésorerie futurs prévus. Si elles sont disponibles, des évaluations de tiers seront utilisées comme bases pour déterminer la juste valeur.

Calculs de la valeur d'utilité

Méthodologie

Les calculs internes de la valeur d'utilité reposent sur des projections des flux de trésorerie fondées sur le budget de l'exercice suivant approuvé par le conseil d'administration, qui s'appuie sur la performance passée et les attentes de la direction à l'égard de l'évolution du marché et sur le plan quinquennal officiel du Groupe. Les principales hypothèses posées dans le budget et le plan quinquennal portent sur les produits des activités ordinaires et les marges bénéficiaires. Les produits des activités ordinaires sont fondés sur les connaissances de la direction quant aux résultats réels des exercices antérieurs, ainsi que sur la charge de travail engagée et contractuelle actuelle et sur les attentes futures de la direction à l'égard du niveau de travail disponible sur le marché. Les marges bénéficiaires reposent sur l'atteinte des marges actuelles selon la conjoncture économique du marché ou du pays dans lequel les activités sont exercées.

Les projections des flux de trésorerie tirées du budget sont extrapolées pour les quatre prochains exercices à l'aide d'un taux de croissance estimé et d'une projection des marges pour toutes les UGT ou tous les groupes d'UGT, sauf pour le secteur d'exploitation de l'Amérique du Nord et les deux entreprises exerçant leurs activités dans les Amériques et qui font partie du secteur d'exploitation de l'énergie. Le plan quinquennal officiel du Groupe est utilisé pour ces parties de l'entreprise, car il donne un meilleur indice de leur performance future. Les taux de croissance utilisés pour extrapoler les budgets se situent entre 1,8 % et 2,9 % et sont fondés sur le contexte économique du pays ou de la région dans lequel ou dans laquelle l'UGT exerce son activité. Conformément aux exigences d'IAS 36, les flux de trésorerie qui seront enregistrés au-delà de la période de cinq ans sont extrapolés selon le taux de croissance moyen à long terme pour le pays principal ou la région principale dans lequel ou dans laquelle l'UGT exerce son activité et qui se situe entre 1,7 % et 3,1 %. Les taux de croissance sont établis selon les taux de croissance du produit intérieur brut publiés dans *Les perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international. Les marges projetées reflètent la performance historique et budgétée de l'UGT ou les perspectives à l'égard des marges du plan quinquennal officiel du Groupe. Les projections ne comprennent pas l'incidence des projets de restructuration futurs dans lesquels le Groupe n'est pas encore engagé.

Les flux de trésorerie ont été actualisés selon les taux d'actualisation avant impôt propres à l'UGT se situant entre 10,6 % et 15,1 %. Les taux d'actualisation ont été calculés à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers afin de déterminer le coût des capitaux propres et ils sont ajustés en fonction des risques propres à l'UGT. Les taux d'actualisation sont révisés chaque année selon l'information sur le marché actualisée.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

15 Goodwill (suite)

Hypothèses

Le taux de croissance et le taux d'actualisation utilisés pour les calculs internes de la valeur d'utilité se présentent comme suit :

	Groupe	
	2017	2016
Taux de croissance sur cinq ans	De 1,8% à 2,9%	De 1,9% à 3,0%
Taux de croissance après cinq ans	De 1,7% à 3,1%	De 1,8% à 3,2%
Taux d'actualisation avant impôt	De 10,6% à 15,1%	De 8,9% à 13,1%

Perte de valeur

UGT de pétrole et de gaz de l'Amérique du Nord

Par suite de la réorganisation de l'entreprise mondiale de l'énergie de la Société, la valeur comptable du goodwill de l'UGT de pétrole et de gaz de l'Amérique du Nord résultant de l'acquisition de HOE, entreprise d'ingénierie de pétrole et de gaz au large des côtes, a été examinée au cours de l'exercice, et en conséquence, a été entièrement dépréciée, donnant lieu à une perte de 18,5 M€. Cette perte de valeur se rapporte uniquement au goodwill et a été comptabilisée, à l'état consolidé du résultat net, dans les charges administratives comme élément central non affecté. La valeur comptable du goodwill dans cette UGT au 31 mars 2017 était nulle.

De plus, des immobilisations incorporelles de 4,8 M€ ont été dépréciées dans le cadre du même exercice, la dépréciation résiduelle devant ramener la valeur comptable de l'UGT à sa valeur recouvrable. Ce montant a été comptabilisé, à l'état consolidé du résultat net, dans les charges administratives comme élément central non affecté.

À la clôture de l'exercice, la valeur recouvrable de l'UGT de pétrole et de gaz de l'Amérique du Nord du Groupe a été déterminée à l'aide d'un calcul interne de la valeur d'utilité, la principale donnée d'entrée étant le plan quinquennal officiel du Groupe qui couvre la période allant jusqu'en 2022. Les autres hypothèses utilisées pour ce calcul de la valeur d'utilité sont le taux de croissance à long terme et le taux d'actualisation et sont présentées ci-dessous :

	2017	2016
Taux de croissance après cinq ans	1,8%	1,8%
Taux d'actualisation avant impôt	14,6%	10,7%

Une analyse de sensibilité a été effectuée en s'appuyant sur les hypothèses clés utilisées dans les calculs de la valeur d'utilité. Les deux hypothèses selon lesquelles les calculs de la valeur d'utilité sont le plus sensibles sont la marge bénéficiaire projetée et le taux d'actualisation. L'analyse de sensibilité spécifique en ce qui concerne ces hypothèses démontre que, dans le cas de la marge bénéficiaire, celle-ci devrait baisser de 70 points de base avant que la valeur comptable de l'UGT n'excède sa valeur recouvrable, et pareillement le taux d'actualisation avant impôt devrait passer de 14,6 % à 16,8 %. Le goodwill a été entièrement déprécié de sorte que toute autre dépréciation touchera la valeur comptable des immobilisations incorporelles.

Aérospatiale européenne

Après la décision prise en mars 2017 de fermer Atkins B.V. (cabinet de conseil en matière d'aérospatiale de la Société situé aux Pays-Bas) et, en définitive de liquider la Société, la valeur comptable du goodwill découlant de l'acquisition de la Société en 2007 a été identifiée comme étant directement attribuable à l'opération. En conséquence, la valeur comptable nette du goodwill résiduel a été entièrement dépréciée, ce qui a donné lieu à une perte de 2,9 M€. Cette perte de valeur a été comptabilisée, à l'état consolidé du résultat net, dans les charges administratives comme un élément central non affecté. Il n'existe aucun risque important que la valeur comptable de l'UGT à laquelle ce goodwill a été affecté excède sa valeur recouvrable.

Analyse de sensibilité

Les groupes d'UGT pour lesquels la valeur comptable du goodwill est présumée être importante, comparativement à la valeur comptable totale du goodwill du Groupe, sont le groupe d'UGT de l'Amérique du Nord et le groupe d'UGT nucléaires des Amériques qui font partie du secteur d'exploitation de l'énergie.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

15 Goodwill (suite)

Analyse de sensibilité

Groupe des UGT de l'Amérique du Nord

Le goodwill de 171,9 M€ (151,5 M€ en 2016) affecté au secteur d'exploitation de l'Amérique du Nord comprend un goodwill de 162,9 M€ découlant de l'acquisition de PBSJ. La valeur recouvrable de ce groupe d'UGT a été déterminée à l'aide d'un calcul interne de la valeur d'utilité, les principales données d'entrée étant le budget 2017/2018 du Groupe et le plan quinquennal officiel de l'entreprise nord-américaine qui couvre la période allant jusqu'en 2022. Les autres hypothèses utilisées pour ce calcul de la valeur d'utilité sont le taux de croissance à long terme et le taux d'actualisation et sont présentées ci-dessous :

	2017	2016
Taux de croissance après cinq ans	1,7 %	2,0 %
Taux d'actualisation avant impôt	14,4 %	12,2 %

Étant donné l'importance relative du goodwill affecté au groupe des UGT de l'Amérique du Nord, l'analyse de sensibilité a été effectuée en s'appuyant sur les hypothèses clés utilisées dans les calculs de la valeur d'utilité. Les deux hypothèses selon lesquelles les calculs de la valeur d'utilité sont le plus sensibles sont la marge bénéficiaire projetée et le taux d'actualisation. L'analyse de sensibilité spécifique en ce qui concerne ces hypothèses démontrent que, dans le cas de la marge bénéficiaire, celle-ci devrait baisser de 210 points de base avant que ne s'amorce une perte de valeur, et pareillement le taux d'actualisation avant impôt devrait passer de 14,4 % à 18,9 %.

Groupe d'UGT nucléaires des Amériques

Le goodwill de 145,4 M€ (46,1 M€ en 2016) affecté au secteur d'exploitation de l'énergie comprend un goodwill de 114,0 M€ découlant de l'acquisition des activités de PP&T en Amérique du Nord qui est affecté au groupe d'UGT nucléaires des Amériques. La valeur recouvrable de ce groupe d'UGT a été déterminée à l'aide du calcul interne de la valeur d'utilité, principales données d'entrée étant le budget 2017/2018 du Groupe et le plan quinquennal officiel des activités nucléaires des Amériques, qui couvre la période allant jusqu'en 2022. Les autres hypothèses utilisées pour ce calcul de la valeur d'utilité sont le taux de croissance à long terme et le taux d'actualisation et sont présentées ci-dessous :

	2017
Taux de croissance après cinq ans	1,8 %
Taux d'actualisation avant impôt	14,5 %

Étant donné l'importance relative du goodwill affecté au groupe des UGT nucléaires des Amériques, l'analyse de sensibilité a été effectuée en s'appuyant sur les hypothèses clés utilisées dans les calculs de la valeur d'utilité. Les deux hypothèses selon lesquelles les calculs de la valeur d'utilité sont les plus sensibles sont la marge bénéficiaire projetée et le taux d'actualisation. L'analyse de sensibilité spécifique en ce qui concerne ces hypothèses démontrent que, dans le cas de la marge bénéficiaire, celle-ci devrait baisser de 80 points de base avant que ne s'amorce une perte de valeur, et pareillement le taux d'actualisation avant impôt devrait passer de 14,5 % à 15,4 %.

Pour les autres UGT que celles présentées ci-dessus, la direction a pris en compte le niveau de la marge découlant des tests de dépréciation. Le cas échéant, une analyse de sensibilité a été effectuée en changeant les hypothèses des cas de base applicables à chaque UGT. Selon l'analyse, aucun changement raisonnable possible dans toute hypothèse clé individuelle ne ferait en sorte que la valeur comptable de toute UGT excède sa valeur recouvrable. Aux 31 mars 2017 et 2016, selon ces évaluations, la valeur recouvrable du goodwill résiduel de ces autres UGT ne nécessitait aucune dépréciation.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

16 Autres immobilisations incorporelles

	Note	Groupe				Total M€
		Relations clients acquises M€	Systèmes d'information de la Société M€	Noms commerciaux et marques de commerce M€	Licences de logiciel M€	
Coût au 1 ^{er} avril 2015		62,2	0,2	9,2	29,3	100,9
Entrées		–	–	–	3,0	3,0
Sorties		–	–	–	(4,7)	(4,7)
Dessaisissement de filiales		–	–	–	(0,1)	(0,1)
Écart de change		2,7	–	(0,3)	0,4	2,8
Coût au 31 mars 2016		64,9	0,2	8,9	27,9	101,9
Entrées		–	–	–	1,9	1,9
Acquisition de filiales	10	113,0	–	38,7	–	151,7
Sorties		(1,7)	–	–	(10,1)	(11,8)
Écart de change		19,7	–	7,3	1,5	28,5
Coût au 31 mars 2017		195,9	0,2	54,9	21,2	272,2
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur au 1 ^{er} avril 2015		23,2	0,2	2,1	21,1	46,6
Dotation aux amortissements de l'exercice	5	4,8	–	1,7	5,4	11,9
Sorties		–	–	–	(4,5)	(4,5)
Dessaisissement de filiales		–	–	–	(0,1)	(0,1)
Écart de change		0,7	–	0,1	0,4	1,2
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur au 31 mars 2016		28,7	0,2	3,9	22,3	55,1
Dotation aux amortissements de l'exercice	5	14,5	–	15,0	3,2	32,7
Perte de valeur de l'exercice		2,6	–	2,2	–	4,8
Sorties		(1,7)	–	–	(10,0)	(11,7)
Écart de change		2,1	–	1,1	1,3	4,5
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur au 31 mars 2017		46,2	0,2	22,2	16,8	85,4
Valeur comptable nette au 31 mars 2017		149,7	–	32,7	4,4	186,8
Valeur comptable nette au 31 mars 2016		36,2	–	5,0	5,6	46,8

Le Groupe a acquis des immobilisations incorporelles de 149,5 M€ dans le cadre de l'acquisition de PP&T (propriété intellectuelle de 38,6 M€ et relations clients et carnet de commandes de 110,9 M€).

Le Groupe a acquis des immobilisations incorporelles de 2,2 M€ dans le cadre de l'acquisition de Howard Humphreys (noms commerciaux de 0,1 M€ et relations clients et carnet de commandes de 2,1 M€).

La dotation aux amortissements de l'exercice clos le 31 mars 2017 comprend un montant 29,2 M€ pour les immobilisations incorporelles acquises.

La dotation aux amortissement de l'exercice s'est établie à 32,7 M€ (11,9 M€ en 2016) et est inscrite dans les charges administratives à l'état consolidé du résultat net. La perte de valeur de la période de 4,8 M€ (néant en 2016) est inscrite dans les charges administratives à l'état consolidé du résultat net et résulte de l'examen aux fins de la dépréciation de l'UGT de pétrole et de gaz de l'Amérique du Nord (se reporter à la note 15).

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

17 Immobilisations corporelles

	Note	Groupe			Total M€
		Bien-fonds et bâtiments en propriété perpétuelle libre M€	Biens à bail à court terme M€	Installations, machinerie et véhicules M€	
Coût au 1 ^{er} avril 2015		21,5	34,3	83,4	139,2
Entrées		–	4,0	12,9	16,9
Sorties		(7,8)	(3,1)	(17,1)	(28,0)
Dessaisissement de filiales		–	–	(0,4)	(0,4)
Écart de change		0,6	0,8	2,2	3,6
Coût au 31 mars 2016		14,3	36,0	81,0	131,3
Entrées		0,5	6,0	12,5	19,0
Acquisition de filiales	10	–	0,4	–	0,4
Sorties		–	(1,5)	(11,6)	(13,1)
Écart de change		1,4	2,4	7,0	10,8
Coût au 31 mars 2017		16,2	43,3	88,9	148,4
Amortissement cumulé au 1 ^{er} avril 2015		9,1	24,2	52,3	85,6
Dotation aux amortissements de l'exercice	5	0,4	3,5	14,3	18,2
Sorties		(6,3)	(3,1)	(17,0)	(26,4)
Dessaisissement de filiales		–	–	(0,4)	(0,4)
Écart de change		0,2	0,4	1,8	2,4
Amortissement cumulé au 31 mars 2016		3,4	25,0	51,0	79,4
Dotation aux amortissements de l'exercice	5	0,4	4,5	14,8	19,7
Sorties		–	(1,4)	(11,4)	(12,8)
Écart de change		0,2	1,5	5,0	6,7
Amortissement cumulé au 31 mars 2017		4,0	29,6	59,4	93,0
Valeur comptable nette au 31 mars 2017		12,2	13,7	29,5	55,4
Valeur comptable nette au 31 mars 2016		10,9	11,0	30,0	51,9

La dotation aux amortissements de l'exercice de 19,7 M€ (18,2 M€ en 2016) est inscrite dans les charges administratives à l'état consolidé du résultat net.

Des évaluateurs ont effectué une évaluation indépendante des bien-fonds et bâtiments en propriété perpétuelle libre du Groupe afin de déterminer la juste valeur au 31 mars 2017. La valeur de marché des bien-fonds et bâtiments en propriété perpétuelle libre est estimée à 13,4 M€ (12,5 M€ en 2016).

Les installations, machinerie et véhicules ci-dessus détenus aux termes de contrats de location-financement et de contrats de location-vente se présentent comme suit :

	2017 M€	2016 M€
Coût	0,2	0,2
Amortissement cumulé	(0,1)	(0,1)
Valeur comptable nette	0,1	0,1

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

18 Participations dans des filiales

	Société Total M€
Coût au 1 ^{er} avril 2015	210,4
Entrées	9,4
Cessions	(0,4)
Coût au 31 mars 2016	219,4
Entrées	11,5
Coût au 31 mars 2017	230,9
Dépréciation au 1 ^{er} avril 2015	3,7
Cessions	(0,4)
Dépréciation au 31 mars 2016	3,3
Perte de valeur de l'exercice	5,4
Dépréciation au 31 mars 2017	8,7
Valeur comptable nette au 31 mars 2017	222,2
Valeur comptable nette au 31 mars 2016	216,1

La perte de valeur de 5,4 M€ (néant en 2016) est imputable à la fermeture d'Atkins B.V. et ramène la valeur comptable nette de cette participation de la Société à néant.

Les filiales du Groupe sont présentées à la note 41.

19 Impôt différé

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale et si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de régler le montant net des actifs et des passifs. Les montants compensatoires se présentent comme suit :

	Groupe	
	2017 M€	2016 M€
Actifs d'impôt différé :		
– Actifs d'impôt différé à recouvrer après plus de 12 mois	50,9	62,7
– Actifs d'impôt différé à recouvrer dans un délai de 12 mois	7,5	3,8
	58,4	66,5
Passifs d'impôt différé :		
– Passifs d'impôt différé à régler après plus de 12 mois	(22,6)	(6,9)
– Passifs d'impôt différé à régler dans un délai de 12 mois	(4,5)	(4,8)
	(27,1)	(11,7)
Actifs d'impôt différé (montant net)	31,3	54,8

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

19 Impôt différé (suite)

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur auquel les différences temporaires pourront être imputées sera disponible :

a) Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net

	Groupe	
	2017 M€	2016 M€
Dépréciation accélérée	6,9	6,4
Paiements fondés sur des actions	3,6	3,6
Goodwill	2,7	(2,6)
Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	42,2	49,3
Produits différés	(9,5)	(14,2)
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	(46,4)	(8,6)
Avantages du personnel	16,5	11,3
Autres différences temporaires	15,3	9,6
Total de l'impôt différé	31,3	54,8

b) Analyse des fluctuations au cours de l'exercice

	Note	Groupe	
		2017 M€	2016 M€
Actifs d'impôt différé au 1 ^{er} avril		54,8	66,7
Impôt différé crédité (imputé) à l'état consolidé du résultat net	8	23,6	(0,8)
Impôt différé sur les acquisitions	10	(37,7)	–
Impôt différé imputé aux capitaux propres		(5,0)	(11,0)
Écart de change sur l'impôt différé		(4,4)	(0,1)
Actifs d'impôt différé au 31 mars		31,3	54,8

La loi intitulée « Finance Act » de 2016 a promulgué une réduction du taux d'impôt des sociétés au Royaume-Uni, qui est passé à 17 % à compter du 1^{er} avril 2020. Comme la loi intitulée « Finance Act » de 2016 avait été adoptée à la date de clôture du bilan, il a été tenu compte de l'incidence de cette réduction dans les fluctuations de l'impôt différé au 31 mars 2017.

20 Gestion du risque financier

Facteurs de risque financier

Les activités du Groupe exposent ce dernier à divers risques financiers, soit le risque de marché (notamment le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion du risque du Groupe porte sur l'imprévisibilité des marchés des capitaux et vise à réduire au minimum les effets négatifs potentiels sur la performance financière du Groupe. Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir certaines expositions aux risques.

Un service de la trésorerie central (le Groupe de la trésorerie) se charge de la gestion des risques conformément à des politiques approuvées par le conseil d'administration. Le Groupe de la trésorerie repère, évalue et couvre les risques financiers en collaboration étroite avec les unités d'exploitation du Groupe. Le conseil d'administration fournit des principes écrits relatifs à la gestion des risques dans son ensemble, ainsi que des politiques écrites couvrant certains domaines, comme le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le recours à des instruments financiers dérivés et l'investissement des liquidités excédentaires.

Ces politiques sont décrites plus amplement à la section « Politiques et objectifs de la trésorerie » (note 2).

Lorsque des sensibilités sont présentées ci-après, toutes les autres variables demeurent constantes.

a) Risque de marché

Les instruments financiers touchés par le risque de marché sont notamment les emprunts, les dépôts et les instruments financiers dérivés. Les analyses suivantes du risque de change et du risque de taux d'intérêt, requises par IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, ont pour but d'illustrer la sensibilité aux changements des variables des marchés, soit principalement le taux de change du dollar américain en livre sterling et les taux d'intérêt du Royaume-Uni.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

20 Gestion du risque financier (suite)

a) Risque de marché (suite)

Les hypothèses suivantes ont été posées dans les calculs des analyses de sensibilité :

- Les variations de la valeur comptable des instruments financiers dérivés désignés comme couvertures sont entièrement efficaces sans incidence sur l'état consolidé du résultat net.
- Les variations de la valeur comptable des autres instruments financiers qui ne font pas partie de relations de couverture ont une incidence uniquement sur l'état consolidé du résultat net.

i) Risque de change

Le Groupe exerce son activité dans bon nombre de territoires internationaux. Chaque entreprise effectue une grande partie de ses transactions commerciales au sein de son marché local et dans sa monnaie fonctionnelle locale. Le risque de change découle du fait qu'une partie des transactions commerciales est effectuée dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle locale, à partir d'actifs et de passifs financiers libellés en d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle locale et sur les participations du Groupe dans des établissements à l'étranger.

Selon la politique du Groupe, chaque entreprise doit le plus possible effectuer les transactions commerciales dans sa propre monnaie fonctionnelle. Lorsque cela n'est pas possible, le Groupe gère le risque de change découlant de transactions commerciales futures à l'aide de contrats dérivés appropriés conclus par l'intermédiaire du service de la trésorerie du Groupe. Les flux de trésorerie font l'objet d'un examen mensuel durant toute la durée des projets et la couverture future est modifiée, le cas échéant.

Les créances clients et autres débiteurs libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle locale découlent de transactions commerciales et sont donc couverts largement dans le cadre du processus décrit plus haut. Les actifs et les passifs résiduels libellés en d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle locale sont notamment les comptes bancaires, les prêts et les soldes de financement intersociétés. En général, ces éléments ne sont pas couverts, à l'exception des soldes eux-mêmes désignés comme instruments de couverture utilisés pour couvrir les participations dans des établissements à l'étranger du Groupe.

La principale exposition du Groupe au risque de change sur des instruments financiers non couverts découle essentiellement des fluctuations entre le dollar américain (y compris des monnaies rattachées au dollar) et la livre sterling.

Au 31 mars 2017, si la livre sterling s'était raffermie et avait enregistré une augmentation raisonnablement possible de 10 % par rapport au dollar américain, le bénéfice après impôt de l'exercice aurait diminué d'environ 0,4 M€ (augmenté de 0,4 M€ en 2016). Si la livre sterling avait fléchi et avait enregistré une diminution raisonnablement possible de 10 % par rapport au dollar américain, le bénéfice après impôt de l'exercice aurait augmenté d'environ 0,5 M€ (diminué d'environ 0,5 M€).

Le Groupe détient certaines participations dans des établissements à l'étranger dont les actifs nets sont exposés au risque de change. L'exposition au risque de change attribuable en partie aux actifs nets des établissements à l'étranger du Groupe est gérée au moyen des emprunts libellés dans les monnaies étrangères pertinentes.

ii) Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt découle du fait que la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net qui portent tous intérêt sont contrebalancés en partie par des emprunts bancaires portant intérêt. La majorité de ces éléments portent intérêt à des taux variables ou sont des dépôts fixes pour des périodes d'au plus six mois. Les variations du taux d'intérêt donnent lieu à des variations des flux de trésorerie liés aux taux d'intérêt. Le Groupe ou ses filiales ne couvrent pas actuellement les intérêts. Si les taux d'intérêt de l'exercice clos le 31 mars 2017 avaient augmenté ou diminué de 10 points de base, le bénéfice après impôt de l'exercice aurait augmenté ou diminué d'environ 0,2 M€ (0,2 M€ en 2016).

iii) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque qu'une diminution de la valeur des actifs ait une incidence négative sur la rentabilité du Groupe.

Le Groupe est exposé au risque des prix des titres de capitaux propres en raison de placements détenus par le Groupe et classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au bilan consolidé. Pour gérer ce risque, le Groupe diversifie son portefeuille dans les limites établis par le Groupe.

La direction surveille continuellement les expositions au risque de prix.

L'exposition du Groupe au risque de marchandises n'est pas importante. Certains projets à long terme et contrats-cadres comportent des clauses d'indexation qui sont appliquées à des taux unitaires afin de contrebalancer l'effet de l'inflation sur les coûts d'intrants sur la durée de l'entente. Le Groupe est exposé au risque de prix dans la mesure où l'inflation diffère de l'indice utilisé et que les résultats des prévisions qui forment la base de la comptabilisation des produits des activités ordinaires comprennent une estimation de ce risque s'il y a lieu.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que le Groupe subisse une perte financière si des contreparties manquent à leurs obligations contractuelles.

Le risque de crédit découle de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès de banques et d'institutions financières, ainsi que des expositions au crédit des clients, y compris les créances impayées et les transactions engagées, l'exposition maximale au risque équivalant à l'intégralité de la valeur comptable inscrite au bilan du Groupe au 31 mars. Le Groupe n'a aucun bien affecté en garantie. Selon la politique du Groupe, la trésorerie et les placements ne doivent pas être concentrés auprès d'une seule contrepartie quelle qu'elle soit.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

20 Gestion du risque financier (suite)

b) Risque de crédit (suite)

Pour les créances clients et autres débiteurs, la concentration du risque de crédit est très limitée en raison de la vaste clientèle du Groupe. Une évaluation de la qualité du crédit du client est effectuée, s'il y a lieu, par l'entremise d'agences de notation externes et en s'appuyant sur l'expérience et d'autres facteurs. Lorsque l'information sur le crédit n'est pas disponible ou est faible, le risque est atténué principalement par le recours à des paiements anticipés donnant lieu à des flux de trésorerie positifs. L'exposition et les paiements font l'objet d'une surveillance étroite tant au niveau de chaque projet qu'à celui des clients, et une série de mesures de recouvrement des dettes croissantes sont prises, au besoin. Étant donné la conjoncture économique actuelle, la direction accorde une attention supplémentaire au recouvrement des débiteurs. Aucun cas récent de manquement n'a été enregistré.

c) Risque de liquidité

Le Groupe finance ses activités au moyen d'entrées de trésorerie liées à ses activités et, au besoin, d'emprunts et de contrats de location-financement. Les facilités de crédit du Groupe sont notamment des facilités bancaires et des titres d'emprunt provenant de placements privés. Des prévisions sur les flux de trésorerie sont effectuées dans les entités d'exploitation du Groupe et regroupées par un service des finances central (le Groupe des finances). Le Groupe de la trésorerie surveille les prévisions à cycle continu des besoins de liquidité du Groupe afin de s'assurer que le Groupe détient suffisamment de trésorerie pour combler ses besoins opérationnels tout en maintenant en tout temps une marge suffisante sur ses facilités de crédit engagées inutilisées (note 27) de façon à respecter ses limites de crédit ou les clauses restrictives (le cas échéant) d'une de ses facilités de crédit quelconque. Ces prévisions tiennent compte des plans de financement par emprunt du Groupe et du respect des clauses restrictives.

Le Groupe de la trésorerie investit toute trésorerie excédentaire dans des comptes courants, des dépôts à terme et des dépôts sur le marché monétaire portant intérêt, en choisissant des instruments ayant des échéances appropriées ou des liquidités suffisantes afin d'offrir une marge suffisante déterminée par les prévisions dont il a déjà été fait mention.

Le tableau qui suit constitue une analyse des passifs financiers non dérivés du Groupe dans des regroupements d'échéance pertinents selon la période restante à la date de clôture jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau sont les flux de trésorerie non actualisés contractuels.

	Groupe 2017			
	À vue ou un an au plus M€	De 1 an à 2 ans M€	De 2 à 5 ans M€	Total M€
Contrats de location-financement	0,1	–	–	0,1
Emprunts bancaires ¹	4,0	4,0	209,7	217,7
Titres d'emprunt provenant de placements privés ¹	2,9	2,9	61,8	67,6
Autres emprunts	–	–	0,2	0,2
Comptes fournisseurs	99,3	–	–	99,3

	Groupe 2016			
	À vue ou un an au plus M€	De 1 an à 2 ans M€	De 2 à 5 ans M€	Total M€
Contrats de location-financement	–	0,1	–	0,1
Emprunts bancaires ¹	10,0	3,1	225,3	238,4
Titres d'emprunt provenant de placements privés ¹	2,5	2,5	56,0	61,0
Comptes fournisseurs	75,1	–	–	75,1

	Société 2017			
	À vue ou un an au plus M€	De 1 an à 2 ans M€	De 2 à 5 ans M€	Total M€
Emprunts bancaires ¹	4,0	4,0	209,7	217,7
Titres d'emprunt provenant de placements privés ¹	2,9	2,9	61,8	67,6
Dettes intragroupe	21,2	–	–	21,2

	Société 2016			
	À vue ou un an au plus M€	De 1 an à 2 ans M€	De 2 à 5 ans M€	Total M€
Emprunts bancaires ¹	10,0	3,1	225,3	238,4
Titres d'emprunt provenant de placements privés ¹	2,5	2,5	56,0	61,0
Dettes intragroupe	51,9	–	–	51,9

¹ Les flux de trésorerie contractuels de chaque exercice comprennent les emprunts échéant au cours de l'exercice en question ainsi que les paiements d'intérêts contractuels prévus sur ces emprunts. Les intérêts sont estimés à l'aide du taux en vigueur à la date de clôture. Les flux de trésorerie en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change au comptant à la date de clôture.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

20 Gestion du risque financier (suite)

d) Concentrations des instruments financiers

Les valeurs comptables des actifs et des passifs financiers du Groupe, à l'exclusion des instruments financiers dérivés, sont libellés dans les monnaies suivantes :

	2017		2016	
	Actifs Financiers M€	Passifs financiers M€	Actifs financiers M€	Passifs financiers M€
Livre sterling	229,4	314,8	269,5	322,6
Dollar américain	166,3	31,4	333,3	18,8
Riyal saoudien	24,8	0,7	8,4	0,4
Riyal qatari	22,6	2,1	27,1	2,9
Dollar de Hong Kong	22,7	0,6	16,2	–
Euro	13,4	1,0	15,7	1,1
Dirham des Émirats arabes unis	35,4	6,9	38,6	8,1
Yuan renminbi	13,0	0,3	10,9	0,2
Couronne danoise	8,5	0,9	8,3	0,7
Couronne norvégienne	6,1	0,9	6,2	–
Dollar canadien	6,8	0,1	2,2	–
Dollar de Singapour	4,2	0,5	6,0	0,4
Dollar australien	4,1	0,2	4,3	0,1
Couronne suédoise	3,7	0,6	3,7	0,4
Autres	21,4	1,4	15,2	–
Total	582,4	362,4	765,6	355,7

Au 31 mars 2017, la valeur comptable des actifs financiers de la Société était libellée en dollars américains (269,0 M€) et en livres sterling (105,9 M€). La valeur comptable des passifs financiers de la Société était libellée en dollars américains (263,0 M€), en livres sterling (21,0 M€) et en euros (2,2 M€).

Au 31 mars 2016, la valeur comptable des actifs financiers de la Société était libellée en dollars américains (281,6 M€) et en livres sterling (59,0 M€). La valeur comptable des passifs financiers de la Société était libellée en dollars américains (280,5 M€) et en livres sterling (51,9 M€).

Les actifs financiers comprennent des billets liés à des prêts, des montants au titre de la contrepartie différée à recevoir, des créances clients (montant net), des créances intragroupe (aucun montant inscrit dans les états financiers consolidés), des montants à recevoir de coentreprises, des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les passifs financiers se composent des comptes fournisseurs, des comptes fournisseurs intragroupe (aucun montant inscrit aux états financiers consolidés) et des emprunts.

Gestion du risque en matière de capital

En matière de gestion du capital, le Groupe a pour objectifs de sauvegarder sa capacité à poursuivre ses activités afin de produire des rendements pour les actionnaires et des avantages pour les autres parties prenantes et à maintenir une structure du capital optimale afin de réduire le coût du capital.

Le Groupe maintient et ajuste sa structure du capital au moyen du versement de dividendes aux actionnaires et de facilités de crédit.

Le Groupe surveille le capital sur la base du ratio de sa dette nette et du déficit au titre des prestations définies nettes, déduction faite du total de l'impôt différé, sur le bénéfice avant intérêts, impôts, et amortissement (BAIIA) sous-jacent. Cette politique n'a pas changé depuis l'exercice précédent.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

20 Gestion du risque financier (suite)

d) Concentrations des instruments financiers (suite)

Les ratios de la dette nette et du déficit des prestations définies nettes, déduction faite du total de l'impôt différé, sur le BAIIA sous-jacent aux 31 mars 2017 et 2016 se présentent comme suit :

		Groupe	
	Note	2017 M€	2016 M€
Total des emprunts	27	263,1	280,6
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	26	(224,5)	(419,3)
Dette nette (fonds nets)		38,6	(138,7)
Déficit au titre des prestations définies nettes	30	235,7	265,3
Actif d'impôt différé, montant net	19	(31,3)	(54,8)
Dette nette et déficit au titre des prestations définies nettes, déduction faite du total de l'impôt différé		243,0	71,8
Bénéfice avant intérêt et impôt		160,0	142,1
Ajouter : amortissement des immobilisation corporelles	5	19,7	18,2
Ajouter : amortissement et dépréciation des immobilisations incorporelles et pertes de valeur	5	58,9	11,9
BAIIA		238,6	172,2
Ajouter : (profit net) perte nette sur la cession d'entreprises		(0,5)	3,1
Moins : éléments exceptionnels	11	(41,7)	(4,7)
Ajouter : paiements des acquisitions différés	10	3,7	3,2
BAIIA sous-jacent		200,1	173,8
Ratios de la dette nette et du déficit des prestations définies nettes, déduction faite du total de l'impôt différé, sur le BAIIA sous-jacent		1,2	0,4

Le capital total, figurant ci-dessous, est calculé à titre de capitaux propres dans le bilan consolidé ajusté pour tenir compte du ratio dette nette/(fonds net). Le ratio dette nette/(fonds net) est calculé comme étant le total des emprunts diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

		Groupe	
	Note	2017 M€	2016 M€
Total des emprunts	27	263,1	280,6
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	26	(224,5)	(419,3)
Dette nette/(fonds)		38,6	(138,7)
Total des capitaux propres		418,5	289,3
Capital total		457,1	150,6

Estimation de la juste valeur

Le tableau qui suit constitue une analyse des instruments financiers du Groupe comptabilisés à la juste valeur, par méthode de l'évaluation. Les différents niveaux ont été définis comme suit :

- les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1)
- les données d'entrée autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif directement (comme les cours), ou indirectement (tirés des cours) (niveau 2)
- les données d'entrée pour l'actif ou le passif non basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables) (niveau 3).

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

20 Gestion du risque financier (suite)

d) Concentrations des instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs du Groupe qui sont évalués à la juste valeur au 31 mars 2017 et 2016 :

	2017				2016			
	Niveau 1 M€	Niveau 2 M€	Niveau 3 M€	Total M€	Niveau 1 M€	Niveau 2 M€	Niveau 3 M€	Total M€
Actifs								
Dérivés utilisés à titre de couverture								
– Contrats de change	–	13,7	–	13,7	–	3,3	–	3,3
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net								
Titres négociables								
– Titres à intérêt fixes	23,3	–	–	23,3	24,2	–	–	24,2
– Polices d'assurance vie	–	3,1	–	3,1	–	2,9	–	2,9
– Obligations à taux variable	5,2	–	–	5,2	5,8	–	–	5,8
– Bons du Trésor du Royaume-Uni	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des actifs	28,5	16,8	–	45,3	30,0	6,2	–	36,2
Passifs								
Dérivés utilisés à titre de couvertures								
– Contrats de change	–	1,5	–	1,5	–	1,5	–	1,5
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net								
– Contreparties conditionnelles	–	–	3,7	3,7	–	–	1,9	1,9
Total des passifs	–	1,5	3,7	5,2	–	1,5	1,9	3,4

Aucune modification n'a été apportée au classement des instruments financiers du Groupe comptabilisés à la juste valeur entre les niveaux 1, 2 et 3 aux 31 mars 2017 ou 2016.

Instruments financiers du niveau 1

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours sur le marché à la date de clôture. Un marché est considéré comme actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'une association sectorielle, d'un service d'évaluation des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normales. Les cours utilisés pour les actifs financiers détenus par le Groupe sont les prix moyens du marché.

Instruments financiers du niveau 2

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée par l'application de techniques d'évaluation. Ces techniques d'évaluation maximisent l'utilisation de données de marché observables lorsqu'elles sont disponibles et qu'elles reposent aussi peu que possible sur des estimations. Si toutes les données d'entrée importantes requises pour évaluer la juste valeur d'un instrument sont observables, l'instrument est inclus dans le niveau 2. La juste valeur des polices d'assurance vie est déterminée au moyen de la valeur de marché des placements sous-jacents selon l'avis des actuaires des fonds. La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée à l'aide des cours de change à terme cotés à la date de présentation de l'information financière et la courbe de taux tirés des taux d'intérêt cotés correspondant aux échéances des contrats de change.

Instruments financiers du niveau 3

Les instruments dont la juste valeur n'est pas fondée sur des données de marché observables (données d'entrée non observables) pour un actif ou un passif sont des instruments du niveau 3.

Technique d'évaluation et données d'entrée non observables importantes pour le niveau 3

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017, la contrepartie conditionnelle était un coût existant, appartenant à PP&T par suite d'une de ses acquisitions antérieures, qui a été comptabilisée à la juste valeur au bilan de l'acquisition. Les principales données d'entrée de niveau 3 utilisées dans l'estimation du paiement de la contrepartie conditionnelle sont fondées sur des objectifs de produits des activités ordinaires et de financement pour les 7,75 prochaines années. PP&T prépare des prévisions détaillées sur l'acquisition d'une entreprise et les actualise tous les trimestres dans le cadre des processus normaux de ses activités. Ces prévisions sont fondées sur l'expérience passée. La juste valeur de l'entente relative à la contrepartie conditionnelle s'est établie à 3,9 M€ (5,5 M\$) à la date de l'acquisition de PP&T et elle est actualisée à un taux d'actualisation de 2,4 %.

Les chiffres comparatifs pour mars 2016 sont tirés des chiffres d'une acquisition antérieure par le Groupe qui ont été publiés au cours de l'exercice.

Interrelation du niveau 3 entre les données d'entrée non observables importantes et l'évaluation de la juste valeur

La juste valeur estimée des instruments financiers du niveau 3 augmenterait si une variation survenait dans les produits des activités ordinaires annuels, le résultat d'exploitation annuel ou le taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

20 Gestion du risque financier (suite)

d) Concentrations des instruments financiers (suite)

Analyse de sensibilité du niveau 3

Une variation raisonnable possible des produits des activités ordinaires annuels et du résultat d'exploitation annuel de 5% et une variation de 100 points de base du taux d'actualisation, les autres données d'entrée demeurant constantes, entraînerait une variation importante de la juste valeur.

Les techniques d'évaluation spécifiques utilisées pour évaluer les instruments financiers sont notamment les suivantes :

- La juste valeur des dérivés utilisés à titre de couverture fournie par The Royal Bank of Scotland, HSBC, Barclays, Santander et Bank of America Merrill Lynch.
- La juste valeur de tous les titres négociables, à l'exception des polices d'assurance vie, fournie par des institutions financières détenant les fonds et les placements du Groupe.
- La juste valeur de toutes les polices d'assurance vie fournie par les sociétés d'assurance du Groupe.

Actifs financiers et de passifs financiers compensatoires

Au 31 mars 2017

	Montants bruts des actifs financiers (passifs) comptabilisés M€	Montants bruts des actifs financiers (passifs) comptabilisés compensés au bilan M€	Montants nets des actifs financiers (passifs) présentés au bilan M€	Montants connexes non compensés au bilan – Instruments financiers M€	Montant net M€
Actifs financiers dérivés	13,7	–	13,7	(1,5)	12,2
Passifs financiers dérivés	(1,5)	–	(1,5)	1,5	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	227,8	(3,3)	224,5	–	224,5
Solde créditeur	(3,3)	3,3	–	–	–
Total	236,7	–	236,7	–	236,7

Au 31 mars 2016

	Montants bruts des actifs financiers (passifs) comptabilisés M€	Montants bruts des actifs financiers (passifs) comptabilisés compensés au bilan M€	Montants nets des actifs financiers (passifs) présentés au bilan M€	Montants connexes non compensés au bilan – Instruments financiers M€	Montant net M€
Actifs financiers dérivés	3,3	–	3,3	(0,9)	2,4
Passifs financiers dérivés	(1,5)	–	(1,5)	0,9	(0,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	430,6	(11,3)	419,3	–	419,3
Solde créditeur	(11,3)	11,3	–	–	–
Total	421,1	–	421,1	–	421,1

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

21 Instruments financiers

Instruments financiers par catégorie

	Note	Groupe 2017			Total M€
		Prêts et créances M€	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net M€	Dérivés utilisés à titre de couverture M€	
Actifs selon le bilan					
Instruments financiers dérivés	22	–	–	13,7	13,7
Autres créances	23	3,1	–	–	3,1
Créances clients et autres débiteurs, à l'exclusion des paiements anticipés	24	558,7	–	–	558,7
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	25	–	31,6	–	31,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26	224,5	–	–	224,5
Total		786,3	31,6	13,7	831,6

	Note	Autres passifs financiers au coût amorti M€	Passifs à la juste valeur par le biais du résultat net M€	Dérivés utilisés à titre de couverture M€	Total M€
Passifs selon le bilan					
Emprunts, à l'exclusion des passifs liés à des contrats de location-financement	27	(263,0)	–	–	(263,0)
Dettes liées aux contrats de location-financement	27	(0,1)	–	–	(0,1)
Instruments financiers dérivés	22	–	–	(1,5)	(1,5)
Comptes fournisseurs et autres créditeurs, à l'exclusion des passifs non financiers	28	(293,6)	(0,6)	–	(294,2)
Autres passifs non courants	31	–	(3,1)	–	(3,1)
Total		(556,7)	(3,7)	(1,5)	(561,9)

		Groupe 2016			
		Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	Dérivés utilisés à titre de couverture	Total
	Note	M€	M€	M€	M€
Actifs selon le bilan					
Instruments financiers dérivés	22	–	–	3,3	3,3
Autres créances	23	29,1	–	–	29,1
Créances clients et autres débiteurs, à l'exclusion des paiements anticipés	24	448,8	–	–	448,8
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	25	–	32,9	–	32,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26	419,3	–	–	419,3
Total		897,2	32,9	3,3	933,4

	Note	Autres passifs financiers au coût amorti M€	Passifs à la juste valeur par le biais du résultat net M€	Dérivés utilisés à titre de couverture M€	Total M€
Passifs selon le bilan					
Emprunts, à l'exclusion des passifs liés à des contrats de location-financement	27	(280,5)	–	–	(280,5)
Dettes liées aux contrats de location-financement	27	(0,1)	–	–	(0,1)
Instruments financiers dérivés	22	–	–	(1,5)	(1,5)
Comptes fournisseurs et autres créditeurs, à l'exclusion des passifs non financiers	28	(275,2)	–	–	(275,2)
Autres passifs non courants	31	–	(1,9)	–	(1,9)
Total		(555,8)	(1,9)	(1,5)	(559,2)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

21 Instruments financiers (suite)

Instruments financiers par catégorie (suite)

	Note	Société 2017	
		Prêts et créances M€	Total M€
Actifs selon le bilan			
Créances clients et autres débiteurs, à l'exclusion des paiements anticipés	24	371,6	371,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26	1,5	1,5
Autres créances		0,7	0,7
Total		373,8	373,8

	Note	Autres passifs financiers au coût amorti M€	Total M€
Passifs selon le bilan			
Emprunts	27	(262,8)	(262,8)
Comptes fournisseurs et autres créditeurs, à l'exclusion des passifs non financiers	28	(21,2)	(21,2)
Total		(284,0)	(284,0)

	Note	Société 2016	
		Prêts et créances M€	Total M€
Actifs selon le bilan			
Créances clients et autres débiteurs, à l'exclusion des paiements anticipés	24	339,5	339,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26	1,4	1,4
Autres créances		1,0	1,0
Total		341,9	341,9

	Note	Autres passifs financiers au coût amorti M€	Total M€
Passifs selon le bilan			
Emprunts	27	(280,5)	(280,5)
Comptes fournisseurs et autres créditeurs, à l'exclusion des passifs non financiers	28	(51,9)	(51,9)
Total		(332,4)	(332,4)

22 Instruments financiers dérivés

Le tableau suivant présente la juste valeur des contrats de change à terme à la clôture de l'exercice, selon leur valeur de marché :

	Groupe			
	2017		2016	
	Actifs M€	Passifs M€	Actifs M€	Passifs M€
Courants	5,7	(0,8)	1,3	(0,5)
Plus de un an et deux ans au plus	4,3	(0,5)	0,9	(0,6)
Plus deux ans et cinq ans au plus	3,7	(0,2)	1,1	(0,4)
Non courants	8,0	(0,7)	2,0	(1,0)
Total	13,7	(1,5)	3,3	(1,5)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

22 Instruments financiers dérivés (suite)

Les montants notionnels des contrats de change en cours aux 31 mars 2017 et 2016 se présentent comme suit :

	Groupe			
	2017		2016	
	Vente M£	Achat M£	Vente M£	Achat M£
Contrats à terme visant l'achat de livres sterling, la vente de dollars américains	1,3	(1,2)	2,6	(2,5)
Contrats à terme visant l'achat de livres sterling, la vente d'euros	20,9	(19,9)	11,1	(10,8)
Contrats à terme visant l'achat de livres sterling, la vente d'autres monnaies	0,4	(0,4)	2,1	(2,0)
Contrats à terme visant l'achat de roupies indiennes, la vente de livres sterling	66,3	(85,9)	51,7	(61,2)
Contrats à terme visant l'achat de roupies indiennes, la vente de dollars américains	35,7	(41,1)	30,2	(32,6)

Les dérivés couvrent des transactions prévues très probables libellées en monnaies étrangères. Les profits et les pertes comptabilisés dans la réserve de couverture en capitaux propres liée aux contrats de change à terme au 31 mars 2017 seront comptabilisés à l'état consolidé du résultat net dans la période ou les périodes au cours de laquelle ou desquelles la transaction couverte prévue aura une incidence sur l'état consolidé du résultat net.

La juste valeur entière d'un dérivé de couverture est classée comme actif ou passif non courant si le dérivé échoit dans plus de 12 mois et comme actif ou passif courant si le dérivé échoit dans moins de 12 mois.

Les montants présentés dans le tableau qui suit sont les flux de trésorerie non actualisés contractuels des contrats de change à terme à la clôture de l'exercice.

	Groupe					
	2017			2016		
	Entrées M£	Sorties M£	Montant net M£	Entrées M£	Sorties M£	Montant net M£
Courants	48,9	(43,2)	5,7	40,3	(38,2)	2,1
Plus de un an et deux ans au plus	35,2	(29,4)	5,8	31,3	(28,6)	2,7
Plus deux ans et cinq ans au plus	64,4	(52,3)	12,1	37,5	(30,8)	6,7
Non courants	99,6	(81,7)	17,9	68,8	(59,4)	9,4
Total	148,5	(124,9)	23,6	109,1	(97,6)	11,5

Le Groupe a utilisé des instruments dérivés pour couvrir les encaissements en devises et les paiements en devises sur les contrats en cours, comme il est décrit à la note 20. Tous les instruments financiers du Groupe sont classés au niveau 2 conformément aux modifications d'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Une définition des instruments financiers du niveau 2 est présentée à la note 20. La juste valeur des instruments financiers dérivés est calculée en fonction des cours de change à terme cotés à la date de clôture.

Le Groupe a examiné tous les contrats pour vérifier s'ils comportaient des dérivés incorporés et n'a décelé aucun instrument qui soit étroitement lié à un contrat hôte.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

23 Autres créances

	Groupe		Société	
	2017 M€	2016 M€	2017 M€	2016 M€
Actifs non courants :				
Billets liés à des prêts à recevoir	0,2	19,7	–	–
Contrepartie différée à recevoir	2,2	6,7	–	–
Charges financières différées	0,7	1,0	0,7	1,0
Autres créances	–	1,7	–	–
Total	3,1	29,1	0,7	1,0

Au 31 mars 2017, le Groupe détenait des billets liés à des prêts portant intérêt de néant dans Connect Plus (M25) Intermediate Limited (19,7 M€ en 2016) après la vente de la participation minoritaire dans le projet de PFI visant l'autoroute M25 au Royaume-Uni. Le montant de 0,2 M€ au 31 mars 2017 se rapportait à la partie non courante des billets liés à des prêts de 0,6 M€ reçus à la vente du laboratoire de Houston, actualisée à un taux de 5,0 % jusqu'à juillet 2019.

La contrepartie différée à recevoir de 2,2 M€ au 31 mars 2017 est liée à la contrepartie supplémentaire de 2,5 M€ à recevoir de la vente précédente de l'immeuble de Woodcote Grove à Epsom, déclenchée par la revente en décembre 2016 (6,7 M€ en 2016). Cette contrepartie a été actualisée à un taux de 8,8 % et doit être reçue en octobre 2018. La contrepartie différée de 6,7 M€ au 31 mars 2016 est liée au profit initial sur la vente de l'immeuble et a été encaissée en trésorerie au cours de l'exercice.

Aucune des autres créances n'est en souffrance.

24 Créances clients et autres débiteurs

Note	Groupe		Société	
	2017 M€	2016 M€	2017 M€	2016 M€
Actifs courants :				
Créances clients	345,7	313,6	–	–
Moins : provision pour dépréciation des créances clients	(32,4)	(28,3)	–	–
Créances clients, montant net	313,3	285,3	–	–
Montants recouvrables sur les contrats	202,4	135,0	–	–
Montants à recevoir de filiales	39	–	371,3	339,2
Montants à recevoir de coentreprises	39	10,6	–	–
Charges financières différées	0,3	0,3	0,3	0,3
Autres créances	32,2	26,5	–	–
Paiements anticipés et produits à recevoir	31,1	31,2	–	–
Total	589,8	480,0	371,6	339,5

Les administrateurs considèrent que les valeurs comptables des créances clients et autres débiteurs se rapprochent de leur juste valeur.

Au 31 mars 2017, des créances clients de 186,1 M€ (172,7 M€ en 2016) du Groupe respectaient les modalités de paiement normales et étaient considérées comme fonctionnant parfaitement.

Au 31 mars 2017, des créances clients de 98,2 M€ (95,1 M€ en 2016) du Groupe étaient en souffrance et dataient d'au plus six mois à compter de la date de facturation et comportaient une provision pour dépréciation de néant (néant en 2016). Les créances clients du Groupe de 98,2 M€ (95,1 M€ en 2016) en souffrance et datant d'au plus six mois à compter de la date de facturation, mais qui n'étaient pas dépréciées, se rapportent à un bon nombre de clients indépendants pour lesquels il n'existe aucun antécédent récent de manquement.

Les créances clients du Groupe datant de plus de six mois à compter de la date de facturation totalisaient 61,4 M€ (45,8 M€ en 2016) et comportaient une provision pour dépréciation de 32,4 M€ (28,3 M€ en 2016).

Les fluctuations de la provision pour dépréciation des créances clients du Groupe se présentent comme suit :

	Groupe	
	2017 M€	2016 M€
Provision pour dépréciation à l'ouverture de l'exercice	(28,3)	(29,2)
Augmentation des provisions	(11,9)	(9,4)
Reprise de provisions	10,6	11,1
Créances clients irrécouvrables radiées	0,4	–
Écart de change	(3,2)	(0,8)
Provision pour dépréciation à la clôture de l'exercice	(32,4)	(28,3)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

24 Créances clients et autres débiteurs (suite)

Aucun des actifs financiers pleinement rentables n'a été renégocié au cours de l'exercice. Les autres catégories des créances clients et autres débiteurs ne comportent pas d'actifs dépréciés.

Au 31 mars 2017, une provision a été établie pour des montants à payer par des filiales de la Société de 0,5 M€ (0,5 M€ en 2016), et aucune reprise de provision n'a eu lieu au cours de l'exercice (néant en 2016), voir la note 39.

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de la présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable de chaque catégorie des créances dont il est fait mention plus haut. Le Groupe n'a aucun bien affecté en garantie.

25 Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Conformément à IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, des informations doivent être fournies sur les instruments financiers évalués à la juste valeur inscrits au bilan consolidé. La norme exige la présentation des évaluations de la juste valeur par niveau.

Les actifs financiers du Groupe évalués et comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres à taux d'intérêt fixe, les polices d'assurance vie, les obligations à taux variable et les bons du Trésor du Royaume-Uni. Les passifs financiers du Groupe évalués et comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les instruments financiers dérivés.

La juste valeur des instruments financiers dérivés du Groupe sont présentés à la note 22.

Pour un complément d'information sur les actifs financiers du Groupe évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, se reporter à la note 21.

Une définition des instruments financiers du niveau 1 et du niveau 2 est présentée à la note 20. Aux 31 mars 2017 ou 2016, aucun changement n'avait été apporté au classement des actifs financiers entre le niveau 1 et le niveau 2.

Les variations des justes valeurs des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net tiennent compte d'un profit lié à la juste valeur de 0,8 M€ (perte de 0,3 M€ en 2016).

26 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	Groupe		Société	
	2017 M€	2016 M€	2017 M€	2016 M€
Fonds en banque et en caisse	224,5	372,4	1,5	1,4
Dépôts bancaires à court terme	–	46,9	–	–
Total	224,5	419,3	1,5	1,4

Le taux d'intérêt effectif sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie est de 0,2 % (0,4 % en 2016). Les fonds en banque et en caisse comprennent un montant de 1,0 M€ (2,2 M€ en 2016) détenu par les fiducies des régimes d'avantages du personnel de la Société.

27 Emprunts

	Groupe		Société	
	2017 M€	2016 M€	2017 M€	2016 M€
Courants				
Emprunts bancaires	–	7,0	–	7,0
Contrats de location-financement	0,1	–	–	–
	0,1	7,0	–	7,0
Non courants				
Emprunts bancaires	203,1	220,9	203,1	220,9
Titres d'emprunt provenant de placements privés	59,7	52,6	59,7	52,6
Autres emprunts	0,2	–	–	–
Contrats de location-financement	–	0,1	–	–
	263,0	273,6	262,8	273,5
Total	263,1	280,6	262,8	280,5

Les administrateurs considèrent que les valeurs comptables des emprunts et des titres d'emprunt provenant de placements privés se rapprochent de leur juste valeur.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

27 Emprunts (suite)

Le profil des échéances de la valeur comptable des emprunts non courants se présente comme suit :

	Groupe				Groupe			
	2017				2016			
	Emprunts bancaires et titres d'emprunt provenant de placements privés ¹ M€	Autres emprunts M€	Contrats de location-financement M€	Total M€	Emprunts bancaires et titres d'emprunt provenant de placements privés ¹ M€	Autres emprunts M€	Contrats de location-financement M€	Total M€
Remboursables:								
À plus de un an et deux ans au plus	–	–	–	–	–	–	0,1	0,1
À plus de deux ans et au plus cinq ans	262,8	0,2	–	263,0	273,5	–	–	273,5
À plus de cinq ans	–	–	–	–	–	–	–	–
	262,8	0,2	–	263,0	273,5	–	0,1	273,6

La valeur comptable des emprunts est libellée dans les monnaies suivantes :

	Groupe				Groupe			
	2017				2016			
	Emprunts bancaires et titres d'emprunt provenant de placements privés ¹ M€	Autres emprunts M€	Contrats de location-financement M€	Total M€	Emprunts bancaires et titres d'emprunt provenant de placements privés ¹ M€	Autres emprunts M€	Contrats de location-financement M€	Total M€
Livre sterling	–	–	–	–	–	–	–	–
Dollar américain	262,8	–	0,1	262,9	280,5	–	0,1	280,6
Riyal saoudien	–	0,2	–	0,2	–	–	–	–
	262,8	0,2	0,1	263,1	280,5	–	0,1	280,6

1 Les emprunts bancaires et les titres d'emprunt provenant de placements privés concernent la Société.

La totalité de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location aux termes de contrats de location-financement est exigible comme suit :

	Groupe	
	2017 M€	2016 M€
À moins de un an	0,1	–
À plus de un an et cinq ans au plus	–	0,1
	0,1	0,1
Charges financières futures sur les contrats de location-financement	–	–
Valeur actualisée des crédettes liés aux contrats de location-financement	0,1	0,1

Les contrats de location-financement comportent des remboursements fixes, avec des taux d'intérêt fixés à la date du contrat. Le taux d'emprunt effectif moyen pour les contrats de location-financement était de 0,5 % (2,2 % en 2016) sur une période résiduelle moyenne pondérée de 16 mois (26 mois en 2016).

Facilités de crédit

Le groupe détient les facilités de crédit engagées inutilisées suivantes disponibles au 31 mars qui expirent comme suit :

	Groupe	
	2017 M€	2016 M€
À plus de deux ans et cinq ans au plus	96,7	71,9

Toutes les facilités de crédit engagées inutilisées du Groupe sont assujetties à des taux d'intérêt fixes.

Le 30 janvier 2016, le Groupe a modifié et prorogé sa facilité de crédit renouvelable de cinq ans. Cette facilité de 200 M€ arrive à échéance le 30 janvier 2021. Le 11 mars 2016, le Groupe a contracté une nouvelle facilité de crédit renouvelable de 100 M€ assortie d'une échéance de trois ans. Le 23 février 2017, le Groupe a exercé une option visant à proroger la facilité de une année supplémentaire. Cette facilité de 100 M€ arrive à présent à échéance le 11 mars 2020. Les lettres de crédit émises aux termes des facilités engagées totalisaient 0,2 M€ au 31 mars 2017 (0,2 M€ au 31 mars 2016).

La facilité de 100 M€ a été consentie par les prêteurs suivants : Bank of America Merrill Lynch International Limited, Barclays Bank plc, HSBC Bank plc et National Westminster Bank plc. De plus, la facilité de 200 M€ a été consentie par les prêteurs suivants : The National Bank of Abu Dhabi PJSC London Branch, Abbey National Treasury Services plc et United Overseas Bank Limited London Branch.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

27 Emprunts (suite)

Les facilités de crédit du Groupe comprennent un certain nombre d'engagements et de clauses restrictives financières. La conformité à ces clauses restrictives est surveillée. Au 31 mars 2017, et depuis, les clauses restrictives n'ont fait l'objet d'aucun manquement (aucun manquement en 2016).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013, le Groupe a mobilisé un montant de 75 M\$ grâce à l'exécution fructueuse de son émission de titres d'emprunt sur le marché des placements privés américain. Le produit a servi à rembourser les fonds prélevés aux termes des facilités bancaires existantes du Groupe. Le placement privé doit être remboursé le 31 mai 2019 et porte intérêt à un taux nominal de 4,38 %.

28 Comptes fournisseurs et autres créditeurs

	Note	Groupe		Société	
		2017 M€	2016 M€	2017 M€	2016 M€
Passifs courants					
Comptes fournisseurs		99,3	75,1	–	–
Frais facturés d'avance		155,7	165,4	–	–
Sommes dues à des filiales	39	–	–	21,2	51,9
Charges sociales et autres charges fiscales		40,7	42,9	–	–
Contrepartie conditionnelle liée à des acquisitions		0,6	–	–	–
Contrepartie différée liée à des acquisitions		0,2	0,7	–	–
Montants courus et produits différés		198,2	164,9	1,6	1,2
Avantages incitatifs à la location		11,9	10,9	–	–
Autres créditeurs		26,5	23,1	–	–
		533,1	483,0	22,8	53,1

La direction est d'avis que la valeur comptable des comptes fournisseurs et autres créditeurs du Groupe se rapproche de leur juste valeur.

29 Provisions liées à d'autres passifs et charges

	Groupe	
	2017 Immeubles vacants M€	2016 Immeubles vacants M€
Courants	1,3	1,1
Plus de un an mais moins de deux ans	1,4	1,1
Plus de deux ans mais moins de cinq ans	0,8	1,2
Plus de cinq ans	0,7	0,5
Non courants	2,9	2,8
Total	4,2	3,9

	Immeubles vacants du groupe M€
Solde au 1 ^{er} avril	3,9
Entreprises acquises	1,5
Provisions imputées à l'état des résultats	1,7
Provisions reprises à l'état des résultats	(1,0)
Provisions utilisées	(2,0)
Écart de change	0,1
Solde au 31 mars 2017	4,2

La provision pour immeubles vacants est actualisée et devrait être suffisante pour les neuf prochains exercices (neuf exercices en 2016). Aucune provision n'a été reprise ou utilisée à des fins autres que celles pour lesquelles elle avait été constituée.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

30 Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi

Les passifs nets au titre des avantages postérieurs à l'emploi du Groupe sont analysés ci-dessous :

	Groupe	
	2017 M£	2016 M£
Passifs nets au titre des prestations de retraite	(251,5)	(265,3)
Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	(23,4)	(20,5)
	(274,9)	(285,8)
Actifs nets au titre des prestations de retraite	15,8	–
Passifs nets au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	(259,1)	(285,8)

a) Passifs nets au titre des prestations de retraite

Le groupe gère, par l'intermédiaire de fiduciaires, plusieurs régimes de retraite à prestations et à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies s'entendent des régimes pour lesquels l'obligation du groupe est limitée au montant qu'elle verse en cotisation au régime tandis que les participants au régime supportent le risque de placement et le risque actuariel.

Les régimes à prestations définies s'entendent des régimes qui ne sont pas des régimes à cotisations définies et pour lesquels l'obligation du groupe consiste à fournir des prestations d'un montant déterminé à la retraite.

Les deux régimes à prestation définies sont l'Atkins Pension Plan (APP) et le Railways Pension Scheme (RPS), qui sont tous deux des régimes par capitalisation dont les prestations sont basées sur le dernier salaire. Les actifs des deux régimes sont détenus dans deux fonds distincts, administrés par des fiduciaires. Les autres régimes de retraite sont l'Atkins McCarthy Pension Plan en République d'Irlande, un régime par capitalisation dont les prestations sont basées sur le dernier salaire, le Terramar AS Pension Plan en Norvège et divers régimes à cotisations définies ou des régimes équivalents. Dans le cadre de l'acquisition réalisée le 11 avril 2016 (se reporter à la note 10), le groupe a repris la section EnergySolutions du groupe Magnox de l'Electricity Supply Pension Scheme (ESPS), un régime par capitalisation dont les prestations sont basées sur le dernier salaire. Au 31 mars 2017, les actifs nets au titre des prestations de retraite de ce régime s'établissaient à 15,8 M£.

L'une des sociétés du Royaume-Uni acquise dans le cadre de l'acquisition de PP&T (se reporter à la note 10) offre un régime à prestations définies, soit la section GPS EnergySolutions du Combined Nuclear Pension Plan (CNPP), pour lequel le vendeur a convenu de prendre en charge tous les coûts de capitalisation futurs et autres obligations connexes. Le Groupe est entièrement assuré contre tout coût futur du régime, et le vendeur a en outre pris en charge l'obligation supplémentaire de liquider le régime à ses frais, au moyen d'un rachat ou autrement. De plus, le Groupe n'a droit à aucun excédent comptable pouvant survenir relativement au CNPP. Les actifs et les passifs du régime ont été inclus dans les résultats consolidés du Groupe, mais l'actif net selon IAS 19 a été ramené à néant. À ce jour, le régime demeure actif et le vendeur continue d'assumer sa responsabilité à l'égard des exigences de capitalisation futures.

Les régimes sont assujettis aux lois sur les fiducies et ils sont gérés et administrés par des fiduciaires pour le compte des participants conformément aux modalités de l'acte de fiducie et des textes réglementaires et légaux pertinents. Les cotisations aux régimes à prestations définies sont déterminées après consultation des fiduciaires et d'un actuair. Les fiduciaires établissent la stratégie d'investissement et s'assurent que les actifs sont suffisants pour couvrir les coûts des prestations actuelles et futures.

L'APP ne permet plus l'acquisition future de prestations; tous les participants à la section à prestations définies de l'APP ont été transférés dans une section à cotisations définies pour ce qui est des services futurs lorsqu'il était prouvé qu'ils n'avaient pas de droit légal ou contractuel à des prestations basées sur le dernier salaire.

Le RPS a comptabilisé un profit de réduction au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016. Le profit de réduction est attribuable au transfert de participants d'une catégorie où les augmentations de salaire ne sont pas plafonnées ou d'une catégorie où les augmentations de salaire sont plafonnées à l'indice des prix de détail dans la catégorie où les augmentations de salaire sont plafonnées à l'indice des prix à la consommation. La diminution du passif au titre des services passés attribuable à cette réduction est de 1,5 M£ et ce montant a été comptabilisé comme profit de réduction pour l'exercice clos le 31 mars 2016.

Le RPS investit dans divers fonds de placement en gestion commune afin de générer un revenu et d'obtenir une croissance du capital en tenant compte des caractéristiques des obligations et de la tolérance au risque du fiduciaire établies par le fiduciaire. La majorité des actifs du RPS qui sont censés générer un rendement supplémentaire, en sus du taux de croissance attendu des obligations, sont placés dans un seul fonds de croissance en gestion commune. Le portefeuille de placements de ce fonds est composé d'une gamme étendue de catégories d'actifs et RPML, le gestionnaire du fonds, peut modifier en tout temps la répartition des actifs en fonction de ses points de vue sur l'attrait relatif des différentes catégories d'actifs. Les actifs restants du RPS sont principalement des obligations à taux fixe et des obligations indexées. L'évaluation triennale de la capitalisation au 31 décembre 2016 est actuellement en cours.

Les actifs du régime ESPS sont détenus dans un fonds distinct administré par un fiduciaire. Aux termes du régime ESPS, les employés ont droit à une rente annuelle s'ils prennent leur retraite à l'âge normal de départ à la retraite. Cette rente correspond à un quatre-vingtième du dernier salaire admissible à la retraite pour chaque année de service et à une somme forfaitaire égale à trois quatre-vingtièmes du dernier salaire admissible à la retraite pour chaque année de service. Des prestations sont aussi versées au décès du participant et à la suite d'autres événements comme le retrait de la vie active. Aucun autre avantage postérieur à l'emploi n'est accordé à ces employés.

Depuis le 31 mars 2009, le régime de retraite Atkins McCarthy ne permet plus d'accumuler des droits à prestations futures aux participants qui n'ont pas de droit statutaire ou contractuel à une retraite basée sur le dernier salaire. Les comptes de ces participants ont été virés dans un régime de comptes personnels d'épargne-retraite en Irlande (Irish Life) avec prise d'effet le 1^{er} avril 2009.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

30 Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Le régime de retraite Terramar AS n'accepte plus les nouveaux participants depuis le 1^{er} janvier 2009. Ce régime de retraite par capitalisation est géré par DNB (le Groupe de services financiers le plus important de Norvège). Pour obtenir leurs pleins droits à prestations, les participants au régime doivent compter 30 ans de service admissible pour obtenir le droit à une rente de retraite à vie correspondant à la différence entre 66 % du salaire de l'employé à la date de départ à la retraite et les prestations estimées du régime d'assurance national de Norvège. Les hypothèses économiques et actuarielles sont conformes aux recommandations techniques en vigueur en Norvège.

Les sections à prestations définies des régimes de retraite n'acceptent pas, pour la plupart, de nouveaux participants, et les nouveaux employés se voient proposer de participer à la section à cotisations définies.

Le nombre de participants aux principaux régimes de retraite du Groupe est réparti de la façon suivante :

	Régimes à prestations définies				Régimes à cotisations définies			
	APP		RPS		APP		Faithful+Gould	
	2017 Nbre	2016 Nbre	2017 Nbre	2016 Nbre	2017 Nbre	2016 Nbre	2017 Nbre	2016 Nbre
Participants	5	5	131	157	7 609	7 703	636	742
Titulaires d'une rente différée	6 450	6 669	302	296	12 303	11 542	1 562	1 517
Retraités	3 640	3 539	429	413	–	–	–	–
	10 095	10 213	862	866	19 912	19 245	2 198	2 259

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation selon IAS 19 des obligations au titre des prestations de retraite des régimes APP, RPS et ESPS sont présentées dans le tableau suivant :

	2017	2016
Inflation des prix		
Indice des prix de détail	3,10 %	2,90 %
Indice des prix à la consommation	2,10 %	1,90 %
Taux d'augmentation des prestations de retraite à payer		
Indexation des prix limitée (basé sur l'indice des prix de détail)	2,90 %	2,80 %
Indexation des prix limitée (basé sur l'indice des prix à la consommation)	2,20 %	2,00 %
Indexation des prix limitée à 2,5 %	2,50 %	2,50 %
Taux fixe	5,00 %	5,00 %
Taux d'augmentation des salaires		
APP et ESPS	3,10 %	4,40 %
RPS (non plafonné)	3,85 %	5,15 %
RPS (plafonné – indice des prix de détail)	3,10 %	2,90 %
RPS (plafonné – indice des prix à la consommation)	2,10 %	1,90 %
Taux d'augmentation pour les titulaires de rente différée		
APP et ESPS	3,10 %	2,90 %
RPS	2,10 %	1,90 %
Taux d'actualisation	2,50 %	3,50 %
Longévité à l'âge de 65 ans pour les retraités actuels		
Hommes (APP et RPS)	23,6 ans	24,3 ans
Femmes (APP et RPS)	25,2 ans	26,2 ans
Hommes (ESPS)	23,8 ans	s. o.
Femmes (ESPS)	25,1 ans	s. o.
Longévité à l'âge de 65 ans pour les futurs retraités (âgés actuellement de 45 ans)		
Hommes (APP et RPS)	25,4 ans	26,6 ans
Femmes (APP et RPS)	27,1 ans	28,5 ans
Hommes (ESPS)	25,5 ans	s. o.
Femmes (ESPS)	27,0 ans	s. o.

Les tables actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations de retraite pour le régime APP au 31 mars 2017 sont les tables S2 – SAPS (Self-Administered Pension Schemes [régimes de retraite autogérés]) avec un coefficient d'échelle de 0,85 pour les hommes et de 0,90 pour les femmes. Les améliorations futures de l'espérance de vie reposent sur les améliorations du Continuous Mortality Investigation Bureau (CMI) pour 2015 et un taux d'amélioration de 1,25 % par année, selon l'application à l'année d'utilisation. Les résultats pour le régime RPS ont été ajustés de façon approximative afin de permettre l'utilisation des mêmes tables de mortalité.

Dans le cas du régime ESPS, la table actuarielle utilisée est la table S1 Light – SAPS (Self-Administered Pension Schemes [régimes de retraite autogérés]). Les améliorations futures de l'espérance de vie ont été mises à jour de façon approximative afin de correspondre à celles du CMI pour 2015 et à un taux d'amélioration de 1,25 % par année, selon l'application à l'année d'utilisation.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

30 Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Au 31 mars 2016, les tables actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations de retraite pour le régime APP sont les tables S1 - SAPS (Self-Administered Pension Schemes [régimes de retraite autogérés]) avec améliorations moyennes par tranche d'âge de 2002 à 2009 et un coefficient d'échelle de 0,85 pour les hommes et de 0,90 pour les femmes. Les améliorations futures sont fondées sur les améliorations du Continuous Mortality Investigation Bureau (CMI) et un taux d'amélioration de 1,5 % par année, selon l'application à l'année d'utilisation.

Le Groupe a envisagé d'utiliser les données de 2016 du CMI avec un taux de 1,25 %, mais a plutôt décidé d'uniformiser son évaluation triennale de 2016 entreprise récemment et d'utiliser les données de 2015 du CMI pour l'exercice clos le 31 mars 2017. Si le CMI de 2016 avait été utilisé, cela aurait réduit le passif du régime APP d'environ 40 M€ au 31 mars 2017.

La ventilation du coût des régimes de retraite est la suivante :

2017	Note	APP M€	RPS M€	ESPS M€	CNPP M€	Autres M€	Total M€
Coût des ventes							
Coût des services rendus au cours de l'exercice		0,1	1,8	0,3	—	0,1	2,3
Charges administratives		—	0,2	—	—	—	0,2
Total des coûts		0,1	2,0	0,3	—	0,1	2,5
Charges (produits) d'intérêts, montant net		6,2	2,1	(0,4)	—	0,1	8,0
Total imputé (crédité) à l'état des résultats au titre des régimes à prestations définies		6,3	4,1	(0,1)	—	0,2	10,5
Charge au titre des régimes à cotisations définies		—	—	—	—	45,3	45,3
Total imputé (crédité) à l'état des résultats		6,3	4,1	(0,1)	—	45,5	55,8
État du résultat global							
Profit sur les actifs des régimes de retraite		243,1	18,8	10,1	2,9	0,3	275,2
Modifications des hypothèses		(239,9)	(36,0)	(6,6)	(2,9)	1,9	(283,5)
Profit (perte) de réévaluation comptabilisé dans les autres éléments du résultat global		3,2	(17,2)	3,5	—	2,2	(8,3)
Impôt exigible et différé (imputé) crédité aux capitaux propres, montant net	8	(1,5)	2,6	(0,5)	—	(0,5)	0,1
Profit (perte) de réévaluation (après impôt différé)		1,7	(14,6)	3,0	—	1,7	(8,2)

2016	Note	APP M€	RPS M€	ESPS M€	CNPP M€	Autres M€	Total M€
Coût des ventes							
Coût des services rendus au cours de l'exercice		0,1	2,4	—	—	0,1	2,6
Charges administratives		—	0,2	—	—	—	0,2
Profit sur la réduction d'un régime		—	(1,5)	—	—	—	(1,5)
Total des coûts		0,1	1,1	—	—	0,1	1,3
Charges d'intérêts, montant net		7,1	2,4	—	—	0,2	9,7
Total imputé à l'état des résultats au titre des régimes à prestations définies		7,2	3,5	—	—	0,3	11,0
Charge au titre des régimes à cotisations définies		—	—	—	—	43,3	43,3
Total imputé à l'état des résultats		7,2	3,5	—	—	43,6	54,3
État du résultat global							
Perte sur les actifs des régimes de retraite		(9,3)	—	—	—	(0,3)	(9,6)
Modifications des hypothèses		8,5	7,6	—	—	1,8	17,9
(Perte) profit de réévaluation comptabilisé dans les autres éléments du résultat global		(0,8)	7,6	—	—	1,5	8,3
Impôt exigible et différé imputé aux capitaux propres, montant net	8	(2,9)	(2,6)	—	—	(0,2)	(5,7)
(Perte) profit de réévaluation (après impôt différé)		(3,7)	5,0	—	—	1,3	2,6

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

30 Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi (suite)

	APP M€	RPS M€	ESPS M€	CNPP M€	Autres M€	Total M€
2017						
Obligation au titre des prestations définies	(1 760,1)	(313,6)	(54,3)	(28,5)	(18,9)	(2 175,4)
Juste valeur des actifs du régime	1 596,6	230,7	70,1	28,5	13,8	1 939,7
(Passifs) actifs au titre des prestations de retraite	(163,5)	(82,9)	15,8	–	(5,1)	(235,7)
2016						
Obligation au titre des prestations définies	(1 529,3)	(273,2)	–	–	(19,4)	(1 821,9)
Juste valeur des actifs du régime	1 335,2	209,0	–	–	12,4	1 556,6
Passifs au titre des prestations de retraite	(194,1)	(64,2)	–	–	(7,0)	(265,3)

Le poste Autres englobe le régime de retraite Atkins McCarthy de 4,0 M€ (5,9 M€ en 2016), le régime de retraite Terramar AS et une obligation non capitalisée relative à un ancien dirigeant de 1,6 M€ (1,3 M€ en 2016). L'actif net de retraite du régime de retraite Terramar AS s'élevait à 0,4 M€ au 31 mars 2017 (actif de 0,2 M€ en 2016).

Les principales catégories d'actifs des régimes, en pourcentage du total des actifs des régimes pour les principaux régimes de retraite du Groupe sont les suivantes :

	APP		RPS		ESPS	
2017	%	M€	%	M€	%	M€
Actions – cotées sur un marché actif	–	–	71,6	165,0	–	–
Actions – non cotées	28,3	451,1	–	–	–	–
Obligations d'État – cotées sur un marché actif	56,2	896,8	14,2	32,8	42,2	29,5
Obligations d'État – mises en pension et swaps non cotés	(6,3)	(100,0)	–	–	–	–
Obligations de sociétés – cotées sur un marché actif	–	–	14,2	32,8	–	–
Obligations de sociétés – non cotées	8,3	132,5	–	–	–	–
Biens immobiliers	8,9	142,8	–	–	–	–
Trésorerie	0,8	12,4	–	0,1	4,7	3,3
Autres titres – cotés sur un marché actif	–	–	–	–	53,1	37,2
Autres titres – non cotés	3,8	61,0	–	–	–	–
	100,0	1 596,6	100,0	230,7	100,0	70,0

	APP		RPS		ESPS	
2016	%	M€	%	M€	%	M€
Actions – cotées sur un marché actif	–	–	69,7	145,8	–	–
Actions – non cotées	37,0	493,6	–	–	–	–
Obligations d'État – cotées sur un marché actif	42,4	565,8	15,1	31,5	–	–
Obligations d'État – mises en pension et swaps non cotés	0,7	9,9	–	–	–	–
Obligations de sociétés – cotées sur un marché actif	–	–	14,9	31,1	–	–
Obligations de sociétés – non cotées	10,8	144,1	–	–	–	–
Biens immobiliers	3,3	44,5	–	–	–	–
Trésorerie	0,5	6,2	0,3	0,6	–	–
Autres titres – non cotés	5,3	71,1	–	–	–	–
	100,0	1 335,2	100,0	209,0	–	–

Les actifs des régimes ne comprennent pas les instruments financiers détenus directement par le Groupe ni les biens immobiliers occupés par le Groupe ou d'autres actifs du Groupe.

Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs et leur application aux actifs et aux passifs financiers des régimes de retraite sont décrits ci-dessous :

Niveau 1 : cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement

Niveau 3 : données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui ne reposent pas sur des données observables du marché (c'est-à-dire des données non observables)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

30 Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Une définition des instruments financiers de niveau 1 et de niveau 2 ainsi que de leur méthode d'évaluation est fournie à la note 20.

Les actifs des régimes de retraite ci-dessus comprennent des instruments financiers de niveau 3, notamment des swaps et des mises en pension de titres non cotés.

Mises en pension et swaps non cotés : la juste valeur est fondée sur une analyse des flux de trésorerie actualisés utilisant des données de la courbe du marché.

Les variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies sont présentées ci-dessous.

2017	APP M€	RPS M€	ESPS M€	CNPP M€	Autres M€	Total M€
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	1 529,3	273,2	—	—	19,4	1 821,9
Entreprises acquises	—	—	46,9	26,5	—	73,4
Coût des services rendus	0,1	1,8	0,3	—	0,1	2,3
Charges administratives	—	0,2	—	—	—	0,2
Charges d'intérêts	52,7	9,4	1,6	0,9	0,4	65,0
Perte (profit) de réévaluation comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	239,9	36,0	6,6	2,9	(1,9)	283,5
Cotisations des employés	—	1,4	—	—	—	1,4
Prestations versées	(61,9)	(8,4)	(1,1)	(1,8)	(1,0)	(74,2)
Écart de change	—	—	—	—	1,9	1,9
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	1 760,1	313,6	54,3	28,5	18,9	2 175,4

2016	APP M€	RPS M€	ESPS M€	CNPP M€	Autres M€	Total M€
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	1 531,0	276,2	—	—	20,0	1 827,2
Coût des services rendus	0,1	2,4	—	—	0,1	2,6
Charges administratives	—	0,2	—	—	—	0,2
Profit sur la réduction d'un régime	—	(1,5)	—	—	—	(1,5)
Charges d'intérêts	52,9	9,5	—	—	0,4	62,8
Profit de réévaluation comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(8,5)	(7,6)	—	—	(1,8)	(17,9)
Cotisations des employés	—	1,5	—	—	—	1,5
Prestations versées	(46,2)	(7,5)	—	—	(0,4)	(54,1)
Écart de change	—	—	—	—	1,1	1,1
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	1 529,3	273,2	—	—	19,4	1 821,9

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes sont présentées ci-dessous :

2017	APP M€	RPS M€	ESPS M€	CNPP M€	Autres M€	Total M€
Juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice	1 335,2	209,0	—	—	12,4	1 556,6
Entreprises acquises	—	—	58,9	26,5	—	85,4
Intérêts perçus sur les actifs du régime	46,5	7,3	2,0	0,9	0,3	57,0
Cotisations de l'employeur	33,7	2,6	0,2	—	0,5	37,0
Cotisations des employés	—	1,4	—	—	—	1,4
Prestations versées	(61,9)	(8,4)	(1,1)	(1,8)	(1,0)	(74,2)
Profit de réévaluation comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	243,1	18,8	10,1	2,9	0,3	275,2
Écart de change	—	—	—	—	1,3	1,3
Juste valeur des actifs du régime à la clôture de l'exercice	1 596,6	230,7	70,1	28,5	13,8	1 939,7

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

30 Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi (suite)

	APP M€	RPS M€	ESPS M€	CNPP M€	Autre M€	Total M€
2016						
Juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice	1 312,0	205,0	—	—	11,8	1 528,8
Intérêts perçus sur les actifs du régime	45,8	7,1	—	—	0,2	53,1
Cotisations de l'employeur	32,9	2,9	—	—	0,5	36,3
Cotisations des employés	—	1,5	—	—	—	1,5
Prestations versées	(46,2)	(7,5)	—	—	(0,4)	(54,1)
Perte de réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	(9,3)	—	—	—	(0,3)	(9,6)
Écart de change	—	—	—	—	0,6	0,6
Juste valeur des actifs du régime à la clôture de l'exercice	1 335,2	209,0	—	—	12,4	1 556,6

Les variations des passifs nets au titre des prestations de retraite sont présentées ci-dessous :

	Note	APP M€	RPS M€	ESPS M€	CNPP M€	Autres M€	Total M€
2017							
Passifs nets au titre des prestations de retraite à l'ouverture de l'exercice		(194,1)	(64,2)	—	—	(7,0)	(265,3)
Entreprises acquises	10	—	—	12,0	—	—	12,0
Coût des services rendus		(0,1)	(1,8)	(0,3)	—	(0,1)	(2,3)
Charges administratives		—	(0,2)	—	—	—	(0,2)
(Charges) produits financiers, montant net		(6,2)	(2,1)	0,4	—	(0,1)	(8,0)
Cotisations de l'employeur		33,7	2,6	0,2	—	0,5	37,0
Profit (perte) de réévaluation comptabilisé dans les autres éléments du résultat global		3,2	(17,2)	3,5	—	2,2	(8,3)
Écart de change		—	—	—	—	(0,6)	(0,6)
Passifs nets au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice		(163,5)	(82,9)	15,8	—	(5,1)	(235,7)

	APP M€	RPS M€	ESPS M€	CNPP M€	Autres M€	Total M€
2016						
Passifs nets au titre des prestations de retraite à l'ouverture de l'exercice	(219,0)	(71,2)	—	—	(8,2)	(298,4)
Coût des services rendus	(0,1)	(2,4)	—	—	(0,1)	(2,6)
Charges administratives	—	(0,2)	—	—	—	(0,2)
Charges financières, montant net	(7,1)	(2,4)	—	—	(0,2)	(9,7)
Profit sur la réduction d'un régime	—	1,5	—	—	—	1,5
Cotisations de l'employeur	32,9	2,9	—	—	0,5	36,3
Perte (profit) de réévaluation comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(0,8)	7,6	—	—	1,5	8,3
Écart de change	—	—	—	—	(0,5)	(0,5)
Passif nets au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice	(194,1)	(64,2)	—	—	(7,0)	(265,3)

Les effets cumulés des réévaluations comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont présentés ci-dessous :

	APP M€	RPS M€	ESPS M€	CNPP M€	Autres M€	Total M€
2017						
Pertes à l'ouverture de l'exercice	(236,8)	(37,5)	—	—	(14,4)	(288,7)
Profits nets (pertes nettes) de réévaluation comptabilisés pour l'exercice :	3,2	(17,2)	3,5	—	2,2	(8,3)
– (Perte) profit découlant de la modification d'hypothèses financières	(333,6)	(51,3)	(8,3)	(3,6)	0,9	(395,9)
– Profit découlant de modification d'hypothèses démographiques	60,2	9,6	1,7	0,7	0,3	72,5
– Profits actuariels	33,5	5,7	—	—	0,7	39,9
(Perte) profit actuariel sur l'obligation au titre des prestations définies réalisé au cours de l'exercice	(239,9)	(36,0)	(6,6)	(2,9)	1,9	(283,5)
Excédent du rendement des actifs du régime sur le taux d'actualisation	243,1	18,8	10,1	2,9	0,3	275,2
(Pertes) profits à la clôture de l'exercice	(233,6)	(54,7)	3,5	—	(12,2)	(297,0)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

30 Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi (suite)

2016	APP M€	RPS M€	ESPS M€	CNPP M€	Autres M€	Total M€
Pertes à l'ouverture de l'exercice	(236,0)	(45,1)	–	–	(15,9)	(297,0)
(Pertes nettes) profits nets de réévaluation comptabilisés pour l'exercice :	(0,8)	7,6	–	–	1,5	8,3
– Profit découlant de la modification des hypothèses financières	8,5	4,7	–	–	1,8	15,0
– Profits actuariels	–	2,9	–	–	–	2,9
Profit actuariel sur l'obligation au titre des prestations définies réalisé au cours de l'exercice	8,5	7,6	–	–	1,8	17,9
Déficit du rendement des actifs du régime sur le taux d'actualisation	(9,3)	–	–	–	(0,3)	(9,6)
Pertes à la clôture de l'exercice	(236,8)	(37,5)	–	–	(14,4)	(288,7)

Le rendement des actifs des régimes est présenté ci-dessous :

2017	APP M€	RPS M€	ESPS M€	CNPP M€	Autres M€	Total M€
Rendement attendu des actifs des régimes	46,5	7,3	2,0	0,9	0,3	57,0
Profit actuariel sur les actifs du régime	243,1	18,8	10,1	2,9	0,3	275,2
Rendement réel des actifs des régimes	289,6	26,1	12,1	3,8	0,6	332,2

2016	APP M€	RPS M€	ESPS M€	CNPP M€	Autres M€	Total M€
Rendement attendu des actifs des régimes	45,8	7,1	–	–	0,2	53,1
Perte actuarielle sur les actifs du régime	(9,3)	–	–	–	(0,3)	(9,6)
Rendement réel des actifs des régimes	36,5	7,1	–	–	(0,1)	43,5

Historique des profits et des pertes actuariels :

	2017 Total	2016 Total	2015 Total	2014 Total	2013 Total
Profit (perte) actuariel sur les actifs du régime	275,2 M€	(9,6) M€	243,2 M€	(20,1) M€	106,4 M€
Pourcentage des actifs du régime	14,2 %	(0,6) %	15,9 %	(1,6) %	8,8 %
Profit (perte) actuariel sur les passifs du régime	39,9 M€	2,9 M€	0,2 M€	6,2 M€	(1,9) M€
Pourcentage de l'obligation au titre des prestations définies	(1,8) %	(0,2) %	(0,0) %	(0,4) %	0,1 %
Obligation au titre des prestations définies	(2 175,4) M€	(1 821,9) M€	(1 827,2) M€	(1 560,5) M€	(1 491,2) M€
Juste valeur des actifs du régime	1 939,7 M€	1 556,6 M€	1 528,8 M€	1 236,3 M€	1 209,2 M€
Passif net au titre des prestations de retraite	(235,7) M€	(265,3) M€	(298,4) M€	(324,2) M€	(282,0) M€

Le Groupe a procédé à sa plus récente évaluation triennale du régime APP le 31 mars 2016. Cette évaluation fait état d'un déficit de capitalisation de 318 M€. Le Groupe a convenu de continuer le programme de remboursement établi à la suite de l'évaluation triennale de 2013 et qui prend fin en mars 2025. Selon ce programme de remboursement, un montant de 34,5 M€ sera versé pour l'exercice clos le 31 mars 2018 et les montants versés ultérieurement continueront d'augmenter de 2,5 % par année.

À la suite de l'évaluation actuarielle de 2013, la section Atkins du régime RPS présentait un déficit de capitalisation de 23 M€. Le calendrier de cotisations prévoit le versement de pourcentages supplémentaires des salaires ouvrant droit à prestations afin d'éliminer ce déficit d'ici le 30 juin 2030. L'évaluation actuarielle de 2016 est en cours et pourrait donner lieu à la modification du calendrier de versement des cotisations et des pourcentages des salaires ouvrant droit à prestations. Les modifications ne devraient pas être significatives.

Selon le libellé actuel d'IFRIC 14, le Groupe a un droit inconditionnel à un remboursement des excédents restants en cas de liquidation du régime APP si tous les intérêts des participants ont été respectés conformément aux modalités du régime. L'International Accounting Standards Board a publié un exposé-sondage proposant des modifications d'IFRIC 14 IAS 19 – *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*. Ces modifications visent à préciser davantage le rôle et les droits des fiduciaires lors d'une évaluation de la recouvrabilité de l'excédent d'une caisse de retraite d'employés. Si l'exposé-sondage avait été publié dans sa forme actuelle, le fait que la Société commanditaire du régime doive prévoir des restrictions sur ses actifs dans le cas d'un excédent non remboursable aurait eu pour effet, au 31 mars 2017, d'augmenter le passif net du régime APP d'environ 140 M€, compte tenu du taux d'actualisation de 2,5 %.

Les règles de capitalisation des régimes au Royaume-Uni rendent incertains le montant de trésorerie que la Société commanditaire devra verser aux régimes de retraite ainsi que le moment où elle devra le verser.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

30 Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Le Groupe s'attend à ce que les cotisations de l'employeur versées pendant l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élèvent à quelque 37,6 M€, dont 34,5 M€ aux fins de la capitalisation du déficit actuariel du régime APP. Une tranche de 2,2 M€ des cotisations de 37,6 M€ a trait aux cotisations de l'employeur pour le régime RPS et le solde a trait aux cotisations de l'employeur pour tous les autres régimes à prestations définies du Groupe. Les cotisations versées par les employés devraient totaliser environ 1,2 M€. Les prestations versées directement par le Groupe à des retraités au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018 devraient être de néant.

Le tableau suivant fait état de l'effet approximatif des modifications des principales hypothèses utilisées pour évaluer les passifs sur ces passifs :

	Modification de l'hypothèse	Effet sur les passifs du régime	
		APP	RPS
Taux d'actualisation	augm./dim. de 0,5 %	dim. /augm. de 9,5 %	dim. /augm. de 8,0 %
Inflation	augm./dim. de 0,5 %	augm./dim. de 4,5 %	augm./dim. de 8,0 %
Taux réel d'augmentation des salaires	augm./dim. de 0,5 %	augm./dim. de 0,0 %	augm./dim. de 1,0 %
Longévité	augm. de 1 an	augm. de 4,0 %	augm. de 3,0 %

Les analyses de sensibilité ci-dessus reposent sur la modification d'une hypothèse alors que toutes les autres sont maintenues constantes. Dans les faits, il est peu probable que cela se produise et les modifications de certaines hypothèses peuvent être liées entre elles. La même méthode (la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies calculée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées à la fin de la période de présentation de l'information) a été utilisée pour calculer la sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux hypothèses actuarielles importantes et pour calculer le passif des régimes de retraite comptabilisé dans le bilan consolidé.

Les méthodes et les types d'hypothèses utilisés pour préparer les analyses de sensibilité n'ont pas changé par rapport à la période précédente.

L'effet de la modification de l'hypothèse concernant l'inflation sur les passifs suppose un changement correspondant des augmentations salariales et des augmentations des prestations de retraite liées à l'inflation.

b) Passif au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe a mis en œuvre des régimes non capitalisés dans certaines de ses entreprises situées ailleurs qu'au Royaume-Uni, dont des régimes d'indemnités de départ, des régimes complémentaires d'options sur actions à l'intention des employés clés et des régimes d'assurance maladie postérieurs à l'emploi.

Les participants aux régimes d'indemnités de départ ont le droit de recevoir, au moment de leur départ de l'entreprise, une indemnité en trésorerie qui est fonction de la durée de leur emploi et de leur dernier salaire. L'évaluation de l'obligation au titre des indemnités de départ est effectuée conformément aux principes d'IAS 19, *Avantages du personnel*.

Le Groupe a mis en œuvre le programme de revenu supplémentaire : un régime complémentaire d'options sur actions à l'intention des employés clés qui offre à certains dirigeants et employés clés de son entreprise nord-américaine (l'entreprise) des avantages postérieurs à l'emploi. Le programme de revenu supplémentaire est un régime sans capitalisation qui offre aux participants un revenu complémentaire de retraite pendant une période déterminée de 5 à 15 ans, sous forme de prestations de retraite, de prestations au conjoint survivant en cas de décès de l'employé ou de prestations d'invalidité. Le programme fixe le niveau minimal des prestations de retraite devant être versées aux participants, qui est établi en fonction du poste occupé par le participant dans l'entreprise, de son âge et de ses états de service au moment du départ à la retraite. Certains contrats d'emploi de cadres ont été modifiés pour fournir un régime d'assurance maladie postérieur à l'emploi à ces employés et à leurs conjoint(e)s, à un niveau pratiquement semblable aux assurances maladie et hospitalisation dont bénéficient les cadres supérieurs actuellement à l'emploi de l'entreprise. Les prestations d'assurance seront versées sans que l'employé ait à fournir d'autres services à l'entreprise, et ce, tant que l'employé et son conjoint (sa conjointe) seront en vie.

	Groupe	
	2017 M€	2016 M€
Obligations au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi à l'ouverture de l'exercice	20,5	18,2
Coût des services rendus pendant l'exercice et autres éléments du résultat global	4,6	4,2
Charges d'intérêts	1,1	0,9
Prestations versées	(5,6)	(3,7)
Écart de change	2,8	0,9
Obligations au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi à la clôture de l'exercice	23,4	20,5

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

30 Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Les principales hypothèses utilisées pour effectuer l'évaluation prescrite par IAS 19 des autres avantages postérieurs à l'emploi sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	2017	2016
Régime d'indemnités de départ		
Taux d'actualisation	5,00 %	5,00 %
Inflation des salaires	3,00 %	3,00 %
Durée résiduelle moyenne de service	2 ans	2 ans
Régime complémentaire d'options sur actions à l'intention des employés clés		
Taux d'actualisation	1,70 %	1,55 %
Régime d'assurance maladie		
Taux d'actualisation	3,65 %	3,80 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé pour l'exercice à venir	7,50 %	8,00 %
Taux de décroissance du taux tendanciel du coût	4,50 %	5,00 %
Année au cours de laquelle le taux atteint le taux tendanciel final	2026	2026

c) Passif au titre des avantages postérieurs à la retraite – Risques

Les régimes de retraite à prestations définies et les passifs au titre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi du groupe l'exposent à divers risques de placement et risques actuariels, dont les plus importants sont décrits ci-dessous :

Volatilité de l'actif

Les passifs au titre des régimes de retraite sont calculés en utilisant un taux d'actualisation établi par rapport au taux des obligations de sociétés. Un rendement des actifs des régimes inférieur à ce taux donne lieu à un déficit. Les régimes au Royaume-Uni et en Irlande détiennent tous deux une proportion importante de titres de capitaux propres, dont le rendement à long terme devrait être supérieur au taux des obligations de Société, mais qui exposent le Groupe à une volatilité accrue et à un risque d'évaluation plus élevé à court terme. Les obligations d'État représentent des placements dans des titres du gouvernement du Royaume-Uni uniquement. Le régime ESPS détient des placements en obligations d'État et en trésorerie dont le rendement devrait être inférieur au taux des obligations de sociétés à longue échéance, mais qui l'exposent à de la volatilité et à des risques à court terme.

Variations des taux des obligations

Une baisse des taux des obligations de sociétés entraînera une augmentation des passifs des régimes, qui sera en partie compensée par une hausse de la valeur des placements en obligations des régimes.

Espérance de vie

Puisque la majorité des obligations au titre des régimes visent à fournir des prestations pendant la vie du participant, des augmentations de l'espérance de vie se traduiront par des augmentations des passifs des régimes. Ce facteur est particulièrement important pour les régimes du Royaume-Uni et de l'Irlande où les hausses de l'inflation ont accru la sensibilité aux variations de l'espérance de vie. Le régime APP ont en place depuis un certain temps des couvertures des taux d'intérêt et du taux d'inflation, mais en raison de la relative immaturité du marché des couvertures de la longévité, le Groupe n'a pas encore mis en place de programme de couverture de la longévité. Le régime APP demeure donc pleinement exposé à toutes les baisses futures du taux de mortalité qui n'ont pas déjà été prises en compte par l'actuaire.

Risque d'inflation

Certaines obligations au titre des régimes de retraite du Groupe sont indexées sur l'inflation. Une hausse de l'inflation donnera donc lieu à une augmentation des passifs (même si, dans la plupart des cas, les hausses dues à l'inflation sont plafonnées afin de protéger le régime contre des conditions d'inflation extrêmes). Bien que certains actifs du régime APP soient réels et faiblement corrélés à l'inflation (actions, titres d'État indexés), une partie des actifs du régime APP ne devrait pas varier au rythme de l'inflation (titres d'État à taux d'intérêt fixe). Une hausse de l'inflation devrait donc aussi accroître le déficit du régime.

Le portefeuille de placements du régime APP est bien diversifié de sorte que le mauvais rendement d'un placement n'aurait pas d'incidence significative sur l'ensemble des actifs. Le fiduciaire et la Société se sont livrés à un exercice de gestion du risque de placement rigoureux au cours des derniers 18 mois en vue de restructurer le portefeuille de placements du régime APP et de mieux gérer le niveau et les facteurs du risque de placement dans ce portefeuille. Le fiduciaire s'est doté d'une mission transparente et documentée et d'une philosophie de placement. Les objectifs en matière de risque et de rendement sont donc clairs et ils font l'objet d'un suivi et d'un examen trimestriels. Le programme de couverture des taux d'intérêt et de l'inflation est complet et repose sur un large éventail d'instruments et de méthodes (dont les titres d'État, les swaps, les mises en pension et les swaps sur rendement total) pour réduire la volatilité des actifs par rapport aux passifs du régime APP. Le régime APP a composé un portefeuille diversifié axé sur le rendement afin de dégager un rendement de différents facteurs de risques. Ce portefeuille générateur de rendement (en particulier dans la catégorie des placements en actions du régime APP) contient divers instruments dérivés qui visent à réduire le risque et à améliorer l'efficacité. L'un des buts principaux du fiduciaire est d'atteindre les objectifs de risque et de rendement fixés de façon simple et pratique et à moindre coût. Cette stratégie n'empêche toutefois pas de dégager un rendement des placements pondéré en fonction du risque. Une part importante des actifs demeure constituée d'actions et d'obligations bien que le régime APP investisse aussi dans l'immobilier, la trésorerie et les fonds d'investissement (de couverture). La majorité des placements en actions sont dans un portefeuille diversifié mondialement d'entités internationales de premier ordre. Le tableau ci-après présente une ventilation des principales catégories d'actifs du régime, en pourcentage de l'actif total du régime, pour les trois régimes du Royaume-Uni.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

30 Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi (suite)

L'analyse des échéances des passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi est la suivante :

Au 31 mars 2017	Moins de un an	Entre un an et 2 ans	Entre 2 ans et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Régime complémentaire d'options sur actions à l'intention des employés clés (en M\$ US)	0,2	—	—	—	0,2
Régimes d'assurance maladie postérieurs à l'emploi (en M\$ US)	0,1	0,1	0,3	0,4	0,9

Le tableau ci-dessous présente une analyse approximative des obligations pour les deux principaux régimes à prestations définies :

	APP		RPS	
	2017 %	2016 %	2017 %	2016 %
Proportion relative aux participants actifs	0,0	0,0	33,0	37,0
Proportion relative aux titulaires d'une rente différée	60,0	64,0	18,0	15,0
Proportion relative aux retraités	40,0	36,0	49,0	48,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 20 ans (20 ans en 2016) pour le régime APP, de 16 ans (16 ans en 2016) pour le régime RPS, de 25 à 30 ans (25 à 30 ans en 2016) pour le régime McCarthy Pension Plan, de 25 à 35 ans (de 25 à 35 ans en 2016) pour le régime Terramar AS Pension Plan et de 21 ans pour le régime ESPS.

Les paiements futurs prévus au titre des prestations du régime APP représentent principalement des paiements de prestations qui sont indexés sur l'inflation des prix ou qui bénéficient d'augmentations de rentes déterminées. Ces paiements de prestations prévisionnels devraient être versés par le régime APP au cours des quelque 80 prochaines années. Les paiements devraient augmenter pendant les 30 prochaines années, atteindre un sommet pour ensuite commencer à diminuer.

Le Groupe prévoit que les prestations de retraite à verser par les régimes au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018 totaliseront environ 75,0 M€.

31 Autres passifs non courants

	Groupe					
	2017			2016		
	Contrepartie conditionnelle M€	Coûts différés des offres recouvrés M€	Total M€	Contrepartie conditionnelle M€	Coûts différés des offres recouvrés M€	Total M€
Coûts différés des offres dans le cadre des programmes PPP/PFI recouvrés et contrepartie conditionnelle, échéant à :						
Plus de un an, mais moins de deux ans	0,4	0,1	0,5	1,9	—	1,9
Plus de deux ans, mais moins de cinq ans	1,7	0,2	1,9	—	0,2	0,2
Plus de cinq ans	1,0	1,0	2,0	—	1,1	1,1
	3,1	1,3	4,4	1,9	1,3	3,2

32 Actions ordinaires

	Groupe et Société			
	2017		2016	
	Nombre d'actions	M€	Nombre d'actions	M€
Actions ordinaires émises, attribuées et entièrement payées valant 0,5 p chacune				
Au 1 ^{er} avril et au 31 mars	104 451 799	0,5	104 451 799	0,5

Réunis lors de l'assemblée générale de 2016, les actionnaires ont autorisé la Société à racheter un nombre maximal de 10 011 000 de ses propres actions ordinaires (soit environ 10 % du capital-actions de la Société émis au 15 juin 2016). Des suites de l'acquisition de la totalité du capital-actions émis et devant être émis de WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc, par SNC-Lavalin (GB) Holdings Limited, une filiale indirecte du Groupe SNC-Lavalin Inc., le 3 juillet 2017, la demande d'autorisation de rachat d'actions similaires ne devra pas être déposée lors de l'assemblée générale de cette année.

Au 31 mars 2017, 4 341 000 actions ordinaires de 0,5 p chacune (valeur nominale de 21 705 £) étaient propres. Il n'y a eu aucun achat d'actions au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017 (aucun achat en 2016). Les 4 341 000 actions propres, qui représentent environ 4,2 % (4,2 % en 2016) du capital-actions rappelé total à la date du présent rapport, n'ont pas été annulées et viennent réduire les capitaux propres.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

33 Paiements fondés sur des actions

Régimes d'intéressement à long terme

Régime d'intéressement à long terme de WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc (LTIP) – depuis août 2012

Un régime d'actionnariat à l'intention des cadres supérieurs attribuait des droits réglés en actions ou, dans de rares cas, en trésorerie. Les attributions sont subordonnées à la croissance du résultat par action dilué de la Société au cours de la période de rendement. Les droits sont pleinement acquis lorsque la croissance du résultat par action au cours de la période de rendement de trois ans atteint au moins 12 % par année. Si la croissance est inférieure à 5 % par année, les droits ne sont pas acquis. Si la hausse est de 5 % par année, 25 % des droits sont acquis et lorsque la croissance du résultat par action se situe entre 5 % et 12 % par année, les droits sont acquis selon une échelle progressive.

Depuis août 2016, 75 % des droits attribués dans le cadre du régime LTIP sont évalués selon le même critère de croissance du résultat par action que celui des années précédentes. Le reste des droits attribués, soit 25 %, dépend du taux de conversion des flux de trésorerie liés à l'exploitation, qui représente l'indicateur de performance sur la période de rendement. Cette proportion des droits est pleinement acquise lorsque le taux de conversion moyen des flux de trésorerie pour la période de rendement de trois ans est d'au moins 98 %. Si le taux de conversion moyen est inférieur à 83 %, les droits ne sont pas acquis. Si le taux de conversion moyen est de 83 %, 25 % des droits sont acquis, et si le taux de conversion est situé entre 83 % et 98 %, les droits sont acquis selon une échelle progressive.

En règle générale, les droits attribués aux participants qui quittent leur emploi avant que leurs droits soient acquis sont éteints. Lorsqu'un participant quitte son emploi pour une raison valable admissible, les droits qui lui sont attribués sont calculés au prorata du temps écoulé.

Les participants dont les droits sont pleinement acquis reçoivent les dividendes déclarés à la suite de l'attribution, sans les intérêts.

Régime d'intéressement à long terme de WS Atkins plc (LTIP) – de septembre 2006 à juillet 2011

Ce régime d'actionnariat à l'intention des cadres supérieurs et des employés clés attribuait des droits réglés en actions ou, dans de rares cas, en trésorerie. Des cibles de rendement différentes étaient fixées pour des catégories de cadres différentes. Ainsi, 50 % des droits attribués aux membres de la haute direction et aux employés chevronnés étaient conditionnels au rendement total pour les actionnaires de la Société par rapport aux éléments composant l'indice FTSE 250 (fiducies de placement exclues) au début de la période de rendement. Cette tranche des droits était pleinement acquise si la Société était classée dans le quartile supérieur tandis que 30 % de cette tranche des droits étaient acquis si la Société était classée dans la médiane et une acquisition au pro rata était prévu lorsque la Société était classée entre la médiane et le quartile supérieur. Aucun droit ne pouvait être acquis si le classement de la Société était inférieur à la médiane.

L'autre tranche de 50 % attribuée aux membres de la haute direction et aux employés chevronnés était fonction de la croissance réelle du résultat par action sous-jacent de la Société au cours de la période de rendement. Les droits étaient pleinement acquis lorsque la croissance réelle du résultat par action dépassait d'au moins 10 % par année l'indice du prix de détail au Royaume-Uni au cours de la période de rendement de trois ans. Si la croissance en sus de l'indice du prix de détail au Royaume-Uni était inférieure à 4 % par année, les droits n'étaient pas acquis. Si la croissance du résultat par action en sus de l'indice du prix de détail au Royaume-Uni était de 4 % par année, 30 % des droits étaient acquis et si cette croissance se situait entre 4 % et 10 % par année, les droits étaient acquis selon une échelle progressive.

Les attributions de droits aux autres participants dépendaient uniquement du critère du résultat par action.

En règle générale, les droits attribués aux participants qui quittaient leur emploi avant que ces droits soient acquis étaient éteints. Lorsqu'un participant quittait son emploi pour une raison valable admissible, les droits qui lui avaient été attribués étaient calculés au prorata du temps écoulé. Tous les droits attribués sont à présent acquis.

Les participants dont les droits sont pleinement acquis reçoivent les dividendes déclarés à la suite de l'attribution, sans les intérêts.

Régime d'actionnariat de croissance à long terme (Long-term Growth Unit plan ou LGU) de WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc – d'août 2012 à juin 2015

Dans le cadre de ce régime d'actionnariat offert aux cadres supérieurs, des unités d'actions étaient attribuées à un prix de base qui correspondait au cours moyen de l'action sur six mois calculé à la date d'attribution. Les unités étaient acquises par tranches égales au quatrième, au cinquième et au sixième anniversaire de la date d'attribution. L'acquisition était fonction de l'évaluation, par le comité de rémunération, des progrès réalisés par le Groupe dans l'atteinte de sa stratégie.

Le prix d'exercice d'une unité était égal à la hausse, le cas échéant, du cours moyen d'une action théorique de la Société survenue entre la date d'attribution et la date d'exercice. Cette hausse était habituellement calculée en utilisant le cours moyen de l'action sur six mois. Le profit réalisé à l'exercice était habituellement réglé en actions, sauf aux États-Unis, où les attributions prenaient la forme d'options à la valeur de marché et sont ramenées, au moment où elles étaient exercées, à la valeur du profit qui aurait été reçu sur une attribution effectuée ailleurs qu'aux États-Unis. Un participant ne pouvait exercer plus de 50 % du nombre total d'unités qui lui avaient été attribuées en une seule fois au cours d'une période continue de 12 mois.

En règle générale, les unités attribuées aux participants qui quittaient leur emploi avant que ces unités soient acquises étaient éteintes. Lorsqu'un participant quittait son emploi pour une raison valable admissible, les unités qui lui avaient été attribuées étaient calculées au prorata du temps écoulé.

Régimes d'attribution d'actions différées

Régime de primes différées d'Atkins (Deferred Bonus Plan ou DBP)

Ce régime d'actionnariat à l'intention des cadres supérieurs et des employés clés attribuait des droits réglés en actions ou, dans de rares cas, en trésorerie. Les attributions n'étaient pas subordonnées à un critère de rendement, mais elles étaient soumises à des restrictions pendant au moins trois ans à compter de la date d'attribution. En règle générale, les droits attribués aux participants qui quittaient leur emploi avant que ces droits soient acquis étaient éteints. Lorsqu'un participant quittait son emploi pour une raison valable admissible, les droits qui lui revenaient lui étaient tous attribués. Une fois acquis, certains droits attribués permettaient aux participants de recevoir des dividendes déclarés à la suite de l'attribution, sans intérêts. Tous les droits attribués sont à présent acquis.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

33 Paiements fondés sur des actions

Régimes d'attribution d'actions différées

Régime d'attribution d'actions différées d'Atkins (Deferred Share Plan ou DSP)

Ce régime d'actionnariat à l'intention des cadres de direction et des employés clés attribuait des droits réglés en actions ou en trésorerie aux participants. Les attributions ne sont pas subordonnées à un critère de rendement, mais elles sont soumises à des restrictions pendant une période donnée à compter de la date d'attribution; la durée de cette période est déterminée par le comité de rémunération au moment de l'attribution. En règle générale, les droits attribués aux participants qui quittent leur emploi avant que ces droits soient acquis sont éteints. Lorsqu'un participant quitte son emploi pour une raison valable admissible, les droits qui lui reviennent lui sont tous attribués. Une fois acquis, certains droits attribués permettent aux participants de recevoir des dividendes déclarés à la suite de l'attribution, sans intérêts.

Les droits attribués aux cadres supérieurs dans le cadre du régime de primes de la direction (Executive Bonus Scheme) font habituellement l'objet de restrictions pendant les trois années qui suivent la date d'attribution

La charge au titre des paiements fondés sur des actions du Groupe pour l'exercice, qui se chiffre à 11,4 M€ (11,5 M€ en 2016) a été incluse dans les charges administratives inscrites à l'état consolidé du résultat net.

L'incidence des transactions dont le paiement est fondé sur des actions sur les résultats et la situation financière du Groupe est la suivante :

	Groupe	
	2017 M€	2016 M€
Charge totale comptabilisée au titre des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui ont été réglées en titres de capitaux propres	9,3	9,4
Charge totale comptabilisée au titre des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui ont été réglées en trésorerie	2,1	2,1
	11,4	11,5
Solde de clôture du passif au titre des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui ont été réglées en trésorerie	3,1	3,6

Au 31 mars 2017, les attributions suivantes étaient en cours :

	Régimes d'intéressement à long terme		Régimes d'actionnariat à long terme		Régime de primes différées / Régime d'attribution d'actions différées	
	Nbre	Prix moyen pondéré d'exercice / de transfert	Nbre	Prix moyen pondéré d'exercice / de transfert	Nbre	Prix moyen pondéré d'exercice / de transfert
Droits en cours au 1 ^{er} avril 2015	604 884	–	451 420	291,76p	3 380 704	–
Attribués	149 211	–	131 030	440,19p	704 339	–
Exercés ou transférés	(171 792)	–	–	–	(1 054 160)	–
Expirés	(72 456)	–	–	–	(2 300)	–
Éteints	(49 173)	–	(73 013)	878,81p	(160 344)	–
Droits en cours au 1 ^{er} avril 2016	460 674	–	509 437	245,80p	2 868 239	–
Attribués	310 249	–	–	–	698 530	–
Exercés ou transférés	(76 950)	–	(31 917)	64,55p	(776 727)	–
Expirés	(79 249)	–	(5 613)	878,81p	(1 149)	–
Éteints	(18 361)	–	(12 952)	–	(96 582)	–
Attributions en cours au 31 mars 2017	596 363	–	458 955	260,19p	2 692 311	–

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

33 Paiements fondés sur des actions (suite)

Régimes d'attribution d'actions différées (suite)

Le prix d'exercice moyen pondéré des droits attribués en vertu du régime d'actionnariat à long terme est calculé par rapport aux attributions effectuées ailleurs qu'aux États-Unis, pour lesquelles la hausse de valeur est versée sous forme d'une option à prix nul, et aux attributions effectuées aux États-Unis, pour lesquelles les droits prennent la forme d'options à la valeur de marché.

Le cours moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 1 400,09 p (1 500,47 p en 2016).

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des attributions en cours au 31 mars 2017 :

Régime	Date d'attribution	Prix d'exercice / de transfert	Échéance du régime	Durée maximale	Durée contractuelle restante moyenne pondérée	Attributions en cours au 31 mars 2017	Attributions pouvant être exercées au 31 mars 2017
Régimes d'intéressement à long terme							
Régime d'intéressement à long terme (depuis août 2012)	du 24 juin 2013 au 21 novembre 2016	0,0 p	2,6 à 3 ans	2,6 à 10 ans	7,13 ans	586 435	10 476
Régime d'intéressement à long terme (de septembre 2006 à juillet 2012 – résultat par action)	3 août 2007	0,0 p	3 ans	3 à 10 ans	0,34 an	9 928	9 928
Régimes d'actionnariat à long terme							
Régime d'actionnariat à long terme (d'août 2012 à juin 2015; ailleurs qu'aux États-Unis)	du 13 août 2012 au 25 juin 2015	0,0 p	4 à 6 ans	10 ans	6,85 ans	345 937	9 183
Régime d'actionnariat à long terme (d'août 2012 à juin 2015; aux États-Unis)	du 13 août 2012 au 25 juin 2015	de 667,0 p à 1545,0 p	4 à 6 ans	10 ans	6,64 ans	113 018	5 904
Régimes d'attribution d'actions différées							
Régime de primes différées	du 3 août 2007 au 30 novembre 2007	0,0 p	3 ans	10 ans	0,57 an	2 352	2 352
Régime d'attribution d'actions différées	du 29 juin 2007 au 21 novembre 2016	0,0 p	1 an à 3 ans	1 an à 10 ans	5,60 ans	2 689 959	668 324

Le 30 juin 2016, la Société a attribué des droits sur 613 730 actions à des employés dans le cadre du régime d'attribution d'actions différées.

Le 16 août 2016, la Société a attribué des droits sur 280 011 actions à des employés dans le cadre du régime d'intéressement à long terme.

Le 21 novembre 2016, la Société a attribué des droits sur 84 800 actions à des employés dans le cadre du régime d'attribution d'actions différées et sur 30 238 actions dans le cadre du régime d'intéressement à long terme.

Au 31 mars 2017, les fiducies d'avantages du personnel de la Société détenaient une participation véritable de 2 719 381 actions (2 819 765 actions en 2016) d'une valeur nominale de 0,0 M€ (0,0 M€ en 2016) et d'une valeur de marché de 41,9 M€ (38,6 M€ en 2016).

La juste valeur moyenne pondérée des droits attribués au cours de l'exercice est de 1 394,80 p (1 428,72 p en 2016).

La juste valeur totale des droits attribués au cours de l'exercice s'est établie à 14,1 M€ (14,1 M€ en 2016).

Juste valeur des droits assortis de conditions de performance de marché

Régime d'actionnariat à long terme de WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc (régime LGU) – d'août 2012 à juin 2015

Le modèle de Black et Scholes a été utilisé pour évaluer les droits attribués dans le cadre du régime d'actionnariat à long terme de WS Atkins plc (régime LGU). Le modèle a permis de calculer la juste valeur des droits attribués, à partir de laquelle est calculée la charge au titre des paiements fondés sur des actions. La volatilité attendue est fondée sur une évaluation de la volatilité passée du cours de l'action de la Société en particulier au cours de la période passée proportionnelle à la durée prévue des droits attribués. Aucun droit en vertu du régime LGU n'a été attribué au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017, mais les hypothèses utilisées pour les droits en vertu du régime LGU attribués au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016 sont les suivantes :

	Régime LGU 2016		
Prix d'exercice (moyen sur six mois) à la date d'attribution	1359,59 p	1359,59 p	1359,59 p
Taux d'intérêt sans risque	1,304 %	1,540 %	1,652 %
Volatilité des cours	34,0 %	34,0 %	34,0 %
Cours de l'action à la date d'attribution	1557,00 p	1557,00 p	1557,00 p
Valeur de base (moyen sur six mois) à la date d'attribution	1359,59 p	1359,59 p	1359,59 p
Durée prévue (à compter de la date d'attribution)	4 ans	5 ans	6 ans

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

34 Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies

	Note	Groupe		Société	
		2017 M€	2016 M€	2017 M€	2016 M€
Bénéfice (perte) d'exploitation de l'exercice		154,1	143,4	(5,9)	(0,2)
Autres frais hors trésorerie		–	0,1	–	–
Dotation aux amortissements	17	19,7	18,2	–	–
Dépréciation des immobilisations incorporelles acquises	16	4,8	–	5,4	–
Perte de valeur du goodwill	15	21,4	–	–	–
Paielements différés liés aux acquisitions		3,7	3,2	–	–
Amortissement des immobilisations incorporelles	16	32,7	11,9	–	–
Charge au titre des paiements fondés sur des actions	33	9,3	9,4	–	–
Profit sur la réduction de régimes de retraite	30	–	(1,5)	–	–
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles		(1,4)	(6,7)	–	–
Profit sur la cession d'intérêts minoritaires dans l'autoroute M25 au Royaume-Uni liés à l'initiative PFI		(45,6)	–	–	–
Profits de change		(7,2)	–	–	–
Variation des provisions	29	0,3	0,5	–	–
Variation des créances clients et autres débiteurs	24	(42,8)	(16,7)	1,5	(3,9)
Variation des créditeurs	28	(15,0)	(13,0)	0,4	(0,4)
Variation des créditeurs non courants		–	0,1	–	(6,0)
Financement du déficit des régimes de retraite	30	(33,6)	(32,8)	–	–
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies		100,4	116,1	1,4	(10,5)

35 Analys des fonds nets

	1 ^{er} avril 2016 M€	Flux de trésorerie M€	Autres variations hors trésorerie M€	Variations du change M€	Au 31 mars 2017 M€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	419,3	(210,2)	–	15,4	224,5
Billets liés à des prêts à recevoir	20,1	(19,7)	0,4	0,1	0,9
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	32,9	(2,3)	0,6	0,4	31,6
Emprunts échéant à moins d'un an	(7,0)	–	7,0	–	–
Emprunts échéant à plus de un an	(273,5)	55,4	(7,2)	(37,7)	(263,0)
Contrats de location-financement	(0,1)	–	–	–	(0,1)
Fonds nets	191,7	(176,8)	0,8	(21,8)	(6,1)

Les billets liés à des prêts à recevoir tiennent compte d'effets à recevoir totalisant 0,5 M€ (0,4 M€ en 2016) de coentreprises échéant à moins de 12 mois.

36 Passifs éventuels

Le Groupe a fourni des garanties sous forme de garanties d'exécution et de garanties contractuelles, ainsi que des lettres de crédit émises pour son compte. L'encours au 31 mars 2017 comprenait des lettres de crédit de 0,2 M€ émises par suite de l'acquisition, le 1^{er} octobre 2010, de PBSJ (0,2 M€ en 2016).

Les sociétés membres du Groupe font à l'occasion l'objet de réclamations et de litiges. Le Groupe a souscrit une assurance responsabilité civile suffisante pour couvrir de telles réclamations.

Au 31 mars 2017, plusieurs lettres de crédit avaient été émises pour garantir les obligations de réassurance du Groupe et totalisaient 8,4 M€ (2,3 M€ en 2016).

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

37 Contrats de location simple

Le Groupe loue plusieurs bureaux en vertu de contrats de location simple. Les contrats sont assortis de conditions, de clauses d'indexation et de droits de renouvellement divers. Le Groupe loue aussi des véhicules, des installations et du matériel en vertu de contrats de location simple.

À la clôture de la période de présentation de l'information financière, les paiements de location minimaux futurs à payer résultant de contrats de location simple non résiliables s'établissaient comme suit :

Groupe	2017		2016	
	Bâtiments M€	Véhicules, installations et matériel M€	Bâtiments M€	Véhicules, installations et matériel M€
Moins de un an	45,5	6,4	42,2	6,7
Plus de un an et moins de cinq ans	89,2	8,7	82,0	8,3
Plus de cinq ans	84,9	0,3	70,7	0,3
	219,6	15,4	194,9	15,3

La Société n'avait aucun engagement au titre de contrats de location simple au 31 mars 2017 (aucun en 2016).

À la clôture de la période de présentation de l'information financière, les paiements de location minimaux futurs à recevoir en vertu de contrats de location non résiliables s'établissaient comme suit :

Groupe	2017 Immeubles M€	2016 Immeubles M€
Moins de un an	3,1	2,7
Plus de un an et moins de cinq ans	4,5	3,1
Plus de cinq ans	0,8	–
	8,4	5,8

La Société ne détenait aucune créance locative au titre de contrats de location simple au 31 mars 2017 (aucune en 2016).

38 Engagements en capital et autres engagements financiers

	Groupe	
	2017 M€	2016 M€
Investissements obtenus mais non engagés – immobilisations corporelles	6,5	3,8

39 Transactions entre parties liées

Des renseignements sur les participations, les options sur actions et la rémunération des dirigeants sont fournis dans le rapport sur la rémunération (page 80), qui fait partie des présents états financiers.

Les transactions avec les régimes de retraite sont décrites à la note 30.

Des renseignements sur les filiales et les coentreprises de la Société sont fournis à la note 41.

Les biens et services vendus et achetés à des parties liées l'ont été aux taux facturés aux clients externes. Les soldes en souffrance ne sont pas garantis et seront réglés en trésorerie. Aucune garantie n'a été donnée ou reçue, aucune provision pour créances douteuses n'a été constituée au titre des sommes dues par des parties liées et aucun montant n'a été passé en charges (aucun montant en 2016).

a) Ventes et achats de biens et services du Groupe

	Groupe	
	2017 M€	2016 M€
Ventes de biens et de services à des coentreprises	46,5	42,5
Achats de biens et de services de coentreprises	–	–

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

39 Transactions entre parties liées (suite)

b) Soldes de clôture du Groupe liés à des ventes ou à des achats de produits et services à des coentreprises et prêts consentis à des coentreprises

	Note	Groupe	
		2017 M€	2016 M€
Créances sur des coentreprises	24	10,6	1,7
Les créances sur des coentreprises sont présentées déduction faite de provisions liées à des contrats de néant (néant en 2016).			
Dettes envers des coentreprises		–	–

c) Soldes de clôture du Groupe découlant de prêts consentis à d'autres parties liées

	Note	Groupe	
		2017 M€	2016 M€
Créances sur des parties liées	23	–	19,7

d) Ventes et achats de biens et de services de la Société à des filiales

La Société n'a vendu ni acheté aucun bien ou service à des filiales au cours de l'exercice (aucun bien ou service en 2016).

e) Soldes de clôture de la Société liés à des transactions avec des filiales

	Note	Groupe	
		2017 M€	2016 M€
Créances sur des filiales	24	371,3	339,2
Dettes envers des filiales	28	21,2	51,9

Les créances sur des filiales sont présentées déduction faite d'une perte de valeur de 0,5 M€ (0,5 M€ en 2016).

f) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants désignent les administrateurs dirigeants et non dirigeants ainsi que certains cadres supérieurs qui sont aussi membres de l'équipe de la haute direction.

		Groupe	
		2017 M€	2016 M€
Avantages à court terme		7,3	6,3
Avantages postérieurs à l'emploi		0,1	0,1
Paiements fondés sur des actions		2,4	1,5
		9,8	7,9

La composante unité d'action différée des primes versées aux principaux dirigeants n'est pas prise en compte dans les salaires et autres avantages du personnel à court terme présentés, car elle est incluse dans la charge au titre des paiements fondés sur des actions des exercices ultérieurs.

40 Événements postérieurs à la date de clôture

Offre d'achat recommandée de la Société par SNC-Lavalin

Le 20 avril 2017, les conseils de SNC-Lavalin et de WS Atkins plc ont annoncé qu'ils s'étaient entendus sur les conditions d'une offre recommandée globale en trésorerie visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation d'Atkins par SNC-Lavalin au prix de 2 080p l'action.

La réunion convoquée par une ordonnance du tribunal et l'assemblée générale (au cours de laquelle un vote portant sur l'offre a eu lieu) ont été tenues le 26 juin 2017 et l'offre recommandée a été approuvée.

Le 3 juillet 2017, SNC-Lavalin (GB) Holdings Limited, une filiale indirecte de Groupe SNC-Lavalin Inc., a fait l'acquisition de la totalité du capital-actions émis et devant être émis de WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

41 Renseignements sur les parties liées à WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc

a) Filiales

Les sociétés suivantes étaient des filiales au 31 mars 2017 :

Dénomination	Catégories d'actions détenues	% de la catégorie d'actions détenu / participation détenue	Siège social / établissement principal
A.C.N. 098 304 440 Pty Ltd ¹	actions ordinaires; 1,00 \$ AU	100 %	(1)
Anthony Acquisition Corp. ¹	série A (action ordinaire); \$ US	100 %	(2)
Aquarius International Consultants Pty Ltd ¹	actions de catégorie B; 1,00 \$ AU	100 %	(1)
	actions de catégorie C; 1,00 \$ AU	100 %	
	actions ordinaires; 1,00 \$ AU	100 %	
ATK Energy EU Limited ¹	actions ordinaires; 0,00000004 £	100 %	(3)
ATK Energy EU Services Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Atkins (Trinidad) Limited ¹	actions ordinaires de TTD sans valeur nominale	100 %	(4)
Atkins (US) ¹	actions ordinaires-B; 1,00 \$ US	100 %	(3)
Atkins Aberdeen Limited ¹	actions ordinaires-A; 1,00 £	100 %	(5)
	actions ordinaires-B; 1,00 £	100 %	
Atkins ATK Investments Limited ^{2,7}	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Atkins ATK Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Atkins Australasia Pty Ltd ¹	actions ordinaires, catégorie B; 1,00 \$ AU	100 %	(1)
	actions ordinaires, catégorie C; 1,00 \$ AU	100 %	
	actions, catégorie D; 1,00 \$ AU	100 %	
	actions ordinaires; 1,00 \$ AU	100 %	
Atkins Bennett (Holdings) Limited ¹	actions ordinaires; 0,01 £	100 %	(3)
Atkins Bennett Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Atkins Boreas Consultants Limited ¹	actions ordinaires-A; 1,00 £	100 %	(5)
	actions ordinaires-B; 1,00 £	100 %	
Atkins Brazil Holdings LLC ¹	s. o. – participation de membre	100 %	(2)
Atkins B.V.1	actions; 100,00 €	100 %	(6)
Atkins China Limited ^{2,3}	actions ordinaires; 1,00 \$ HK	100 %	(7)
Atkins Consultancy Services Limited ¹	actions ordinaires; 1 £	100 %	(3)
Atkins Consultants (Shenzhen) Co., Ltd. ^{1,2}	actions ordinaires; 1,00 \$ US	100 %	(8)
Atkins Consultants Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Atkins Consulting Canada Limited ¹	actions ordinaires sans valeur nominale	100 %	(9)
Atkins Danmark A/S ^{1,2}	actions; 1 000,00 DKK	100 %	(10)
Atkins Design Engineering Consultants Pte. Ltd ¹	actions ordinaires; 1,00 SGD	100 %	(11)
Atkins Energy Canada Group Limited ¹	actions ordinaires sans valeur nominale	100 %	(12)
Atkins Energy Federal EPC, Inc. ^{1,2}	actions ordinaires; 0,01 \$ US	100 %	(13)
Atkins Energy Germany GmbH ¹	actions; 1,00 €	100 %	(14)
Atkins Energy Government Group, Inc. ^{1,2}	actions ordinaires; 1,00 \$ US	100 %	(15)
Atkins Energy Holdings Corporation ¹	actions ordinaires; 0,01 \$ US	100 %	(15)
Atkins Energy Oak Ridge, LLC ¹	s. o. – participation de membre	100 %	(15)
Atkins Energy, Inc.1	actions ordinaires; 0,10 \$ US	100 %	(2)
Atkins International Holdings Limited ^{2,8}	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Atkins Investments Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Atkins Investments UK Limited ^{2,9}	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Atkins Limited ^{1,2}	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Atkins Luxembourg S.à r.l. ^{1,2}	actions ordinaires; 1,00 €	100 %	(16)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

41 Renseignements sur les parties liées à WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc (suite)

a) Filiales (suite)

Dénomination	Catégories d'actions détenues	% de la catégorie d'actions détenu / participation détenue	Siège social / établissement principal
Atkins Michigan, Inc. ¹	actions ordinaires; 0,01 \$ US	100 %	(2)
Atkins MSL Engineering Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Atkins Norge AS ¹	actions; 50 NOK	100 %	(17)
Atkins North America, Inc. ¹	actions ordinaires; 5,00 \$ US	100 %	(2)
Atkins Nuclear Performance Strategies, Inc. ¹	actions ordinaires; 0,01 \$ US	100 %	(18)
Atkins Nuclear Secured Holdings Corporation ¹	actions ordinaires; 0,01 \$ US	100 %	(2)
Atkins Nuclear Secured, LLC ^{1,2}	s. o. – participation de membre	100 %	(18)
Atkins Nuclear Solutions US, Inc. ^{1,2}	actions ordinaires en \$ US sans valeur nominale	100 %	(19)
Atkins Pension Trustee Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Atkins Rail Limited	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Atkins Sverige AB ^{1,2}	actions ordinaires; 100,00 SEK	100 %	(20)
Atkins ULC ¹	actions ordinaires; 1,00 \$ US	100 %	(3)
Atkins US Holdings, Inc. ^{1,2}	actions ordinaires; 1,00 \$ US	100 %	(2)
BNG America, LLC ¹	unités; 1,00 \$ US	100 %	(15)
Broomco (985) Limited ¹	actions ordinaires; 0,1 £	100 %	(3)
Carnelian Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Confab Limited	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Confluence Project Management Private Limited ¹	actions participatives; 10,00 INR	100 %	(21)
Faithful and Gould Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 \$ HK	100 %	(7)
Faithful and Gould Project Management Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 \$ HK	100 %	(7)
Faithful e Gould Consultores em Projetos de Design Ltda. ¹	actions ordinaires; 1,00 BRL	100 %	(22)
Faithful+Gould (Holdings) Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Faithful+Gould (Malaysia) SDN BHD ¹	actions ordinaires; 1,00 RM	100 %	(23)
Faithful+Gould Asia Pacific Pte. Ltd ¹	actions ordinaires; 1,00 SGD	100 %	(11)
Faithful+Gould Limited ^{1,2}	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Faithful+Gould Mexico S.A. de C.V. ¹	actions ordinaires-A MXN	100 %	(24)
Faithful+Gould Nigeria Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 NGN	100 %	(25)
Faithful+Gould Project Management Pte. Ltd ¹	actions ordinaires; 1,00 SGD	100 %	(11)
Faithful+Gould Pte. Limited ¹	actions; 1,00 SGD	100 %	(11)
Faithful+Gould Saudi Arabia Limited ^{1,2}	actions ordinaires; 1 000 SAR	51 %	(26)
Faithful+Gould, Inc. ^{1,2}	actions ordinaires; 0,01 \$ US	100 %	(2)
Hanscomb (Russia) Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Hanscomb (UK) Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Hanscomb Europe Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Hanscomb, Inc ¹	actions ordinaires; 0,01 \$ US	100 %	(2)
Houston Offshore Engineering, LLC ¹	actions; 1,00 \$ US	100 %	(27)
Howard Humphreys (East Africa) Limited ¹	actions ordinaires; 10,00 SHS	100 %	(28)
Howard Humphreys (Tanzania) Limited ¹	actions; 20,00 SHS	100 %	(29)
Isotek Systems, LLC ^{1,2}	parts	100 %	(18)
Isotopen Umweltdienste GmbH ¹	actions; 25 000 €	100 %	(30)
Kins Developments Limited ⁴	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Kins Holdings Limited	actions ordinaires; 0,25 £	100 %	(3)
London Group Projects Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Network Train Engineering Services Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
Opal Engineering Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
P & T Global Solutions, LLC ¹	actions ordinaires; 1,00 \$ US	100 %	(15)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

41 Renseignements sur les parties liées à WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc (suite)

a) Filiales (suite)

Dénomination	Catégories d'actions détenues	% de la catégorie d'actions détenu / participation détenue	Siège social / établissement principal
Parfab Limited	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
PBS&J Constructors, Inc. ¹	actions ordinaires; 0,01 \$ US	100 %	(2)
PBS&J International, Inc. ¹	actions ordinaires; 0,01 \$ US	100 %	(2)
PRBC, Inc. ¹	actions ordinaires; 0,10 \$ US	100 %	(2)
The Atkins North America Holdings Corporation ^{1,2}	actions ordinaires en \$ US sans valeur nominale	100 %	(2)
Ventron Technology Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
WS Atkins & Partners Overseas ^{1,2}	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(31)
WS Atkins & Partners Overseas Engineering Consultants ^{1,2}	actions indivisibles; 100,00 SAR	70 %	(32)
WS Atkins (India) Private Limited ^{1,2}	actions participatives; 100,00 INR	100 %	(33)
WS Atkins (Malaysia) SDN. BHD ¹	actions ordinaires; 1,00 RM	100 %	(23)
WS Atkins (No. 3 Trustees) Limited ⁵	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
WS Atkins (Trustees) Limited ⁶	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
WS Atkins (UK Holdings) Limited	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
WS Atkins Architects Limited	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
WS Atkins Cedac Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
WS Atkins Insurance (Guernsey) Limited ^{1,2}	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(34)
WS Atkins International & Co. LLC ^{1,2}	actions; 1,00 OMR	65 %	(35)
WS Atkins International B.V.	actions; 453,78 €	100 %	(6)
WS Atkins International Limited ^{1,2}	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
WS Atkins Ireland (Holdings) Limited	actions ordinaires; 1,25 € actions privilégiées rachetables; 1,25 €	100 %	(36)
WS Atkins Ireland Limited ¹	actions ordinaires; 1,27 €	100 %	(36)
WS Atkins Overseas Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(31)
WS Atkins Powertrack Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
WS Atkins Property Services Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
WS Atkins Quest Trustee Limited	actions ordinaires; 1,00 £	100 %	(3)
WS Atkins, Inc. ^{1,2}	actions ordinaires; 1,00 \$ US	100 %	(2)

1. Appartient à une autre filiale que WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc.

2. Filiale principale.

3. WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc, détient 99,999 % d'Atkins China Limited directement et 0,001 % en commun avec Atkins Limited.

4. WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc, détient 50,098 % de Kins Developments Limited directement et 49,902 % en commun avec Atkins Limited.

5. WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc, détient 50 % de WS Atkins (No. 3 Trustees) Limited directement et 50 % en commun avec Atkins Limited.

6. WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc, détient 99 % de WS Atkins (Trustees) Limited directement et 1 % en commun avec Atkins Limited.

7. Anciennement Atkins Investments UK Limited (jusqu'au 11 avril 2017).

8. Anciennement Atkins Gamma Limited (jusqu'au 11 avril 2017).

9. Anciennement Atkins Beta Limited (jusqu'au 11 avril 2017).

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

41 Renseignements sur les parties liées à WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc (suite)

a) Filiales (suite)

Le pays où l'entreprise a été constituée correspond au pays où est situé le siège social ou l'établissement principal.

Toutes les filiales indiquées ci-dessus sont incluses dans le périmètre de consolidation.

Toutes les filiales indiquées ci-dessus exercent leurs activités dans le pays dans lequel elles ont été constituées, sauf WS Atkins & Partners Overseas et WS Atkins Overseas Limited, qui exercent leurs activités au Moyen-Orient.

Adresse du siège social ou de l'établissement principal

- 1) Level 13, 140 St Georges Terrace, Perth WA 6000, Australie
- 2) 4030 West Boy Scout Boulevard, Suite 700, Tampa FL 33607, États-Unis
- 3) Woodcote Grove, Ashley Road, Epsom, Surrey, KT18 5BW, Angleterre et Pays de Galles, Royaume-Uni
- 4) 23 Taylor Street, Woodbrook, Port of Spain, Trinidad-et-Tobago
- 5) Kirkgate House, St. Nicholas Centre, Aberdeen, AB10 1HW, Écosse, Royaume-Uni
- 6) Parellaan 14, 2132WS, Hoofddorp, Pays-Bas
- 7) 13/F Wharf T&T Centre, Harbour City, Tsim Sha Tsui, Kowloon, Hong Kong
- 8) Unit 09-16, 3501-02, 35/F, Shun Hing Square, Di Wang Commercial Center, 5002 Shen Nan Dong Road, Shenzhen, Chine
- 9) 300 – 1801 Hollis Street, Halifax NS B3J 3N4, Canada
- 10) Arne Jacobsens Alle 17, 2300 Copenhagen S., Danemark
- 11) 8 Cross Street, #24-01, PwC Building, Singapore, 048424, Singapour
- 12) First Canadian Place, 100 King Street West, Suite 5600, Toronto, Ontario M5X 1C9, Canada
- 13) 2345 Stevens Drive, Suite 240, Richland, WA 99354, États-Unis
- 14) c/o Gowling WLG (UK) LLP, Stresemannstrasse 79, 70191, Stuttgart, Allemagne
- 15) 100 Center Point Circle, Suite 100, Columbia, SC 29209, États-Unis
- 16) 99 Grand Rue, L-1661 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, Luxembourg
- 17) 5. etasje, Vollsevien 13C, 1366 Lysaker, 0219 BÆRUM, Norvège
- 18) 545 Oak Ridge Turnpike, Oak Ridge, TN 37830-7187, États-Unis
- 19) 7400 Carmel Executive Park Dr., STE 120 Charlotte NC 28266-8503, États-Unis
- 20) Lilla Nygatan, 7, 211 38, Malmö, Suède
- 21) G-3 TV Industrial Estate, 248/A S K Ahire, Marg, Worli, Mumbai, Maharashtra, 400030, Inde
- 22) Praia de Botafogo, No. 228, Sala 1620, Rio de Janeiro, 22250-145, Brésil
- 23) Unit 1-17-1 Menara Bangkok Bank@Berjaya Central Park, No 105 Jalan Ampang, 50450 Kuala Lumpur, Malaisie
- 24) LLA Group, Homero No. 906, Colonia Polanco Reforma, C.P. 11550, Mexico D.F., Mexique
- 25) Landmark Towers, 5B Water Corporation Road, Victoria Island, Lagos, Nigeria
- 26) PO Box 56684, Riyadh 11584, Arabie Saoudite
- 27) 17220 Katy Freeway, Suite 200, Houston 200, TX 77074, États-Unis
- 28) Post Office Box Number 30156-00100, Muthangari Drive off Waiyaki Way, Nairobi, Kenya
- 29) Plot No 1120, Chloe Road, Msasani Peninsula, Masaki, P.O. Box 2555, Dar Es Salaam, République unie de Tanzanie
- 30) Messeallee 2, c/o Kummerlein Rechtsanwalte, Notare Christian Lohr, 41531 Essen, Allemagne
- 31) Suite B, Ground Floor, Regal House, Queensway, Gibraltar
- 32) Al-Faisaliah Tower, South Link Building Unit, 2nd Floor, PO Box 301702, Riyadh, 11372, Arabie Saoudite
- 33) 10th Floor, Safina Towers, No. 3, Ali Asker Road, Bangalore, Karnataka-KA, 560052, Inde
- 34) Heritage Hall, PO Box 230, Le Marchant Street, St Peter Port, GY1 4JH, Guernesey
- 35) 2nd Floor, Hatat House Complex B, Wadi Adai, Muscat, PO BOX 2985, Oman
- 36) Atkins House, Units 150–155 Airside Business Park, Swords, co Dublin, Irlande

b) Participations importantes

Les sociétés suivantes représentaient les participations importantes au 31 mars 2017 :

Dénomination	Catégories d'actions détenues	% de la catégorie d'actions détenu / participation détenue	Siège social / établissement principal
Confluence Project Management LLC ¹	actions ordinaires; 1 000 AED	49,00 %	(1)
Faithful&Gould Qatar LLC ¹	actions ordinaires; 1 000 QAR	49,00 %	(2)
Partnering Plus Limited ¹	actions ordinaires, cat. B; 1,00 £	33,33 %	(3)
TRANS4M Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	25,00 %	(4)
UK Nuclear Restoration Limited ¹	actions ordinaires; 1,00 £	30,00 %	(5)
WS Atkins International and Hussain Tawfiq Al-Modeer Engineering Consultancy ¹	intérêts équivalents en trésorerie non négociables indivisibles ; 10,00 SAR	50,00 %	(6)

1. Appartient à une autre filiale que WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

41 Renseignements sur les parties liées à WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc (suite)

b) Participations importantes (suite)

Adresse du siège social ou de l'établissement principal

- 1) Office No: 21, 19th Floor, Al Gaith Tower, Hamdan Street, P.O. Box 33538, Abu Dhabi, Émirats arabes unis
- 2) PO Box 23443, Qatar
- 3) Northshore, North Shore Road, Stockton-On-Tees, Cleveland, TS18 2NB, Angleterre et Pays de Galles
- 4) The Shard, 32 London Bridge Street, Londres, SE1 9SG, Angleterre et Pays de Galles
- 5) Booths Park, Chelford Road, Knutsford, Cheshire, WA16 8QZ, Angleterre et Pays de Galles
- 6) P.O. Box 3791, Al-Khobar 3192, Arabie saoudite

c) Coentreprises

Les entités ci-dessous sont considérées comme des coentreprises d'après les ententes entre Atkins et les autres parties en vigueur au 31 mars 2017 :

Dénomination	% de participation/intérêts	Date de clôture de l'exercice	Siège social
AMA Nuclear Limited ¹ (en liquidation)	33,3 %	31 décembre	(1)
Canadian National Energy Alliance Ltd. ¹	26,0 %	31 mars	(2)
CB&I Atkins Southwest Environmental LLC ¹	45,0 %	31 décembre	(3)
Connect Plus Services (sans personnalité morale) ¹	32,5 %	30 septembre	s. o.
DG21 LLC ¹	20,0 %	31 décembre	(4)
EDP JV (sans personnalité morale) ¹	40,0 %	31 mars	s. o.
Engage S.N.C. ¹	25,0 %	31 décembre	(5)
GET-NSA, LLC ¹	49,0 %	31 décembre	(6)
Global Threat Reductions Solutions, LLC ¹	49,0 %	31 décembre	(7)
Idaho Treatment Group, LLC (en liquidation) ¹	15,0 %	31 décembre	(8)
LATA/Parallax, Portsmouth LLC ¹	49,0 %	31 décembre	(9)
Mid-America Conversion Services, LLC ¹	42,0 %	31 décembre	(10)
Nuclear Atkins Assystem Alliance SNC ¹	50,0 %	31 décembre	(5)
Pennsylvania Remediation Company LLC ¹	35,0 %	31 décembre	(11)
Savannah River Technology & Remediation, LLC ¹	20,0 %	31 décembre	(12)
TPMC-EnergySolutions Environmental Services 2008, LLC ¹	49,0 %	31 décembre	(7)
TPMC-EnergySolutions Environmental Services 2010, LLC ¹	49,0 %	31 décembre	(7)
TPMC-EnergySolutions Environmental Services, LLC ¹	49,0 %	31 décembre	(7)
Uranium Disposition Services, LLC ¹	26,0 %	31 décembre	(13)
Vitritek Environmental, Inc.	50,0 %	31 décembre	(14)
Washington River Protection Solutions, LLC ¹	40,0 %	31 décembre	(15)
West Valley Environmental Services, LLC	10,0 %	31 décembre	(16)

1. Appartient à une autre filiale que WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc.

Adresse du siège social ou de l'établissement principal

- 1) 8 Princes Parade, Liverpool, L3 1QH, Angleterre et Pays de Galles
- 2) 9191 South Jamaica Street, Engelwood, CO 80112, États-Unis
- 3) The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, États-Unis
- 4) 14900 Landmark Boulevard, Suite 400, Dallas TX 75254, États-Unis
- 5) 70 Boulevard de Courcelles, 75017 Paris, France
- 6) 545 Oak Ridge Turnpike, Suite 218, Oak Ridge, TN 37830, États-Unis
- 7) 222 Valley Creek Blvd., Suite 210, Exton, PA 19341, États-Unis
- 8) 2016 Mt. Athos Road, Lynchburg, VA 24504, États-Unis
- 9) 2424 Louisiana Blvd NE, STE 400, Albuquerque, NM 87110, États-Unis
- 10) 3735 Palomar Centre Drive #109, Lexington, KY 40513, États-Unis
- 11) 1725 Duke Street, Suite 400, Alexandria, VA 22314, États-Unis
- 12) 106 Newberry Street S.W., Aiken, South Carolina 29801, États-Unis
- 13) 1020 Monarch St., STE 100, Lexington, KY 40513-1890, États-Unis
- 14) 100 Centre Point Circle, Suite 100, Columbia, SC 29209, États-Unis
- 15) 2425 Stevens Center Place, Richland, WA 99352, États-Unis
- 16) 4 Centre Dr., Orchard Park, New York NY 14127, États-Unis

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

41 Renseignements sur les parties liées à WS Atkins Limited, anciennement WS Atkins plc (suite)

d) Entreprises communes

Le Groupe conclut aussi des contrats d'entreprises communes avec d'autres entrepreneurs, car ses clients exigent la centralisation des responsabilités pour les grands projets. Le tableau ci-dessous présente les principales entreprises communes auxquelles le Groupe a été partie pendant l'exercice :

Dénomination	Participation	Établissement principal
Staffordshire Alliance	33,3 %	Royaume-Uni
East West Rail Phase 2 Alliance	33,3 %	Royaume-Uni
Atkins – TYP SA	50,0 %	Arabie Saoudite

ANNEXE B
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS PRO FORMA NON AUDITÉS
DU GROUPE SNC-LAVALIN INC.
Au 31 mars 2017 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et
pour le trimestre clos le 31 mars 2017

GROUPE SNC-LAVALIN INC.
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE PRO FORMA
Au 31 mars 2017
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	SNC-Lavalin au 31 mars 2017	Atkins au 31 mars 2017 (note 3)	Ajustements pro forma	Note	Données consolidées pro forma
	\$	\$	\$		\$
ACTIF					
Actifs courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	810 533	374 060	(54 027)	4 c)	1 130 566
Liquidités soumises à restrictions	51 568	—	—		51 568
Créances clients	874 332	522 002	—		1 396 334
Contrats en cours	1 423 676	337 297	11 899	4 a) i)	1 772 872
Stocks	133 493	—	—		133 493
Autres actifs financiers courants	435 023	17 922	—		452 945
Autres actifs non financiers courants	305 674	167 821	—		473 495
Actifs détenus en vue de la vente	5 832	—	—		5 832
Total des actifs courants	4 040 131	1 419 102	(42 128)		5 417 105
Immobilisations corporelles	310 440	92 255	—		402 695
Investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	408 350	—	—		408 350
Investissements de Capital comptabilisés selon la méthode du coût	50 618	—	—		50 618
Goodwill	3 247 080	634 414	2 479 017	4 a) i)	6 360 511
Immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz	177 155	—	—		177 155
Immobilisations incorporelles liées à l'acquisition d'Atkins	—	—	723 391	4 a) i)	723 391
Autres immobilisations incorporelles	—	311 198	(303 915)	4 a) i)	7 283
Actif d'impôt sur le résultat différé	416 435	97 503	27 102	4 e)	541 040
Tranche à long terme des créances en vertu des accords de concession de services	378 969	—	—		378 969
Autres actifs financiers non courants	47 388	18 600	—		65 988
Autres actifs non financiers non courants	63 008	47 746	—		110 754
Total de l'actif	9 139 574	2 620 818	2 883 467		14 643 859

GROUPE SNC-LAVALIN INC.
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE PRO FORMA (suite)
Au 31 mars 2017
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	SNC-Lavalin au 31 mars 2017	Atkins au 31 mars 2017 (note 3)	Ajustements pro forma	Note	Données consolidées pro forma
	\$	\$	\$		\$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
Passifs courants					
Dettes fournisseurs	1 934 765	165 489	—		2 100 254
Acomptes reçus sur contrats	279 750	259 394	—		539 144
Produits différés	795 938	201 004	—		996 942
Autres passifs financiers courants	286 039	2 673	—		288 712
Autres passifs non financiers courants	288 441	337 748	—		626 189
Tranche à court terme des provisions	208 295	2 242	—		210 537
Dette à court terme et tranche courante de la dette à long terme :					
Sans recours provenant des investissements de Capital	22 030	—	—		22 030
Autres emprunts sans recours	—	167	—		167
Total des passifs courants	3 815 258	968 717	—		4 783 975
Dette à long terme :					
Avec recours	349 428	—	833 791	4 d)	1 183 219
Avec recours limité	—	—	1 472 742	4 d)	1 472 742
Sans recours provenant des investissements de Capital	469 685	—	—		469 685
Autre dette sans recours	—	438 291	—		438 291
Autres passifs financiers non courants	6 123	8 452	—		14 575
Tranche à long terme des provisions	307 972	463 074	—		771 046
Autres passifs non financiers non courants	15 675	—	—		15 675
Passif d'impôt sur le résultat différé	261 582	45 154	104 119	4 a) i)	410 855
Total du passif	5 225 723	1 923 688	2 410 652		9 560 063
Capitaux propres					
Capital social	556 987	119 687	1 122 273	4 e)	1 798 947
Résultats non distribués	3 007 060	578 975	(649 458)	4 e)	2 936 577
Autres composantes des capitaux propres	323 323	—	—		323 323
Autres composantes des capitaux propres de l'actif détenu en vue de la vente	(1 828)	—	—		(1 828)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC- Lavalin	3 885 542	698 662	472 815		5 057 019
Participations ne donnant pas le contrôle	28 309	(1 532)	—		26 777
Total des capitaux propres	3 913 851	697 130	472 815		5 083 796
Total du passif et des capitaux propres	9 139 574	2 620 818	2 883 467		14 643 859

GROUPE SNC-LAVALIN INC.
COMPTE CONSOLIDÉ DE RÉSULTAT PRO FORMA
Exercice clos le 31 décembre 2016
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf le résultat par action)

	SNC-Lavalin exercice clos le 31 décembre 2016	Atkins exercice clos le 31 mars 2017 (note 3)	Ajustements pro forma	Note	Données consolidées pro forma
	\$	\$	\$		\$
Produits provenant de :					
I&C	8 223 085	3 566 215	(3 049)	5 a)	11 786 251
Investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la consolidation ou la méthode du coût	64 904	—	—		64 904
Investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	182 844	—	—		182 844
	8 470 833	3 566 215	(3 049)		12 033 999
Coûts directs liés aux activités	7 264 735	2 141 604	—		9 406 339
Marge brute	1 206 098	1 424 611	(3 049)		2 627 660
Frais de vente, généraux et administratifs	724 115	1 130 692	—		1 854 807
Coûts de restructuration	115 405	—	—		115 405
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	4 409	9 423	—		13 832
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz	68 810	—	—		68 810
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition d'Atkins	—	—	144 678	5 b)	144 678
Gain sur cessions d'investissements de Capital	(55 875)	—	—		(55 875)
Perte (gain) sur cessions d'activités d'I&C	37 133	(79 068)	—		(41 935)
Profit net sur cessions de biens	—	(2 741)	—		(2 741)
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles acquises	—	44 888	—		44 888
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles acquises	—	50 028	(50 028)	5 b)	—
Paievements liés à l'acquisition différés	—	6 400	—		6 400
Résultat tiré d'autres investissements	—	(1 035)	—		(1 035)
Quote-part du profit après impôts sur le résultat des coentreprises	—	(8 186)	—		(8 186)
RAII ⁱ⁾	312 101	274 210	(97 699)		488 612
Charges financières	60 810	28 390	107 537	5 c)	196 737
Produits financiers et gains de change	(18 693)	(7 319)	—		(26 012)
Résultat avant impôts sur le résultat	269 984	253 139	(205 236)		317 887
Impôts sur le résultat	13 419	32 396	(53 518)	5 e)	(7 703)
Résultat net	256 565	220 743	(151 718)		325 590
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Actionnaires de SNC-Lavalin	255 533	222 516	(151 718)		326 331
Participations ne donnant pas le contrôle	1 032	(1 773)	—		(741)
Résultat net	256 565	220 743	(151 718)		325 590
Résultat par action					
De base	1,70			5 f)	1,87
Dilué	1,70			5 f)	1,87

i) Résultat avant intérêts et impôts (« RAI »).

GROUPE SNC-LAVALIN INC.
COMPTE CONSOLIDÉ DE RÉSULTAT PRO FORMA
Pour le trimestre clos le 31 mars 2017
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf le résultat par action)

	SNC-Lavalin trimestre clos le 31 mars 2017	Atkins trimestre clos le 31 mars 2017 (note 3)	Ajustements pro forma	Note	Données consolidées pro forma
	\$	\$	\$		\$
Produits provenant de :					
I&C	1 788 324	948 460	(3 197)	5 a)	2 733 587
Investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la consolidation ou la méthode du coût	12 432	—	—		12 432
Investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	48 514	—	—		48 514
	1 849 270	948 460	(3 197)		2 794 533
Coûts directs liés aux activités	1 556 278	493 422	—		2 049 700
Marge brute	292 992	455 038	(3 197)		744 833
Frais de vente, généraux et administratifs	157 090	328 610	—		485 700
Coûts de restructuration	2 825	—	—		2 825
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	1 363	9 150	(1 077)	5 d)	9 436
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz	15 363	—	—		15 363
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition d'Atkins	—	—	36 170	5 b)	36 170
Gain découlant des ajustements sur cessions d'activités d'I&C	(719)	—	—		(719)
Gain sur cession d'activités d'I&C	—	(79 033)	—		(79 033)
Profit net sur cessions de biens	—	(2 662)	—		(2 662)
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles acquises	—	4 789	—		4 789
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles acquises	—	12 900	(12 900)	5 b)	—
Paievements liés à l'acquisition différés	—	1 575	—		1 575
Résultat tiré d'autres investissements	—	(96)	—		(96)
Quote-part du profit après impôts sur le résultat des coentreprises	—	(2 843)	—		(2 843)
RAII ⁱ⁾	117 070	182 648	(25 390)		274 328
Charges financières	15 285	7 240	26 742	5 c)	49 267
Produits financiers et gains de change	(2 091)	(908)	—		(2 999)
Résultat avant impôts sur le résultat	103 876	176 316	(52 132)		228 060
Impôts sur le résultat	8 804	22 338	(13 671)	5 e)	17 471
Résultat net	95 072	153 978	(38 460)		210 590
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Actionnaires de SNC-Lavalin	89 713	155 015	(38 460)		206 268
Participations ne donnant pas le contrôle	5 359	(1 037)	—		4 322
Résultat net	95 072	153 978	(38 460)		210 590
Résultat par action					
De base	0,60			5 f)	1,18
Dilué	0,60			5 f)	1,18

i) Résultat avant intérêts et impôts (« RAI »).

Notes afférentes aux états financiers consolidés pro forma

(en dollars canadiens, à moins d'indications contraires)

(non audité)

1. Base d'établissement

Le 3 juillet 2017, le Groupe SNC-Lavalin Inc. (« SNC-Lavalin » ou la « Société ») a procédé à l'acquisition de WS Atkins Limited (anciennement WS Atkins plc) (« Atkins »), dans le cadre de laquelle SNC-Lavalin a acheté la totalité du capital social émis d'Atkins pour une contrepartie en trésorerie de 20,80 livres sterling par action, représentant une contrepartie totale d'environ 2,09 millions de livres sterling, soit 3,5 milliards de dollars (l'« acquisition »).

Cette acquisition a été financée par : l'émission de titres de capitaux propres et de titres d'emprunt, un placement par voie de prise ferme portant sur les actions ordinaires de SNC-Lavalin de 880,1 millions de dollars (le « placement ») comprenant une option de surallocation de 80,0 millions de dollars, un prêt de 1,5 milliard de dollars de la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse ») à SNC-Lavalin Autoroute Holding Inc. (l'entité détenant la participation de 16,77 % de SNC-Lavalin dans l'autoroute à péage électronique 407 par l'entremise de 407 International Inc.), un placement privé de 400,0 millions de dollars avec la Caisse (le « placement privé »), ainsi qu'un emprunt à terme de 300,0 millions de livres sterling (499,9 millions de dollars canadiens), et des prélèvements d'environ 56,0 millions de livres sterling et 185,0 millions de dollars américains (respectivement 93,3 millions de dollars canadiens et 246,0 millions de dollars canadiens) sur la facilité de crédit renouvelable existante de la Société (collectivement, le « financement »).

Les présents états financiers consolidés pro forma non audités ont été préparés relativement au dépôt de la déclaration d'acquisition d'entreprise de la Société liée à l'acquisition. Ils ont été préparés à titre indicatif seulement et tiennent compte de l'acquisition, ainsi que du financement selon les hypothèses et les ajustements décrits aux notes 4 et 5.

L'état de la situation financière consolidé pro forma non audité au 31 mars 2017 tient compte de l'acquisition et du financement comme s'ils s'étaient produits le 31 mars 2017. Le compte consolidé de résultat pro forma non audité pour le trimestre clos le 31 mars 2017 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 tiennent compte de l'acquisition comme si elle avait eu lieu le 1^{er} janvier 2016.

Les états financiers consolidés pro forma non audités ne sont pas nécessairement représentatifs de la situation financière et des résultats d'exploitation qui auraient été atteints si l'acquisition et le financement avaient été réalisés à ces dates ou pour les périodes présentées, et ils ne prétendent pas projeter les résultats d'exploitation ni la situation financière des entités consolidées pour toute période ultérieure ou à toute date ultérieure.

Dans le cadre de la préparation de l'état de la situation financière consolidé pro forma non audité et des comptes consolidés de résultat pro forma non audités, les données historiques de SNC-Lavalin et d'Atkins préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») de l'International Accounting Standards Board ont été utilisées, comme suit :

- les états financiers consolidés annuels audités de SNC-Lavalin au 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date;
- les états financiers audités du Groupe Atkins au 31 mars 2017 et pour l'exercice clos à cette date;
- les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de SNC-Lavalin au 31 mars 2017 et pour le trimestre clos à cette date; et
- le compte consolidé intermédiaire de résultat reconstitué non audité d'Atkins pour le trimestre clos le 31 mars 2017.

1. Base d'établissement (suite)

Les ajustements pro forma sont provisoires et sont fondés sur l'information financière disponible et sur certaines estimations et hypothèses formulées par la direction, qui constituent un fondement raisonnable pour la présentation des incidences financières importantes directement attribuables à l'acquisition et au financement. Les ajustements réels aux états financiers consolidés de SNC-Lavalin différeront des ajustements pro forma puisqu'ils seront apportés ultérieurement. La direction est d'avis que les ajustements pro forma tiennent compte de manière appropriée de ces estimations et hypothèses, et sont appliqués de manière adéquate aux états financiers consolidés pro forma non audités. Toutefois, les états financiers pro forma ne rendent pas compte des synergies ni des changements possibles aux transactions passées qui auraient pu se produire si l'acquisition et le financement avaient réellement eu lieu aux dates indiquées.

Comme les états financiers consolidés annuels de SNC-Lavalin et d'Atkins ont été déposés à un intervalle de moins de 93 jours, l'information financière de SNC-Lavalin pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et l'information financière d'Atkins pour l'exercice clos le 31 mars 2017 ont été utilisées pour préparer le compte consolidé de résultat pro forma pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le compte consolidé de résultat audité d'Atkins pour l'exercice clos le 31 mars 2017 et le compte de résultat reconstitué non audité d'Atkins pour le trimestre clos le 31 mars 2017 comprennent une période de chevauchement allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2017. Il y a lieu de se reporter au compte de résultat consolidé pro forma pour le trimestre clos le 31 mars 2017 pour plus amples renseignements.

Tous les montants figurant dans les présents états financiers pro forma sont libellés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés pro forma non audités ont été préparés selon une base d'établissement conforme aux principales méthodes comptables présentées à la note 2 des états financiers annuels consolidés audités de SNC-Lavalin pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Pour la préparation des états financiers consolidés pro forma non audités, la direction a procédé à un examen provisoire des méthodes comptables conformes aux IFRS d'Atkins et a procédé à un rapprochement avec les méthodes comptables utilisées par SNC-Lavalin (se reporter aux notes 3 et 4). Toutefois, les présents états financiers sont préparés selon l'information disponible à l'heure actuelle et pourraient changer lorsque la Société aura clos son processus d'examen.

3. Ajustements de rapprochement

Les tableaux suivants présentent les éléments de rapprochement à l'information financière historique d'Atkins des suites de la conversion des livres sterling en dollars canadiens, ainsi que les reclassements nécessaires pour un classement cohérent avec la présentation des états financiers de SNC-Lavalin.

Comme l'information financière historique d'Atkins est libellée en livres sterling, elle a été convertie en dollars canadiens selon les taux de change suivants entre la livre sterling et le dollar canadien :

Taux de change à la fermeture le 31 mars 2017	1,6662 \$/1 £
Taux de change moyen pour l'exercice clos le 31 mars 2017	1,7133 \$/1 £
Taux de change moyen pour le trimestre clos le 31 mars 2017	1,6636 \$/1 £

3. Ajustements de rapprochement (suite)

Atkins

État de la situation financière consolidé ajusté

Au 31 mars 2017

(non audité)

(en milliers)

	Atkins au 31 mars 2017	Reclassements	Notes	Atkins - après ajustement au 31 mars 2017	Atkins - en dollars canadiens au 31 mars 2017
	£	£		£	\$
ACTIF					
Actifs courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	224 499	—		224 499	374 060
Liquidités soumises à restrictions	—	—		—	—
Créances clients	589 828	(276 540)	3 a) i)	313 288	522 002
Contrats en cours	—	202 435	3 a) i)	202 435	337 297
Autres actifs financiers courants	—	10 756	3 a) i), ii)	10 756	17 922
Autres actifs non financiers courants	—	100 721	3 a) i)	100 721	167 821
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	31 672	(31 672)	3 a) ii)	—	—
Instruments financiers dérivés	5 700	(5 700)	3 a) ii)	—	—
Total des actifs courants	851 699	—		851 699	1 419 102
Immobilisations corporelles	55 369	—		55 369	92 255
Goodwill	380 755	—		380 755	634 414
Autres immobilisations incorporelles	186 771	—		186 771	311 198
Actif d'impôt sur le résultat différé	58 518	—		58 518	97 503
Autres actifs financiers non courants	—	11 163	3 a) iv), v)	11 163	18 600
Autres actifs non financiers non courants	—	28 655	3 a) iii), x), v)	28 655	47 746
Participations dans des coentreprises	12 855	(12 855)	3 a) iii)	—	—
Instruments financiers dérivés	8 000	(8 000)	3 a) iv)	—	—
Actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	15 800	(15 800)	3 a) x)	—	—
Autres débiteurs	3 163	(3 163)	3 a) v)	—	—
Total de l'actif	1 572 930	—		1 572 930	2 620 818

3. Ajustements de rapprochement (suite)

Atkins

État de la situation financière consolidé ajusté (suite)

Au 31 mars 2017

(non audité)

(en milliers)

	Atkins au 31 mars 2017	Reclassements	Notes	Atkins - après ajustement au 31 mars 2017	Atkins - en dollars canadiens au 31 mars 2017
	£	£		£	\$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
Passifs courants					
Dettes fournisseurs	533 174	(433 853)	3 a) vi)	99 321	165 489
Acomptes reçus sur contrats	—	155 680	3 a) vi)	155 680	259 394
Produits différés	—	120 636	3 a) vi)	120 636	201 004
Autres passifs financiers courants	—	1 604	3 a) vi), vii)	1 604	2 673
Autres passifs non financiers courants	—	202 705	3 a) vi), viii)	202 705	337 748
Tranche à court terme des provisions	1 346	—		1 346	2 242
Dettes à court terme et tranche courante de la dette à long terme :					
Autres emprunts sans recours	100	—		100	167
Instruments financiers dérivés	800	(800)	3 a) vii)	—	—
Passif d'impôt exigible	45 972	(45 972)	3 a) viii)	—	—
Total des passifs courants	581 392	—		581 392	968 717
Dettes à long terme :					
Autres emprunts sans recours	263 048	—		263 048	438 291
Autres passifs financiers non courants	4 372	700	3 a) ix)	5 072	8 452
Tranche à long terme des provisions	2 998	274 924	3 a) x)	277 922	463 074
Passif d'impôt sur le résultat différé	27 100	—		27 100	45 154
Instruments financiers dérivés	700	(700)	3 a) ix)	—	—
Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	274 924	(274 924)	3 a) x)	—	—
Total du passif	1 154 535	—		1 154 535	1 923 688
Capitaux propres					
Capital social	522	71 310	3 a) xi)	71 832	119 687
Résultats non distribués	347 483	—		347 483	578 975
Compte de prime d'émission	62 410	(62 410)	3 a) xi)	—	—
Réserve liée à la fusion	8 900	(8 900)	3 a) xi)	—	—
Capitaux propres attribuables aux actionnaires d'Atkins	419 315	—		419 315	698 662
Participations ne donnant pas le contrôle	(920)	—		(920)	(1 532)
Total des capitaux propres	418 395	—		418 395	697 130
Total du passif et des capitaux propres	1 572 930	—		1 572 930	2 620 818

3. Ajustements de rapprochement (suite)

Atkins

Compte consolidé de résultat ajusté

Exercice clos le 31 mars 2017

(non audité)

(en milliers)

	Atkins exercice clos le 31 mars 2017	Reclassements	Notes	Atkins - après ajustement exercice clos le 31 mars 2017	Atkins - en dollars canadiens exercice clos le 31 mars 2017
	£	£		£	\$
Produits provenant de :					
I&C	2 081 500	—		2 081 500	3 566 215
	2 081 500	—		2 081 500	3 566 215
Coûts directs liés aux activités	1 249 994	—		1 249 994	2 141 604
Marge brute	831 506	—		831 506	1 424 611
Frais de vente, généraux et administratifs	677 389	(17 435)	3 b) i)	659 954	1 130 692
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	—	5 500	3 b) i)	5 500	9 423
Amortissement d'autres immobilisations	—	29 200	3 b) i)	29 200	50 028
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations	—	26 200	3 b) i)	26 200	44 888
Paiements liés à l'acquisition différés	—	3 735	3 b) i)	3 735	6 400
Profit net sur cession d'activités	(550)	(45 600)	3 b) i)	(46 150)	(79 068)
Profit net sur cession de biens	—	(1 600)	3 b) i)	(1 600)	(2 741)
Résultat tiré d'autres investissements	(604)	—		(604)	(1 035)
Quote-part du profit après impôts sur le résultat des coentreprises	(4 778)	—		(4 778)	(8 186)
RAIIⁱ⁾	160 049	—		160 049	274 210
Charges financières	16 571	—		16 571	28 390
Produits financiers et gains de change	(4 272)	—		(4 272)	(7 319)
Résultat avant impôts sur le résultat	147 750	—		147 750	253 139
Impôts sur le résultat	18 908	—		18 908	32 396
Résultat net	128 842	—		128 842	220 743
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Propriétaires de la société mère	129 877	—		129 877	222 516
Participations ne donnant pas le contrôle	(1 035)	—		(1 035)	(1 773)
Résultat net	128 842	—		128 842	220 743

i) Résultat avant intérêts et impôts (« RAIL »).

3. Ajustements de rapprochement (suite)

Atkins

Compte consolidé de résultat ajusté Pour le trimestre clos le 31 mars 2017 (non audité)

(en milliers)

	Atkins trimestre clos le 31 mars 2017	Reclassements	Notes	Atkins - après ajustement trimestre clos le 31 mars 2017	Atkins - en dollars canadiens trimestre clos le 31 mars 2017
	£	£		£	\$
Produits provenant de :					
I&C	570 122	—		570 122	948 460
	570 122	—		570 122	948 460
Coûts directs liés aux activités	296 598	—		296 598	493 422
Marge brute	273 524	—		273 524	455 038
Frais de vente, généraux et administratifs	165 485	32 043	3 b) i)	197 528	328 610
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	—	5 500	3 b) i)	5 500	9 150
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles acquises	—	7 754	3 b) i)	7 754	12 900
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles acquises	—	2 879	3 b) i)	2 879	4 789
Paiements liés à l'acquisition différés	—	947	3 b) i)	947	1 575
Profit net sur cession d'activités	16	(47 523)	3 b) i)	(47 507)	(79 033)
Profit net sur cession de biens	—	(1 600)	3 b) i)	(1 600)	(2 662)
Résultat tiré d'autres investissements	(58)	—		(58)	(96)
Quote-part du profit après impôts sur le résultat des coentreprises	(1 709)	—		(1 709)	(2 843)
RAII ⁱ⁾	109 790	—		109 790	182 648
Charges financières	4 352	—		4 352	7 240
Produits financiers et gains de change	(546)	—		(546)	(908)
Résultat avant impôts sur le résultat	105 984	—		105 984	176 316
Impôts sur le résultat	13 428	—		13 428	22 338
Résultat net	92 556	—		92 556	153 978
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Propriétaires de la société mère	93 180	—		93 180	155 015
Participations ne donnant pas le contrôle	(624)	—		(624)	(1 037)
Résultat net	92 556	—		92 556	153 978

ⁱ⁾ Résultat avant intérêts et impôts (« RAIL »).

3. Ajustements de rapprochement (suite)

Les ajustements de rapprochement suivants reflètent les meilleures estimations que SNC-Lavalin peut formuler selon l'information dont elle dispose actuellement. Ces ajustements pourraient être modifiés une fois que de l'information plus détaillée sera disponible.

- a) Les modifications apportées à la présentation de l'état de la situation financière comprennent :
 - i) La présentation des créances clients, des montants à recouvrer sur les contrats (contrats en cours), des « autres actifs financiers courants » et des « autres actifs non financiers courants » à des postes distincts de l'état de la situation financière plutôt que dans les « clients et autres débiteurs »;
 - ii) La présentation de la partie courante des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et de la partie courante des instruments financiers dérivés dans les « autres actifs financiers courants »;
 - iii) La présentation des coentreprises dans les « autres actifs non financiers non courants »;
 - iv) La présentation des actifs financiers dérivés dans les « autres actifs financiers non courants »;
 - v) La présentation des « autres débiteurs » dans les « autres actifs financiers non courants »;
 - vi) La présentation des dettes fournisseurs, des acomptes reçus sur contrats (facturés d'avance), des produits différés, des « autres passifs financiers courants » et des « autres passifs non financiers courants » dans des postes distincts plutôt que dans les « dettes fournisseurs »;
 - vii) La présentation des instruments financiers dérivés dans les « autres passifs financiers courants »;
 - viii) La présentation du passif d'impôt exigible au poste « autres passifs non financiers courants ».
 - ix) La présentation des instruments financiers dérivés dans les « autres passifs financiers non courants »;
 - x) La présentation des actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi, qui étaient présentés séparément à l'état de la situation financière, dans les « autres actifs non financiers non courants » et la présentation des passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi au poste « tranche à long terme des provisions »; et
 - xi) La présentation du compte de prime d'émission et de la réserve liée à la fusion au poste « capital social ».
- b) Les modifications apportées à la présentation du compte de résultats :
 - i) La présentation de ces éléments à des postes distincts plutôt qu'au seul poste « frais de vente, généraux et administratifs ».

4. Hypothèses et ajustements liés à l'état de la situation financière consolidé pro forma

Les états de la situation financière consolidés pro forma comprennent les ajustements suivants :

- a) Acquisition d'Atkins
 - i) Répartition du prix d'acquisition

Une répartition provisoire du prix d'acquisition a été calculée afin de rendre compte de la juste valeur estimative des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris en tenant compte de toute l'information pertinente disponible.

Sauf pour les contrats en cours et les immobilisations incorporelles et les incidences fiscales connexes, aux fins des états financiers consolidés pro forma, la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris est supposée correspondre à leur valeur comptable, soit 698,7 millions de dollars (419,3 millions de livres sterling) inscrite aux états financiers historiques d'Atkins au 31 mars 2017.

4. Hypothèses et ajustements liés à l'état de la situation financière consolidé pro forma (suite)

a) Acquisition d'Atkins (suite)

i) Répartition du prix d'acquisition (suite)

Le tableau suivant présente les ajustements pro forma apportés à l'information financière historique d'Atkins au 31 mars 2017 en raison du compte d'achats (en milliers) :

Contrepartie transférée	3 504 935 \$
Actifs nets d'Atkins acquis	(698 662)
	2 806 273
Ajustements pro forma :	
Augmentation des contrats en cours	11 899
Augmentation des immobilisations incorporelles acquises à concurrence de 723 391 \$	419 476
Augmentation des passifs d'impôt différé	(104 119)
Goodwill supplémentaire	2 479 017 \$

Étant donné la réalisation récente de l'acquisition, il n'est pas possible d'établir la répartition définitive du prix d'acquisition. La comptabilisation définitive du regroupement d'entreprises devrait être terminée dès que la Société aura rassemblé l'information disponible et jugée nécessaire afin de finaliser la répartition. Il pourrait s'ensuivre le transfert d'un montant depuis ou vers les actifs acquis, les passifs repris, ou le goodwill. Plus particulièrement, la Société est en cours d'évaluation de la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises et, par conséquent, leur valeur pourrait significativement changer.

Par ailleurs, comme la Société est toujours à finaliser l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition, le 3 juillet 2017, la répartition finale du prix d'acquisition pourrait varier sensiblement des montants présentés ci-dessus.

ii) Frais connexes à l'acquisition

Les frais connexes à l'acquisition engagés par la Société jusqu'au 31 mars 2017 se chiffraient à 1,1 million de dollars. Ainsi, ces frais ont déjà été comptabilisés dans les résultats non distribués au 31 mars 2017. Les frais connexes à l'acquisition estimatifs ultérieurs au 31 mars 2017 devraient s'établir à environ 83,8 millions de dollars. Aux fins des états consolidés de la situation financière pro forma au 31 mars 2017, un ajustement a été apporté dans le but de réduire la trésorerie de 83,8 millions de dollars et les résultats distribués, de 70,5 millions de dollars, et d'augmenter l'actif d'impôt différé de 13,4 millions de dollars.

b) Financement de l'acquisition

La contrepartie totale en trésorerie pour l'acquisition de 3,5 milliards de dollars, ainsi que les frais connexes à l'acquisition de 83,8 millions de dollars ont été financés de la manière suivante :

- i) Placement par voie de prise ferme portant sur 17 105 000 reçus de souscription totalisant 880,1 millions de dollars réalisé par un syndicat de preneurs fermes; un placement privé simultané portant sur 7 775 000 reçus de souscription au montant de 400,0 millions de dollars avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse »); le 3 juillet 2017, chaque reçu de souscription a donné à son porteur le droit de recevoir d'office, sans contrepartie additionnelle ni mesure à prendre, une action ordinaire de la Société. À la même date, 24 880 000 actions ordinaires ont été émises. Les frais d'émission d'actions se sont élevés à 51,9 millions de dollars. Aux fins de l'état de la situation financière consolidé pro forma, le capital social s'est accru de 1 242,0 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission d'actions de 51,9 millions de dollars et de l'actif d'impôt différé de 13,7 millions de dollars;
- ii) Prêt de 1,5 milliard de dollars à recours limité de la Caisse à SNC-Lavalin Autoroute Holding Inc. assorti d'une échéance de sept ans et d'un taux d'intérêt annuel variable correspondant au CDOR majoré de 5 % à 5,75 %;
- iii) Prélèvement de 300,0 millions de livres sterling (499,9 millions de dollars) aux termes de la facilité de crédit à terme, avec un report de l'échéance de trois à cinq ans et un taux d'intérêt annuel variable correspondant au TIOL à trois mois majoré de 1,45 % à la fermeture;

4. Hypothèses et ajustements liés à l'état de la situation financière consolidé pro forma (suite)

b) Financement de l'acquisition (suite)

- iv) Prélèvement de 185,0 millions de dollars américains (246,0 millions de dollars) et de 56,0 millions de livres sterling (93,3 millions de dollars) aux termes de la tranche C de la facilité renouvelable pour un montant total de 339,3 millions de dollars; et
- v) Frais de financement des prélèvements aux termes du prêt à recours limité, de la facilité à terme et de la facilité renouvelable se chiffrant à 32,7 millions de dollars.

L'analyse suivante rend compte des ajustements nets apportés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, à la dette à long terme et au capital social relativement au financement décrit à la note 1 des présents états financiers consolidés pro forma non audités.

c) Les ajustements nets apportés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie comprenaient des ajustements liés aux éléments suivants (en milliers) :

Versement de la contrepartie en trésorerie (note 4 a) i))	(3 504 935) \$
Produit du placement par voie de prise ferme (note 4 b) i))	880 052
Produit du placement privé (note 4 b) i))	400 024
Païement des frais d'émission d'actions (note 4 b) i))	(51 858)
Produit du prêt de la Caisse (note 4 b) ii))	1 500 000
Produit de la facilité à terme (note 4 b) iii))	499 860
Produit des prélèvements sur la facilité renouvelable (note 4 b) iv))	339 339
Païement des frais de financement (note 4 b) v))	(32 666)
Païement des frais connexes à l'acquisition (note 4 a) ii))	(83 843)
Ajustement pro forma apporté à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie	(54 027) \$

d) Les ajustements nets apportés à la dette à long terme comprennent des ajustements liés aux éléments suivants (en milliers) :

Nouveau prêt de la Caisse (note 4 b) ii))	1 500 000 \$
Nouveau prêt à terme en vertu de la facilité à terme (note 4 b) iii))	499 860
Prélèvements sur la facilité renouvelable existante (note 4 b) iv))	339 339
Frais de financement (note 4 b) v))	(32 666)
Ajustement pro forma apporté à la dette à long terme	2 306 533 \$

À l'état consolidé de la situation financière pro forma au 31 mars 2017, 833,8 millions de dollars est présenté comme un ajustement à la dette avec recours et 1 472,7 millions de dollars comme un ajustement à la dette avec recours limité.

e) Les ajustements nets apportés aux capitaux propres comprennent des ajustements liés aux éléments suivants (en milliers) :

Placement par voie de prise ferme (note 4 b) i))	880 052 \$
Placement privé (note 4 b) i))	400 024
Frais d'émission d'actions (note 4 b) i))	(51 858)
Impôt différé connexe (note 4 b) i))	13 742
Élimination des capitaux propres d'Atkins (note 4 a) i))	(698 662)
Frais connexes à l'acquisition (note 4 a) ii))	(83 843)
Impôt différé connexe (note 4 a) ii))	13 360
Ajustement pro forma apporté aux capitaux propres	472 815 \$

4. Hypothèses et ajustements liés à l'état de la situation financière consolidé pro forma (suite)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la facilité renouvelable, sur la facilité à terme et sur le prêt de la Caisse, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société aux 30 juin 2017 et 2016 et pour les semestres terminés à ces dates, ainsi qu'aux états financiers annuels de la Société au 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date déposés sur SEDAR respectivement le 3 août 2017 et le 2 mars 2017.

5. Hypothèses et ajustements liés au compte consolidé de résultat pro forma

Les comptes consolidés de résultat pro forma non audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le trimestre clos le 31 mars 2017 comprennent les ajustements suivants (en milliers) :

a) Méthode de comptabilisation des produits

Les méthodes de comptabilisation des produits de SNC-Lavalin et d'Atkins diffèrent en ce qui a trait à l'application de la méthode à l'avancement pour les contrats à prix forfaitaire fixe en vertu desquels Atkins ne comptabilise par les produits excédant les coûts des projets jusqu'à ce que 50% des coûts prévus soient engagés. Cet ajustement fait en sorte que la méthode de comptabilisation des contrats à prix forfaitaire fixe correspond à celle utilisée par SNC-Lavalin, c'est-à-dire que les produits sont comptabilisés sur la durée du projet en fonction des honoraires convenus et des coûts du contrat engagés à ce jour, en tant que pourcentage des coûts prévus du projet.

Par conséquent, les produits et les coûts des services ont été ajustés de la manière suivante :

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Trimestre clos le 31 mars 2017
Diminution des produits	3 049 \$	3 197 \$

b) Les ajustements apportés pour rendre compte des ajustements de la juste valeur estimatifs apportés aux actifs acquis et aux passifs repris à la date d'acquisition, comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Trimestre clos le 31 mars 2017
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition d'Atkins	144 678 \$	36 170 \$

Les immobilisations incorporelles identifiées, consistant en contacts et relations clients et en noms de marques sont amorties au moyen de la méthode linéaire sur leur durée de vie utile, qui varie de deux à dix ans.

L'amortissement d'autres immobilisations incorporelles acquises comptabilisé dans les états financiers historiques d'Atkins se chiffrent à 50,0 millions de dollars et à 12,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2017 et pour le trimestre clos le 31 mars 2017, respectivement, a été annulé.

5. Hypothèses et ajustements liés au compte consolidé de résultat pro forma (suite)

- c) L'ajustement apporté aux charges financières pour rendre compte des intérêts additionnels sur la dette engagés pour financer l'acquisition, des frais connexes à l'acquisition et des frais de financement.

L'ajustement pro forma apporté aux charges d'intérêts rend compte de la charge d'intérêts additionnelle qui aurait été engagée au cours des périodes historiques présentées si le financement avait eu lieu le 1^{er} janvier 2016.

La charge d'intérêts additionnelle a été calculée au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. En plus de l'amortissement des frais de financement différés, les taux d'intérêt hypothétiques du prêt de la Caisse, de la facilité à terme et de la facilité renouvelable se chiffrent à 6,08%, 1,93% et 0,48%, respectivement, pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et à 6,11%, 1,8% et 0,35%, respectivement, pour le trimestre clos le 31 mars 2017.

- d) L'élimination des frais connexes à l'acquisition non récurrents de 1,1 million de dollars engagés par la Société dans le cadre de l'acquisition d'Atkins au cours du trimestre clos le 31 mars 2017. Aucuns frais de ce type n'ont été engagés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- e) Un ajustement net de la charge d'impôts sur le résultat pour tenir compte des ajustements susmentionnés. Les taux utilisés pour calculer les ajustements pro forma liés à l'impôt sont fondés sur les taux en vigueur au cours des périodes présentées et pour les pays auxquels se rapportent les ajustements.
- f) Le résultat de base et le résultat dilué par action ont été obtenus au moyen du calcul suivant :

<i>(en milliers, sauf les montants par action)</i>	Exercice clos le 31 décembre 2016	
	<u>De base</u>	<u>Dilué</u>
Nombre moyen pondéré réel d'actions en circulation de SNC-Lavalin selon les états financiers historiques	150 077	150 279
Nombre hypothétique d'actions de SNC-Lavalin devant être émises à l'acquisition d'Atkins	24 880	24 880
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pro forma	174 957	175 179
Résultat net pro forma attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	326 331	326 331
Résultat net par action pro forma	1,87 \$	1,87 \$

<i>(en milliers, sauf les montants par action)</i>	Trimestre clos le 31 mars 2017	
	<u>De base</u>	<u>Dilué</u>
Nombre moyen pondéré réel d'actions en circulation de SNC-Lavalin selon les états financiers historiques	150 380	150 548
Nombre hypothétique d'actions de SNC-Lavalin devant être émises à l'acquisition d'Atkins	24 880	24 880
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pro forma	175 260	175 428
Résultat net pro forma attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	206 268	206 268
Résultat net par action pro forma	1,18 \$	1,18 \$